

Université de Lyon
92, rue Pasteur
CS 30122
69361 Lyon Cedex 07
France
T +33 (0)4 37 37 26 70
F +33 (0)4 37 37 26 71
Universite-lyon.fr

Conseil d'administration Comue « Université de Lyon »

Jeudi 9 avril 2020, à 14 h

-
1. **Modalités de délibération à distance des instances de la COMUE**
Délibération 23/CA/2020 – p.2
 2. **Projet de décret statutaire de la Comue**
Délibération 24/CA/2020 – p.5
 3. **Compte financier 2019 et affectation du résultat**
Délibération 25/CA/2020 – p.7
 4. **Rapport 2019 d'utilisation de la dotation « Plan Campus »**
Délibération 26/CA/2020 – p.72
 5. **Accord transactionnel avec la Métropole de Lyon**
Délibération 27/CA/2020 – p. 117
 6. **Relèvement de l'IFSE allouée aux personnels titulaires**
Délibération 28/CA/2020 – p. 119

 7. **Affectation de la parcelle du Double mixte à la COMUE**
Délibération 29/CA/2020 – p. 122
 8. **Convention financière INRIA-Fabrique de l'innovation**
Délibération 30/CA/2020 – p. 125
 9. **Attribution de primes pour charges administratives**
Délibération 31/CA/2020 – p. 127

Délibération N° **23/CA/2020**

Modalités de délibération à distance par les instances de la Comue

Vu le code de l'éducation, notamment les articles L. 711-1 et suivants ;

Vu l'ordonnance n° 2014-1329 du 6 novembre 2014 relative aux délibérations à distance des instances administratives à caractère collégial ;

Vu l'ordonnance n° 2020-347 du 27 mars 2020 adaptant le droit applicable au fonctionnement des établissements publics et des instances collégiales administratives pendant l'état d'urgence sanitaire ;

Vu le décret n° 2014-1627 du 26 décembre 2014 relatif aux modalités d'organisation des délibérations à distance des instances administratives à caractère collégial ;

Vu le décret n° 2015-127 du 5 février 2015 portant approbation des statuts de la communauté d'universités et établissements « Université de Lyon » modifié ;

Vu la délibération n° 66/CA/2016 datée du 13 décembre 2016, portant approbation par le conseil d'administration de l'Université de Lyon du règlement intérieur modifié ;

Vu l'avis favorable unanime du comité technique, rendu lors de la séance du 31 mars 2020 ;

Vu la séance du conseil d'administration du 9 avril 2020,

Membres en exercice : 42

Quorum : 21

Membres présents et représentés : 38

Membre ne prenant pas part au vote : 0

Voix pour : 35

Voix contre : 0

Abstentions : 3

Exposé des motifs

La réglementation prévoit la possibilité pour les instances administratives à caractère collégial de délibérer à distance.

Procédés :

Sous réserve de la préservation, le cas échéant, du secret du vote, le président de l'instance (notamment conseil d'administration, conseil d'administration restreint ou toute autre instance décisionnelle) peut décider qu'une délibération est organisée au moyen d'une conférence téléphonique ou audiovisuelle ou par tout procédé assurant l'échange d'écrits transmis par voie électronique permettant un dialogue en ligne ou par messagerie.

Dispositions applicables :

Les dispositions légales, statutaires et réglementaires régissant les séances des différentes instances, sous réserve des modalités arrêtées par la présente délibération, demeurent applicables aux délibérations à distance.

Modalités techniques :

*La convocation, détaillant l'ordre du jour de la séance et adressée dans les délais applicables à l'instance concernée, comporte les modalités pratiques pour la participation des membres.
Si la séance se tient au moyen d'échanges écrits transmis de manière électronique, cette convocation précise, notamment, l'objet de la consultation ainsi que les modalités de contribution et de vote.*

Identification des participants :

L'engagement de la délibération est subordonné à la vérification préalable que l'ensemble des membres a accès à la conférence, afin de permettre la participation effective pendant la durée du délibéré.

Pour cette vérification, lorsque la séance se tient au moyen d'une conférence téléphonique ou audiovisuelle, après avoir recensé les pouvoirs, il est procédé à un appel nominatif des membres participant.

Si la séance se tient au moyen d'échanges écrits transmis de manière électronique, cette vérification prend la forme d'un message de confirmation adressé par chacun des membres au président de séance, avant l'ouverture de la séance.

Échanges et vote par des moyens écrits électroniques :

Si la séance se tient au moyen d'échanges écrits transmis de manière électronique, elle est ouverte par un message du président à l'ensemble des membres, qui rappelle la date et l'heure limite pour la présentation des contributions.

À tout moment, le président peut décider de prolonger la durée de la délibération. Il en informe les membres y participant.

Les observations émises par chacun des membres sont communiquées à l'ensemble des autres membres participants, afin qu'ils puissent y répondre.

Les débats sont clos par un message du président de l'instance, qui ouvre alors les opérations de vote et en indique la durée.

Le président procède au recensement des votes contre le projet soumis, ainsi qu'aux abstentions. Les votes en faveur du projet soumis sont calculés selon le nombre de membres présents et représentés, dont sont soustraits les abstentions et les voix contre.

À l'issue de la période de vote, un message est adressé à l'ensemble des participants, afin de les informer de la clôture du vote et du décompte des voix.

Quorum :

Sans préjudice des règles de quorum définies pour chaque instance, une délibération à distance n'est valable que si la moitié au moins des membres a participé à la séance.

Confidentialité des débats :

Afin de garantir la confidentialité des échanges, les participants doivent exclusivement utiliser leur adresse mail professionnelle.

Seuls les tiers invités à être entendus par le Président peuvent participer aux échanges ou être destinataires des messages envoyés par les membres de l'instance dans le cadre de la délibération.

Incident technique :

En cas d'incident technique, la délibération et la procédure de vote peuvent être reprises ou poursuivies dans les mêmes conditions.

Procès-verbal :

La délibération prise à distance fait l'objet d'un procès-verbal, soumis à l'approbation des membres lors de la séance suivante.

Modalités de conservations des débats ou des échanges :

L'enregistrement des échanges ou les échanges générés au cours de la séance sont conservés jusqu'à l'approbation du procès-verbal.

Il est décidé :

Article 1 : Après avoir délibéré, les membres du conseil d'administration de la COMUE « Université de Lyon » approuvent les modalités de délibération à distance des instances de la Comue détaillées par la présente délibération.

Article 2 : Le Directeur général des services de la Comue « Université de Lyon » est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Lyon, le 9 avril 2020,

L'administrateur provisoire de la Comue
« Université de Lyon »,

Stéphane MARTINOT



Délibération N° **24/CA/2020**

Adoption des articles 5.2 et 8 des statuts de la Comue « Université de Lyon »

Vu le code de l'éducation, notamment les articles L. 711-1 et suivants ;

Vu le décret n° 2015-127 du 5 février 2015 portant approbation des statuts de la communauté d'universités et établissements « Université de Lyon » modifié ;

Vu la délibération n°66/CA/2016 datée du 13 décembre 2016, portant approbation par le conseil d'administration de l'Université de Lyon du règlement intérieur modifié ;

Vu l'avis favorable unanime du comité technique, rendu lors de la séance du 14 février 2020 ;

Vu la séance du conseil d'administration du 9 avril 2020,

Membres en exercice : 42

Quorum : 21

Membres présents et représentés : 38

Membre ne prenant pas part au vote : 0

Voix pour : 35

Voix contre : 3

Abstentions : 0

Il est décidé :

Article 1 : Après avoir délibéré, les membres du conseil d'administration de la COMUE « Université de Lyon » adoptent les articles 5.2 et 8 des statuts de la Comue « Université de Lyon », joints en annexe à la présente délibération.

Article 2 : Le Directeur général des services de la COMUE « Université de Lyon » est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Lyon, le 9 avril 2020,

L'administrateur provisoire de la Comue « Université de Lyon »,

Stéphane MARTINOT

Délibération N° **24/CA/2020**

Adoption des articles 5.2 et 8 des statuts de la Comue « Université de Lyon »

Vu le code de l'éducation, notamment les articles L. 711-1 et suivants ;

Vu le décret n° 2015-127 du 5 février 2015 portant approbation des statuts de la communauté d'universités et établissements « Université de Lyon » modifié ;

Vu la délibération n°66/CA/2016 datée du 13 décembre 2016, portant approbation par le conseil d'administration de l'Université de Lyon du règlement intérieur modifié ;

Vu l'avis favorable unanime du comité technique, rendu lors de la séance du 14 février 2020 ;

Vu la séance du conseil d'administration du 9 avril 2020,

Membres en exercice : 42

Quorum : 21

Membres présents et représentés : 38

Membre ne prenant pas part au vote : 0

Voix pour : 35

Voix contre : 3

Abstentions : 0

Il est décidé :

Article 1 : Après avoir délibéré, les membres du conseil d'administration de la COMUE « Université de Lyon » adoptent les articles 5.2 et 8 des statuts de la Comue « Université de Lyon », joints en annexe à la présente délibération.

Article 2 : Le Directeur général des services de la COMUE « Université de Lyon » est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Lyon, le 9 avril 2020,

L'administrateur provisoire de la Comue « Université de Lyon »,

Stéphane MARTINOT

Délibération N° **25/CA/2020**

Compte financier 2019 et affectation du résultat

Vu le code de l'éducation, notamment les articles L. 711-1 et suivants ;

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, notamment les articles 202 et 210 à 214 ;

Vu le décret n° 2015-127 du 5 février 2015 portant approbation des statuts de la communauté d'universités et établissements « Université de Lyon » modifié ;

Vu la délibération n°66/CA/2016 datée du 13 décembre 2016, portant approbation par le conseil d'administration de l'Université de Lyon du règlement intérieur modifié ;

Vu la séance du conseil d'administration du 9 avril 2020,

Membres en exercice : 42

Quorum : 21

Membres présents et représentés : 38

Membre ne prenant pas part au vote : 0

Voix pour : 36

Voix contre : 0

Abstentions : 2

Il est décidé :

Article 1 : Après avoir délibéré, les membres du conseil d'administration de la COMUE « Université de Lyon » arrêtent les éléments d'exécution budgétaire suivants :

- **76 ETPT sous plafond et 234 ETPT hors plafond**
- **72 384 402 € d'autorisations d'engagement**
 - ✓ **14 206 014 € en personnel**
 - ✓ **34 004 922 € en fonctionnement**
 - ✓ **24 173 466 € en investissement**
- **118 636 153 € de crédits de paiement**
 - ✓ **14 206 014 € en personnel**
 - ✓ **36 753 057 € en fonctionnement**
 - ✓ **67 677 082 € en investissement**
- **83 240 042 € de recettes**
- **- 35 396 111 € de solde budgétaire**

Article 2 : Après avoir délibéré, les membres du conseil d'administration de la COMUE « Université de Lyon » arrêtent les éléments d'exécution comptable suivants :

- **54 712 904 € de trésorerie (soit une variation de -752 476 € par rapport au compte financier 2018)**
- **43 797 € de résultat patrimonial**
- **1 351 683 € de capacité d'autofinancement**
- **26 784 392 € de fonds de roulement (soit une variation de -34 422 410 € par rapport au compte financier 2018)**

Article 3 : Après avoir délibéré, les membres du conseil d'administration de la COMUE « Université de Lyon » décident d'affecter le résultat à hauteur de 43 797,05 € en réserves et le report à nouveau créiteur, dû à des rectifications sur exercices antérieurs à hauteur de 201 249,03 K€ (annulation de charges à payer antérieures, à hauteur de 261 416,43 – annulation de QP de subventions reprises au compte de résultat pour 60 167,40).

Les tableaux des emplois, des autorisations budgétaires, de l'équilibre financier, le compte de résultat, le bilan et l'annexe sont joints à la présente délibération.

Article 4 : Le Directeur général des services de la COMUE « Université de Lyon » est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Lyon, le 9 avril 2020,

L'administrateur provisoire de la COMUE
« Université de Lyon »,

Stéphane MARTINOT



**COMPTE FINANCIER 2019
RAPPORT DE GESTION
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 10 MARS 2020**

Après un exercice 2018 marqué par la fin de la transition de la Communauté d'universités et établissements (COMUE) Université de Lyon (UdL) vers le régime des responsabilités et compétences élargies (RCE) et la fin du Programme avenir Lyon Saint-Etienne (PALSE), l'exercice 2019 se caractérise par la poursuite des projets engagés dans les domaines de l'immobilier (Plan campus, contrat de plan Etat-Région) et de la recherche (Initiative d'excellence, IDEX) :

- l'exécution des travaux engagés au titre du Plan Campus a nécessité le recours à un troisième tirage d'emprunt d'un montant de 35 M€ auprès de la Banque européenne d'investissements (BEI) et de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) ;
- la COMUE a souscrit, par l'intermédiaire du cocontractant Neolys, un emprunt d'un montant de 27,68 M€ dans le cadre du contrat de partenariat concernant l'Ecole normale supérieure (ENS), à l'occasion de la mise à disposition des bâtiments en septembre 2019 ;
- le projet « Cursus+ », lancé en 2019, a bénéficié d'une enveloppe de 14,5 M€ qui sera versée par l'Agence nationale de la recherche (ANR) sur les dix prochaines années ;
- l'ANR a confirmé le renouvellement du financement des projets Labex, à l'exception du Labex Ecofect ;
- suite à la perception des premiers encassements relatifs aux projets H2O'Lyon (School of Integrated Watershed Sciences) et SLEIGHT (Surfaces Light EngneerinG Health & Society), l'Université Lyon 1 et l'Université de Saint-Etienne ont pu bénéficier de reversements, dans le cadre de conventions de délégation de gestion ;
- une provision de 905 K€ a été inscrite dans les comptes de l'établissement suite à l'émission par la Métropole de Lyon, le 13 septembre 2019, d'un titre de recettes de 905 K€ à l'encontre de la COMUE, la délibération attribuant cette subvention ayant été annulée par le juge administratif ;
- enfin, l'ANR a rattrapé le retard constaté en 2018 sur les versements semestriels attendus au titre de la convention IDEX/LABEX/IDEFI.

L'avancement des différents projets précités explique les principaux mouvements budgétaires et comptables enregistrés en 2019, tels que l'augmentation des dettes financières et des provisions pour risques et charges, ainsi que la forte croissance, par rapport à 2018, des recettes budgétaires, dans la mesure où elles reflètent les encassements de l'exercice.

Depuis son passage au régime des RCE en 2017, la COMUE a l'obligation de faire certifier ses comptes. Cette mission a été prise en charge pour la troisième année consécutive par le cabinet Deloitte.

1. Exécution des autorisations d'emploi, des autorisations budgétaires, dépenses et recettes

1.1. Autorisations d'emplois (Cf. tableau n°1)

Le plafond des emplois fixés par l'Etat pour 2019 s'élève toujours à 93 ETPT.

En 2019, la COMUE a mobilisé 76 de ces emplois sous plafond, en deçà des 78 prévus au BR n°2. Les autres emplois - hors plafond Etat – s'élèvent à 234 ETPT (dont 123 BIATOS et 111 enseignants, enseignants-chercheurs et chercheurs) portant ainsi le nombre total des emplois à 310 ETPT.

1.2. Evolution des autorisations d'engagement (AE) / crédits de paiement (CP) (Cf. tableau n°2)

1.2.1. Dépenses

	AE 2019 consommées	Taux d'exécution des AE	CP 2019 consommés	Taux d'exécution des CP
Total établissement	72 384 402 €	67 %	118 636 153 €	81 %

A la fin de l'exercice 2019, la consommation des AE s'est élevée à 72,4 M€, celle des CP à 118,6 M€.

Les taux d'exécution en dépenses sont en retrait par rapport à 2018 : 67 % pour les AE et 81 % pour les CP, contre respectivement 88 % et 94 % en 2018. Il convient cependant de noter que le taux d'exécution de la masse salariale s'élève à 97 % grâce au pilotage fin et régulier mis en place. En CP, l'enveloppe de fonctionnement est consommée à 74 % et l'enveloppe d'investissement à 80 %.

Le retard de consommation des AE est imputable en grande partie aux centres de responsabilité budgétaire (CRB) 902 (projets PIA) et 901 (Plan Campus) :

- sur le CRB 902 (63 % d'exécution des AE), les engagements constatés en 2019 sont très en deçà des prévisions, notamment :
 - sur le projet Cursus+ en raison des délais de signature des conventions avec les établissements ;
 - sur les Labex, la phase d'évaluation ANR ayant engendré, pour certains d'entre eux, un ralentissement des contractualisations ;
 - sur les projets IDEX, certains d'entre eux tardant à se concrétiser ;
- sur le CRB 901 (62 % d'exécution des AE), des retards dans la réalisation d'opérations immobilières (contrat de conception, réalisation, exploitation et maintenance (CREM) notamment) ont contribué à minorer le montant des engagements sur l'exercice, tant en fonctionnement qu'en investissement,

Le taux d'exécution des CP est également faible sur les CRB 901 et 902 (respectivement 82 % et 79 %), notamment en raison du retard constaté sur les engagements. Il convient de préciser que - compte tenu du volume financier relatif du Plan Campus - toute diminution sur le CRB 901 à un impact direct sur le taux d'exécution global du budget de la COMUE.

En outre, une anticipation des dates de fin de gestion en 2019 par rapport à 2018 contribue également, pour l'ensemble des dépenses, à un retard de l'exécution budgétaire par rapport à la prévision du BR n°2.

1.2.2. Recettes

Le taux d'exécution des recettes budgétaires est en nette amélioration cette année : il atteint 101 % contre 79 % en 2018.

Ce taux d'exécution recouvre cependant des réalités différentes.

En effet, pour les recettes globalisées, les encaissements s'élèvent à 46 M€ contre une prévision de 56 M€, soit 84 % d'exécution ; à l'inverse, pour les recettes fléchées, les encaissements atteignent 36 M€ contre une prévision de 26 M€, soit un taux d'exécution de 139 %.

Concernant les recettes budgétaires globalisées, l'écart par rapport à la prévision s'explique par un retard des encaissements dans la catégorie « autres financements publics » attendus principalement sur le CRB 901. En effet, sur ce CRB, la prévision de recettes budgétaires / autres financements au budget rectificatif (BR) n°2 s'élevait à 39,5 M€, alors que les encaissements enregistrés à fin 2019 s'élèvent à 30,1 M€.

Ces encaissements comprennent principalement les intérêts de la dotation non consomptible (DNC) pour un montant de 23,1 M€ et les refacturations aux établissements pour un montant de 5,2 M€.

Les autres recettes correspondent à des subventions diverses (Métropole, CROUS, établissements pour la réalisation du RU Monod, etc...) pour un montant total de 1,7 M€.

La prévision faite lors du BR n°2 intégrait d'autres versements qui n'ont finalement pas eu lieu en 2019 (principalement 4,8 M€ de l'ANR sur la MOP Chevreul et 3,9 M€ de la Région sur le RU Monod) soit du fait de retard dans la réalisation des dépenses, soit en raison des délais de versement des financeurs.

La subvention pour charge de service public (SCSP) atteint 6 908 663 € en 2019 contre 6 931 546 € en 2018. En 2019, la part de la SCSP consacrée à la masse salariale et au fonctionnement global de la COMUE s'est élevée à 6 201 643 €, part à laquelle il convient d'ajouter les subventions accordées pour le « Plan bibliothèque ouverte + » (PBO), « Pépite », et l'opération « Bienvenue en France », pour un montant total de 707 K€. Il convient de signaler que ces subventions pour actions spécifiques étaient, jusqu'au BR n°2, classées dans la rubrique « autres financements de l'Etat ». A la demande du Rectorat, elles sont désormais regroupées dans la catégorie subvention pour charge de service public. Ce changement de classification des recettes entre le BR n°2 et le compte financier explique les variations constatées sur les deux catégories concernées.

Recettes BR n°2 2019	Recettes compte financier 2019	Libellé	Taux d'exécution
56 054 092 €	46 911 897 €	Recettes globalisées	84 %
6 202 355 €	6 908 663 €	Subvention pour charges de service public	111 %
905 304 €	234 500 €	Autres financements de l'Etat	26 %
46 820 893 €	38 077 995 €	Autres financements publics	81 %
2 125 541 €	1 690 739 €	Recettes propres	80 %
26 052 158 €	36 328 145 €	Recettes fléchées	139 %
15 000 €		Financements de l'Etat fléchés	-
25 974 250 €	36 169 529 €	Autres financements publics fléchés	139 %
62 908 €	158 616 €	Recettes propres fléchées	252 %
82 106 250 €	83 240 042 €	Taux d'exécution total des recettes	101 %

Concernant les recettes fléchées, à l'inverse des recettes globalisées, les encaissements sont supérieurs de près de 10 M€ à la prévision.

En effet, en 2019, la COMUE a encaissé au titre de la convention signée avec l'ANR pour la gestion des projets IDEX/LABEX/IDEFI trois versements semestriels au lieu de deux prévus initialement dans l'échéancier. L'ANR rattrape ainsi le retard de versement constaté en 2018, qui avait contribué à dégrader le taux d'exécution des recettes fléchées sur l'exercice précédent.

De fait sur le CRB 902 (PIA), la prévision de versement de recettes dans la catégorie « autres financements publics fléchés » s'élevait à 25,3 M€ au BR2, alors qu'elle a été en réalité de 35,5 M€.

Ces recettes concernent le projet Cursus + pour 1,305 M€, le projet Lyon Urban School pour 0,9 M€, et l'IDEX et les Labex pour 33,2 M€, compte tenu de la perception des trois échéances semestrielles en 2019.

1.2.3. Solde budgétaire

Au global, compte tenu de l'exécution budgétaire des dépenses plus faible que prévue (- 28,8 M€ par rapport au BR2) et de la meilleure exécution des recettes (+ 1,13 M€), le solde budgétaire est moins déficitaire que prévu : il s'élève à - 35,3 M€ au 31 décembre 2019 en amélioration de 31,29 M€ par rapport aux prévisions figurant dans le BR n°2 (- 66,59 M€).,

Le déficit budgétaire est de façon récurrente imputable au CRB 901 portant le Plan campus dans la mesure où le rythme de décaissements pour les travaux est supérieur à celui des encaissements des intérêts de la dotation, justifiant de fait le recours à une recette budgétaire. Le CRB 901 enregistre ainsi un déficit budgétaire de 50,33 M€ sur cet exercice.

A l'inverse, le CRB 902 (projets PIA) enregistre en 2019 un excédent budgétaire à hauteur de 12,3 M€ traduisant le rythme des versements de l'ANR sur les projets IDEX et Labex, qui est indépendant du rythme des dépenses.

De même, le CRB 900 (établissement, hors Plan campus et PIA) enregistre un excédent budgétaire à hauteur de 2,7 M€.

2. Détails des dépenses par centre de responsabilité budgétaire

La situation par CRB est la suivante :

- **CRB 900 « UdL »** : les taux d'exécution des AE et des CP s'élèvent à 84 %, c'est-à-dire 17,07 M€ et 14,72 M€ ; la majorité des sous services opérationnels (SSO) enregistre des taux d'exécution des CP au-dessus de 90 % ; cependant,
 - le niveau des dépenses du Service informatique et TICE a été plus faible que prévu, en raison du décalage de plusieurs projets, notamment celui du remplacement du système informatique de gestion Cocktail par SIFAC qui a été repoussé à 2021 ;
 - sur la stratégie immobilière, le niveau de réalisation des projets CPER a été inférieur aux prévisions ;
- **CRB 901 « Plan Campus »** : sur le CRB 901 (Plan Campus), les taux d'exécution s'élèvent à 62% en AE et 82% en CP ; les AE et CP consommés en 2019 sur le Plan campus se décomposent de la façon suivante par services opérationnels (SO) :

CRB 901 « Plan campus »		AE 2019	Taux d'Exécution	CP 2019	Taux d'exécution	% du budget du CRB
10	Masse salariale	1 648 773 €	96 %	1 648 773 €	96 %	2 %
20	Campus Charles Mérieux	11 671 305 €	47 %	26 574 343 €	93 %	33 %
30	Campus LyonTech-la-Doua	14 228 787 €	64 %	47 573 218 €	76 %	59 %
40	Opérations anticipées	-	0 %	1 664 020 €	57 %	2 %
60	Frais transversaux	781 669 €	96 %	1 201 536 €	108 %	1 %
70	Campus manager	42 054 €	38 %	42 406 €	38 %	0 %
80	Emprunts BEI / CDC	6 775 876 €	100 %	1 819 440 €	95 %	2 %
Total 901		35 148 464 €	62%	80 523 736 €	82 %	100 %

- **CRB 902 « IDEX PIA »** : le taux d'exécution des AE atteint 63 % et 81 % en CP :

CRB 902 « PIA »		AE 2019	Taux d'Exécution	CP 2019	Taux d'exécution	% du budget du CRB
1000	IDEX	8 575 219 €	52 %	11 848 388 €	77 %	51 %
2000	LUS	1 452 507 €	84 %	1 408 818 €	82 %	6 %
4000	LABEX	10 005 325 €	86 %	9 995 403 €	84 %	43 %
6000	Cursus +	136 556 €	6 %	136 227 €	26 %	1 %
Total 902		20 169 607 €	63 %	23 388 835 €	81 %	100 %

Le taux d'exécution des AE prévues au BR n°2 pour l'IDEX (52%) est en net recul par rapport à 2018 (96 %). En revanche, le taux d'exécution des CP est en nette amélioration (77 %). Ceci est en lien avec le calendrier de paiement des conventions de versement réalisées l'année dernière (6 M sur les 11,8 M € de CP consommés cette année).

Depuis son démarrage en 2017, le projet LUS semble avoir atteint son régime de croisière avec 1,41 M€ de dépenses en 2019, un taux d'exécution en CP de 82 % pour une consommation d'AE de 1,45 M€ (taux d'exécution de 84 %).

Les LABEX ont dépensé 9,99 M€, principalement sous forme de masse salariale (5,39 M€) et de dépenses de fonctionnement (4,11 M€), portant ainsi globalement le taux d'exécution de leur budget à 86 % dans la continuité des exercices 2017 et 2018.

S'agissant du projet Cursus+, la faiblesse du taux d'exécution des dépenses (6% pour les AE) s'explique par l'allongement des délais de mise en place des conventions de versements auprès des établissements partenaires. Ce phénomène aura une forte incidence sur la consommation des AE en 2020.

3. Opérations pour comptes de tiers

Le tableau n°5 retrace les encaissements et décaissements de l'exercice 2019 pour les opérations dont la gestion est confiée à des tiers, ainsi que les mouvements de taxe sur la valeur ajoutée (TVA). En 2019, ces opérations ont eu un impact positif sur la trésorerie de la COMUE (+ 3 542 677 €), du fait d'encaissements qui n'ont pas donné lieu sur l'exercice à des décaissements pour un montant équivalent.

Les trois nouvelles opérations non budgétaires contractualisées en 2018 (Plascan, H2O'Lyon et SLEIGHT) ont maintenant démarré et ont donné lieu à des encaissements et décaissement en 2019.

En revanche, si 2 034 514 € ont été encaissés au titre des IDEFI, aucun décaissement n'a eu lieu en 2019, dans l'attente d'une nouvelle contractualisation sur ces projets.

4. Situation financière de l'exercice

4.1. Equilibre financier (Cf. tableau n°4)

Compte tenu du déficit budgétaire de 35,4 M€, du tirage d'emprunt de 35 M€, et des autres opérations non budgétaires, l'exercice est marqué par un prélèvement de trésorerie sur l'exercice de – 752 476 €.

4.2. Situation patrimoniale (Cf. tableau n°6)

En 2019, la COMUE a enregistré 52,87 M€ de charges et 52,91 M€ de produits, ce qui lui permet de dégager un résultat net très faiblement excédentaire de 43 797 €, légèrement en retrait par rapport à celui enregistré en 2018 (102 345 €).

De façon plus détaillée :

- le CRB 900 enregistre un résultat net bénéficiaire de 65 714 € ; ce résultat est en net retrait par rapport à celui de 2018 (1,28 M€), en raison de la provision de 905 K€ comptabilisée suite à l'émission par la Métropole de Lyon d'un titre de recettes d'un même montant ;
- le résultat du CRB 901 est tout juste à l'équilibre (25 644 €) ;
- le CRB 902 enregistre une légère perte (- 47 561 €) correspondant à la partie des dépenses sur ressources propres effectuées au titre du projet Cursus + ; toutes les autres dépenses du CRB sont couvertes par un produit (subvention ANR PIA).

Tous CRB confondus, les taux d'exécution des charges et des produits s'élèvent respectivement 81 % et 83 %, contre 83 % et 79 % en 2018.

5. Soutenabilité du budget

Après retraitement du résultat net avec les opérations sans flux de trésorerie, la COMUE dégage une capacité d'autofinancement (CAF) de 1 351 683 €, en amélioration par rapport à 2018 (253 K€). Cette amélioration s'explique, à titre principal, par l'inscription de la dotation aux provisions de 905 K€.

34,42 M€ ont été prélevés sur le fonds de roulement en 2019, portant ainsi ce dernier à 26,78 M€.

Le niveau de trésorerie en fin d'exercice reste à un niveau important : 54,71 M€ contre 55,46 M€ fin 2018 :

- la variation de trésorerie sur les opérations non budgétaires est largement positive (34,64 M€) principalement du fait du tirage d'emprunt de 35 M€ sur l'exercice ;
- tandis que la variation de trésorerie budgétaire est largement négative (-47,84 M€)
- ce qui conduit ainsi, au global, à une variation de trésorerie négative sur l'exercice (-752 476 €).

Il convient de rappeler qu'en septembre 2019, les bâtiments construits dans le cadre du contrat de partenariat ENS Monod ont été remis par Neolys à la COMUE, puis transférés ensuite à l'ENS. Ces opérations se sont traduites par :

- la comptabilisation d'une dette financière de 27,68 M€ correspondant à l'emprunt souscrit par Neolys pour financer l'investissement ; cette dette sera remboursée par la COMUE sur la durée du contrat de partenariat par le biais d'un loyer financier ;
- la comptabilisation à l'actif d'un montant équivalent correspondant à l'immobilisation financière.

Ces mouvements sont sans impact sur le fonds de roulement.

En revanche, à la demande du commissaire aux comptes, une écriture de régularisation a été passée pour le contrat de partenariat Lyon Sud : inscription du montant du bien (14,37 M€) en immobilisation financière. Cette opération a eu un impact direct sur le fonds de roulement de l'établissement (impact de 14,37 M€).

Le prélèvement sur fonds de roulement constaté en 2019 (34,42 M€) doit donc être relativisé, car il s'explique pour 14,37 M€ par l'écriture comptable décrite ci-dessus, sans impact en trésorerie, et par le prélèvement (20 M€) directement liée au volume important de dépenses d'investissement réalisées sur l'exercice, principalement dans le cadre du Plan Campus.

En conclusion, en 2019, même si le niveau de trésorerie en fin d'exercice reste très confortable (54,71 M€), le fonds de roulement évolue négativement du fait :

- des décaissements importants liés aux travaux du Plan campus, partiellement compensés par l'emprunt ;
- et d'une régularisation comptable (d'un montant de 14,37 M€) correspondant au contrat de partenariat Lyon Sud.

Compte tenu des montants de dépenses restant à réaliser sur le Plan Campus, l'année 2020 sera marquée par un nouveau tirage d'emprunt qui permettra de faire face aux décaissements prévus, non couverts par les intérêts de la dotation non consomptible.



UNIVERSITE DE LYON

Projet de Compte financier 2019.

Lyon, le 13 mars 2019

UDL - COMpte FINANCIER 2019

Tableau 0
VERIFICATION**Tableau 2**

	Agrégé	Tableau 2	ETAT
Σ AE	72 384 402 €	72 384 402 €	OK
Σ CP	118 636 153 €	118 636 153 €	OK
Σ RECETTES	83 240 042 €	83 240 042 €	OK

Tableau 3

	Tableau 2	Tableau 3	ETAT
Σ AE	72 384 402 €	72 384 402 €	OK
Σ CP	118 636 153 €	118 636 153 €	OK
Σ RECETTES	83 240 042 €	83 240 042 €	OK
SOLDE BUDGETAIRE	- 35 396 111 €	- 35 396 111 €	OK

Tableau 4

	Tableau 2	Tableau 4	ETAT
SOLDE BUDGETAIRE	- 35 396 111 €	- 35 396 111 €	OK
Tableau 7	Tableau 4	ETAT	
Opération pour compte de Tiers	10 141 380 €	10 141 380 €	OK
Opérations au nom et pour le compte de tiers (encaissements de l'exercice)	13 684 057 €	13 684 057 €	OK
Tableau 7	Tableau 4	ETAT	
Autres décaissements sur comptes de tiers(non budgétaires)	584 681 €	584 681 €	OK
Remboursements d'emprunts	4 406 152 €	4 406 152 €	OK
Nouveaux emprunts	35 000 000 €	35 000 000 €	OK
Autres encassemens sur comptes de tiers (non budgétaires)	1 091 791 €	1 091 791 €	OK
Variation de trésorerie	- 752 476 €	- 752 476 €	OK
Variation de trésorerie fléchée	12 453 065 €	12 453 065 €	OK

Tableau 5

	Tableau 4	Tableau 5	ETAT
Opération pour compte de Tiers	10 141 380 €	10 141 380 €	NOK
Opérations au nom et pour le compte de tiers (encaissements de l'exercice)	13 684 057 €	13 684 057 €	OK

Tableau 7

	Tableau 2	Tableau 7	ETAT
Σ CP	118 636 153 €	118 636 153 €	OK
Σ CP - PERSONNEL	14 206 014 €	14 206 014 €	NOK
Σ CP - INVESTISSEMENT	36 753 057 €	36 753 057 €	OK
Σ CP - FONCTIONNEMENT	67 677 082 €	67 677 082 €	OK
Σ RECETTES	83 240 042 €	83 240 042 €	OK
Tableau 3	Tableau 7	ETAT	
Subvention pour charges de service public	6 908 663 €	6 908 663 €	OK
Autres financements de l'Etat	234 500 €	234 500 €	OK
Fiscalité affectée	- €	- €	OK
Autres financements publics	38 077 995 €	38 077 995 €	OK
Recettes propres	1 690 739 €	1 690 739 €	OK
Financements de l'Etat fléchés	- €	- €	OK
Autres financements publics	36 169 529 €	36 169 529 €	OK
Recettes propres fléchées	158 616 €	158 616 €	NOK
Tableau 8	Tableau 7	ETAT	
Variation trésorerie fléchée	12 453 065 €	12 453 065 €	OK
Total recettes fléchées	36 328 145 €	36 328 145 €	OK
Total dépenses sur recettes fléchées	23 875 080 €	23 875 080 €	OK

Tableau 9 -A

	Tableau 10 -A	Tableau 9 -A	ETAT
Total Opération	636 930 894 €	636 930 894 €	OK
Détail Opérations	636 930 894 €	636 930 894 €	OK
TOTAL des AE ouvertes en N	33 146 580 €	33 146 580 €	OK
TOTAL des CP ouverts en N	87 868 612 €	87 868 612 €	OK

Tableau 9 -B

	Tableau 9 -A	Tableau 9 -B	ETAT
Total programmes pluriannuels d'investissement	636 930 894 €	636 930 894 €	OK



UNIVERSITE DE LYON

Projet de Compte financier 2019.

Lyon, le 9 avril 2020



UNIVERSITE DE LYON (UDL)

Projet de Compte financier 2019.

**Présenté au Conseil d'Administration du 9 avril 2020
Par le Président de l'Université de LYON (UDL)**

**Adopté par le Conseil d'Administration de l'Université
de Lyon , dans sa séance du 9 avril 2020**

Fait à Lyon, le 9 avril 2020



SOMMAIRE

	PAGES
<u>COMPTE FINANCIER - 2019</u>	
Plafond d' emplois	4
Autorisations Budgétaires	5
Dépenses par destination et Recettes par origine	6
Equilibre financier	7
Opérations pour comptes de tiers	8
Situation patrimoniale	9
Plan de tresorerie	10
Opérations liées aux recettes fléchées	11
Opérations Pluriannuelles	12
Détail des Opérations Pluriannuelles et programmation	13
Annexe Immobilière	17
Synthèse budgétaire et comptable	18
<u>BUDGET CRB 900 - UDL</u>	
Autorisations Budgétaires	20
Dépenses par destination et Recettes par origine	21
Situation patrimoniale	22
<u>BUDGET CRB 901 - LYON Cité Campus</u>	
Autorisations Budgétaires	24
Dépenses par destination et Recettes par origine	25
Situation patrimoniale	26
<u>BUDGET CRB 902 - PIA - IDEX</u>	
Autorisations Budgétaires	28
Dépenses par destination et Recettes par origine	29
Situation patrimoniale	30



UDL - COMPTE FINANCIER 2019

Tableau 1

Tableau des emplois présenté par l'établissement à l'appui du budget 2019

Emplois financés hors SCSP en équivalent temps plein total

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Catégories d'emplois	Nature des emplois		(A) Emplois sous plafond Etat *	(B) Emplois financés hors SCSP	(C) = (A) + (B) Global
	Permanents	Titulaires			
Enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs	Permanents	CDI	-	-	-
	Permanents	CDD	-	-	-
	Non permanents	CDD	-	-	-
S/total EC			-	-	-
Elèves fonctionnaires stagiaires des ENS			-	-	-
BIATOS	Permanents	Titulaires	32	32	32
	Permanents	CDI	3	3	24
	Non permanents	CDD	43	41	143
S/total Biatoss			78	76	199
Totaux			78	76	310
Rappel du plafond des emplois fixé par l'Etat			93	93	93

Note sur les modalités de renseignement du tableau

Ce tableau doit être annexé au budget de l'établissement et, en cas de modification, aux budgets rectificatifs. Les chiffres qu'il contient doivent être exprimés en équivalents temps.
 Seul est soumis au vote du conseil d'administration le plafond global des emplois (case annotée (2))

Le nombre total d'emplois sous plafond Etat (case annotée (1)) ne peut être supérieur au plafond des emplois Etat qui a été notifié à l'établissement et rappelé en case (3)

* : cf. article R719-54 du code de l'éducation : "plafond d'emplois fixé par l'Etat relatif aux emplois financés par l'Etat"

** : cf. article R719-54 du code de l'éducation : "plafond d'autorisation de l'ensemble des emplois rémunérés par l'établissement"

UDL - COMpte FINANCIER 2019

Tableau 2
Autorisations budgétaires

Autorisations budgétaires en AE et CP, prévisions de recettes et solde budgétaire *

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	Dépenses					
	Montants					
	AE BR2 2019	AE VARIATION	AE COMPTE FINANCIER 2019	CP BR2 2019	CP VARIATION	CP COMPTE FINANCIER 2019
Personnel	14 596 751 €	- 390 737 €	14 206 014 €	14 596 751 €	- 390 737 €	14 206 014 €
dont contributions employeur au CAS Pension	562 700 €	115 220 €	677 920 €	562 700 €	115 220 €	677 920 €
Fonctionnement et intervention	63 776 343 €	- 29 771 421 €	34 004 922 €	49 960 221 €	- 13 207 165 €	36 753 057 €
Investissement	30 558 508 €	- 6 385 042 €	24 173 466 €	84 145 231 €	- 16 468 149 €	67 677 082 €
le cas échéant, sur autorisation du contrôleur budgétaire, une ou plusieurs enveloppes* destinées à des contrats de recherche : personnel fonctionnement investissement	- €	- €	- €	- €	- €	- €
TOTAL DES DÉPENSES	108 931 602 €	- 36 547 200 €	72 384 402 €	148 702 203 €	- 30 066 050 €	118 636 153 €
Solde budgétaire (excédent)				- €	- €	- €

* Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées"

	Recettes		
	Montants		
	RECETTES BR2 2019	RECETTES VARIATIONS	RECETTES COMPTE FINANCIER 2019
56 054 092 €	- 9 142 195 €	46 911 897 €	Recettes globalisées
6 202 355 €	706 308 €	6 908 663 €	Subvention pour charges de service public
905 304 €	- 670 804 €	234 500 €	Autres financements de l'Etat
- €	- €	- €	Fiscalité affectée
46 820 893 €	- 8 742 897 €	38 077 995 €	Autres financements publics
2 125 541 €	- 434 802 €	1 690 739 €	Recettes propres
26 052 158 €	10 275 987 €	36 328 145 €	Recettes fléchées *
15 000 €	- 15 000 €	- €	Financements de l'Etat fléchés
25 974 250 €	10 195 280 €	36 169 529 €	Autres financements publics fléchés
62 908 €	95 707 €	158 616 €	Recettes propres fléchées
82 106 250 €	1 133 792 €	83 240 042 €	TOTAL DES RECETTES
66 595 953 €	31 199 842 €	35 396 111 €	Solde budgétaire (déficit)

Tableau 3

Dépenses par destination et recettes par origine

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Tableau des dépenses par destination (obligatoire)

	Personnel		Fonctionnement		Investissement		Total	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
D101 - Formation initiale et continue de niveau Licence	- €	- €	1 120 €	1 120 €	- €	- €	1 120 €	1 120 €
D102 - Formation initiale et continue de niveau Master	129 172 €	129 172 €	146 686 €	141 994 €	2 308 €	44 668 €	278 166 €	315 834 €
D103 - Formation initiale et continue de niveau Doctorat	1 246 700 €	1 246 700 €	1 560 301 €	1 527 965 €	119 628 €	163 710 €	2 926 629 €	2 938 375 €
Formation initiale et continue	1 375 872 €	1 375 872 €	1 708 108 €	1 671 079 €	121 936 €	208 378 €	3 205 915 €	3 255 329 €
D105 - Bibliothèques et documentation	10 704 €	10 704 €	- €	88 301 €	- €	- €	10 704 €	99 005 €
D106 - Recherche universitaire en sciences de la vie, biotechnologie et santé	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
D107 - Recherche universitaire en mathématiques, sciences et techniques de l'information et de la communication, micro et nanotechnologies	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
D108 - Recherche universitaire en physique, chimie et sciences pour l'ingénieur	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
D109 - Recherche universitaire en physique nucléaire et des hautes énergies	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
D110 - Recherche universitaire en sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement	- €	- €	1 263 €	1 263 €	1 627 €	- €	2 890 €	1 263 €
D111 - Recherche universitaire en sciences de l'homme et de la société	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
D112 - Recherche universitaire interdisciplinaire et transversale	6 485 140 €	6 485 140 €	6 031 733 €	5 623 881 €	245 300 €	245 226 €	12 762 173 €	12 354 247 €
D113 - Diffusion des savoirs et musées	461 378 €	461 378 €	453 305 €	452 294 €	- €	- €	914 683 €	913 672 €
D114 - Immobilier	1 818 760 €	1 818 760 €	13 578 307 €	14 200 728 €	23 540 663 €	66 957 554 €	38 937 731 €	82 977 042 €
D115 - Pilotage et support	3 616 213 €	3 616 213 €	11 510 979 €	14 002 580 €	263 940 €	265 925 €	15 391 132 €	17 884 718 €
	12 392 195 €	12 392 195 €	31 575 587 €	34 369 047 €	24 051 530 €	67 468 705 €	68 019 312 €	114 229 947 €
D201 - Aides directes aux étudiants	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
D202 - Aides indirectes	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
D203 - Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives	437 947 €	437 947 €	721 227 €	712 930 €	- €	- €	1 159 174 €	1 150 878 €
Étudiants	437 947 €	437 947 €	721 227 €	712 930 €	- €	- €	1 159 174 €	1 150 878 €
Total	14 206 014 €	14 206 014 €	34 004 922 €	36 753 057 €	24 173 466 €	67 677 082 €	72 384 402 €	118 636 153 €
SOLDE BUDGETAIRE (excédent)								- €

Tableau des recettes par origine (obligatoire)

	Recettes non fléchées					Recettes fléchées			Total
	Subvention pour charges de service public	Autres financements de l'Etat	Fiscalité Affectée	Autres financements publics	Recettes propres	Financement de l'Etat fléché	Autres financements publics fléchés	Recettes propres fléchées	
R1 - Subvention pour charges de service public	6 908 663 €								6 908 663 €
R2 - Inscriptions					- €	- €	- €	- €	- €
R3 - Autres Formations					1 410 €	- €	16 513 €	15 300 €	33 222 €
R4 - Taxe d'Apprentissage					- €	- €	- €	- €	- €
R5 - Hors ANR					- €	- €	- €	- €	- €
R6 - Valorisation					- €	- €	- €	- €	- €
R7 - ANR investissements d'avenir				888 258 €	- €	35 471 901 €	- €	- €	36 360 159 €
R8 - ANR hors investissements d'avenir				23 677 989 €	- €	- €	- €	- €	23 677 989 €
R9 - Subventions d'exploitation et financement des actifs - Région				1 224 296 €	- €	19 996 €	- €	- €	1 244 292 €
R10 - Subventions d'exploitation et financement des actifs - Union Européenne				336 039 €	- €	60 023 €	- €	- €	396 062 €
R11 - Subventions d'exploitation et financement des actifs - Autres		234 500 €		3 374 642 €	238 669 €	- €	435 624 €	32 884 €	4 316 318 €
R12 - Fondations - fonds propres, réserves, dons et legs		- €		848 000 €	626 000 €	- €	11 500 €	- €	1 485 500 €
R13 - Autres recettes				7 728 772 €	824 661 €	- €	153 972 €	110 432 €	8 817 837 €
Total	6 908 663 €	234 500 €	- €	38 077 995 €	1 690 739 €	- €	36 169 529 €	158 616 €	83 240 042 €
SOLDE BUDGETAIRE (déficit)								35 396 111 €	

Tableau 4
Équilibre financier
POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Besoins (utilisation des financements)			
	BR2 2019	Variation	COMPTE FINANCIER 2019
Solde budgétaire (déficit)	66 595 953 €	- 31 199 842 €	35 396 111 €
dont solde budgétaire budget principal	- €	- €	- €
dont solde budgétaire budget du SAIC	- €	- €	- €
dont solde budgétaire FU	- €	- €	- €
dont solde budgétaire BAI	- €	- €	- €
dont solde budgétaire SIE	- €	- €	- €
		- €	
Remboursements d'emprunts	4 363 956 €	42 196 €	4 406 152 €
		- €	
Opérations au nom et pour le compte de tiers (décaissements de l'exercice)	12 019 486 €	- 1 878 106 €	10 141 380 €
		- €	
Autres décaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)	71 883 €	512 798 €	584 681 €
		- €	
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (= D2+b1+c1+e1)	83 051 278 €	- 32 522 954 €	50 528 324 €
Variation de trésorerie	- €	- €	- €
dont Abondement de la trésorerie fléchée		12 453 065 €	12 453 065 €
dont Abondement de la trésorerie disponible (non fléchée)		- €	- €
TOTAL DES BESOINS	83 051 278 €	- 32 522 954 €	50 528 324 €

Financements (couverture des besoins)			
BR2 2019	Variation	COMPTE FINANCIER 2019	
- €	- €	- €	Solde budgétaire (excédent)
- €	- €	- €	dont solde budgétaire budget principal
- €	- €	- €	dont solde budgétaire budget du SAIC
- €	- €	- €	dont solde budgétaire FU
- €	- €	- €	dont solde budgétaire BAI
- €	- €	- €	dont solde budgétaire SIE
	- €		
35 000 000 €	- €	35 000 000 €	Nouveaux emprunts
	- €		
10 177 365 €	3 506 692 €	13 684 057 €	Opérations au nom et pour le compte de tiers (encaissements de l'exercice)
	- €		
110 448 €	981 343 €	1 091 791 €	Autres encaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)
	- €		
45 287 813 €	4 488 035 €	49 775 848 €	Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (=D1+b2+c2+e2)
37 763 465 €	- 37 010 989 €	752 476 €	Variation de trésorerie
4 025 352 €	- 4 025 352 €	- €	dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée
33 738 112 €	- 20 532 571 €	13 205 541 €	dont Prélèvement sur la trésorerie disponible (non fléchée)
83 051 278 €	- 32 522 954 €	50 528 324 €	TOTAL DES FINANCEMENTS

UDL - COMpte FINANCIER 2019
Tableau 5
Opérations pour le compte de tiers
POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT**Suivi des opérations au nom et pour le compte de tiers**

Opérations ou regroupement d'opérations de même nature	Comptes	Libellé	décaissements	encaissements
LABEX ASLAN	C 4731	CNRS	437 838 €	1 313 514 €
IDEFI	C 4731		- €	2 034 514 €
EUR Sleight	C 4731	Université Jean Monnet	1 125 452 €	1 125 452 €
EUR H2O	C 4731	Université Claude Bernard	770 714 €	1 541 428 €
PLASCAN	C 4731	Centre de recherche en cancé	4 398 620 €	4 390 896 €
TVA		Remboursement de TVA	3 408 756 €	3 278 253 €
TOTAL			10 141 380 €	13 684 057 €



UDL - COMpte FINANCIER 2019

Tableau 6
Situation Patrimoniale

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	BR2 2019	Variation	COMPTE FINANCIER 2019	PRODUITS	BR2 2019	Variation	COMPTE FINANCIER 2019
Personnel	14 421 590 €	- 376 111 €	14 045 480 €	Subventions de l'Etat	7 078 959 €	- 1 214 €	7 077 745 €
- €	- €	- €	- €	Fiscalité affectée	- €	- €	- €
Fonctionnement autre que les charges de personnel et intervention	50 530 877 €	- 11 707 000 €	38 823 877 €	Autres subventions	56 105 929 €	- 17 739 134 €	38 366 796 €
				- Autres produits	951 590 €	6 517 023 €	7 468 613 €
TOTAL DES CHARGES (1)	64 952 467 €	- 12 083 110 €	52 869 357 €	TOTAL DES PRODUITS (2)	64 136 478 €	- 11 223 324 €	52 913 154 €
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	- €	43 797 €	43 797 €	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	815 989 €	- 815 989 €	- €
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	64 952 467 €	- 12 039 313 €	52 913 154 €	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	64 952 467 €	- 12 039 313 €	52 913 154 €

	BR2 2019	Variation	COMPTE FINANCIER 2019
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	- 815 989 €	859 786 €	43 797 €
+ (C 68) dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	1 937 729 €	72 191 €	2 009 920 €
- (C 78) reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	288 794 €	- 188 833 €	99 961 €
+ (C 675) valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	- €	- €	- €
- (C 775) produits de cession d'éléments d'actifs	- €	- €	- €
- (C 777) quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	542 796 €	59 277 €	602 073 €
= CAF ou IAF*	290 150 €	1 061 533 €	1 351 683 €

* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

État prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale

en droits constatés

EMPLOIS	BR2 2019	Variation	COMPTE FINANCIER 2019	RESSOURCES	BR2 2019	Variation	COMPTE FINANCIER 2019
Insuffisance d'autofinancement*	- €	- €	- €	Capacité d'autofinancement*	290 150 €	1 061 533 €	1 351 683 €
				Financement de l'actif par l'état	28 700 €	9 902 763 €	9 931 463 €
Investissements	84 145 231 €	27 713 645 €	111 858 876 €	Financement de l'actif par des tiers autres que l'état	20 890 021 €	- 13 222 985 €	7 667 036 €
Remboursement des dettes financières	4 363 956 €	52 195 €	4 416 151 €	Autres ressources	- €	201 249 €	201 249 €
TOTAL DES EMPLOIS (5)	88 509 186 €	27 765 840 €	116 275 027 €	TOTAL DES RESSOURCES (6)	83 891 057 €	- 2 038 440 €	81 852 617 €
APPORT au FONDS DE ROULEMENT (7) = (6)-(5)	- €	- €	- €	PRELEVEMENT sur FONDS DE ROULEMENT (8) = (6)-(5)	4 618 129 €	29 804 281 €	34 422 410 €

	Compte Financier 2018	Variation Compte Financier / BR2	BR2 2019	Variation Comptes Financiers 2019/2018	COMPTE FINANCIER 2019
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT : APPOINT (7) ou PRELEVEMENT (8)	23 558 092 €	- 29 804 281 €	- 4 618 129 €	- 57 980 502 €	- 34 422 410 €
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT	6 404 798 €	- 66 815 270 €	33 145 336 €	- 40 074 732 €	- 33 669 934 €
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou PRELEVEMENT (II)	17 153 294 €	37 010 989 €	- 37 763 465 €	- 17 905 770 €	- 752 476 €
Niveau du FONDS DE ROULEMENT	61 206 802 €	- 29 804 281 €	56 588 673 €	- 34 422 410 €	26 784 392 €
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	5 741 422 €	- 66 815 270 €	38 886 758 €	- 33 669 934 €	27 928 512 €
Niveau de la TRESORERIE	55 465 380 €	37 010 989 €	17 701 915 €	- 752 476 €	54 712 904 €

Tableau 7 - Plan de trésorerie

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

(K€ TTC)	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	TOTAL Variation de la trésorerie annuelle
(1) SOLDE INITIAL (début de mois)	55 465 380 €	71 366 280 €	62 389 654 €	58 101 428 €	53 032 506 €	42 287 376 €	35 639 122 €	67 430 377 €	64 756 539 €	52 899 797 €	78 011 792 €	67 652 367 €	54 712 904 €
dont placements	= total du C_50												
ENCAISSEMENTS													
A1. Recettes budgétaires globalisées	7 749 737 €	636 701 €	989 878 €	9 384 485 €	1 021 654 €	715 442 €	11 652 505 €	400 302 €	486 850 €	6 752 611 €	3 224 496 €	3 897 236 €	46 911 897 €
Subvention pour charges de service public	1 601 700	-	-	1 601 700	-	-	2 242 377	-	-	961 016	425 800	76 070	6 908 663 €
Autres financements de l'Etat	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	234 500	234 500 €
Fiscalité affectée	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	- €
Autres financements publics	6 079 189	636 701	712 640	7 587 859	941 155	715 442	9 353 629	276 431	486 850	5 661 536	2 579 403	3 047 160	38 077 995 €
Recettes propres	68 848	-	277 238	194 926	80 499	-	56 499	123 871	-	130 059	219 293	539 506	1 690 739 €
A2 . Recettes budgétaires fléchées	11 110 001 €	4 500 €	- €	16 641 €	1 305 000 €	184 €	- €	932 053 €	- €	22 837 516 €	- €	122 250 €	36 328 145 €
Financements de l'Etat fléchés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	- €
Autres financements publics	11 110 001	-	-	15 041	1 305 000	-	-	904 503	-	22 834 984	-	-	36 169 529 €
Recettes propres fléchées	-	4 500	-	1 600	-	184	-	27 550	-	2 532	-	122 250	158 616 €
A3 . Opérations non budgétaires	3 071 064 €	600 €	3 744 000 €	59 392 €	211 979 €	37 311 €	35 010 519 €	15 815 €	1 421 308 €	3 549 515 €	164 503 €	2 489 842 €	49 775 848 €
Nouveaux emprunts	-	-	-	-	-	-	35 000 000	-	-	-	-	-	35 000 000 €
Opérations pour compte de tiers (encaissements de l'exercice) hors TVA	2 450 687	-	3 744 000	-	-	-	-	-	1 333 440	2 230 781	-	646 896	10 405 804 €
TVA	606 920	-	-	54 001	202 046	18 699	-	7 142	15 762	929 769	95 409	1 348 505	3 278 253 €
Autres encaissements sur comptes de tiers	13 457	600	-	5 391	9 933	18 612	10 519	8 673	72 106	388 965	69 094	494 441	1 091 791 €
A. TOTAL	21 930 802 €	641 801 €	4 733 878 €	9 460 518 €	2 538 633 €	752 937 €	46 663 024 €	1 348 170 €	1 908 158 €	33 139 642 €	3 388 999 €	6 509 328 €	133 015 890 €
DECASSEMENTS													
B1. Enveloppes hors recettes fléchées	3 129 225 €	7 795 986 €	7 062 224 €	7 088 703 €	10 062 203 €	4 869 315 €	11 411 977 €	2 480 601 €	9 803 649 €	4 529 955 €	11 715 270 €	14 811 965 €	94 761 073 €
Personnel	530 722	549 719	541 249	507 595	532 502	543 873	569 388	541 680	556 681	570 666	581 900	617 737	6 643 712 €
Fonctionnement	631 760	968 404	2 160 209	962 717	4 318 606	690 214	1 989 740	112 648	4 815 589	796 115	1 684 186	1 680 817	20 811 005 €
Intervention	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	- €
Investissement	1 966 743	6 277 863	4 360 766	5 618 391	5 211 095	3 635 228	8 852 849	1 826 273	4 431 379	3 163 174	9 449 184	12 513 411	67 306 356 €
B2. Dépenses sur recettes fléchées	2 021 699 €	1 542 166 €	1 156 314 €	1 730 716 €	2 875 436 €	1 726 894 €	2 568 102 €	1 106 552 €	2 462 069 €	2 533 476 €	1 729 476 €	2 422 180 €	23 875 080 €
Personnel	672 454	694 240	653 349	642 087	634 053	633 138	608 235	596 767	528 803	573 443	703 789	621 944	7 562 302 €
Fonctionnement	1 279 584	783 903	496 311	1 080 427	2 222 680	1 062 266	1 931 798	490 192	1 858 809	1 958 816	1 015 832	1 761 434	15 942 052 €
Intervention	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	- €
Investissement	69 661	64 023	6 654	8 202	18 703	31 490	28 069	19 593	74 457	1 217	9 855	38 802	370 726 €
B3. Opérations non budgétaires	878 978 €	280 275 €	803 566 €	5 710 021 €	346 124 €	804 982 €	891 690 €	434 855 €	1 499 182 €	964 216 €	303 678 €	2 214 646 €	15 132 213 €
Remboursements d'emprunts	35 748	140 980	684 022	36 012	141 981	115 009	607 169	142 988	729 759	331 451	144 004	1 297 029	4 406 152 €
Opérations gérées en compte de tiers (décaissements de l'exercice) hors TVA	-	-	-	5 607 172	-	562 726	-	-	-	562 726	-	-	6 732 624 €
TVA décaissée	797 449	97 497	72 746	25 039	152 745	68 072	230 761	250 069	716 925	26 791	113 257	857 405	3 408 756 €
Autres décaissements sur comptes de tiers (cautions)	45 781	41 798	46 798	41 798	51 398	59 175	53 760	41 798	52 498	43 248	46 417	60 212	584 681 €
B. TOTAL	6 029 902 €	9 618 427 €	9 022 104 €	14 529 440 €	13 283 763 €	7 401 191 €	14 871 769 €	4 022 008 €	13 764 900 €	8 027 647 €	13 748 424 €	19 448 791 €	133 768 366 €
(2) SOLDE DU MOIS = A - B	15 900 900 €	- 8 976 626 €	- 4 288 226 €	- 5 068 922 €	- 10 745 130 €	- 6 648 254 €	31 791 255 €	- 2 673 838 €	- 11 856 742 €	25 111 995 €	- 10 359 425 €	- 12 939 463 €	752 476 €
SOLDE CUMULE (1) + (2)	71 366 280 €	62 389 654 €	58 101 428 €	53 032 506 €	42 287 376 €	35 639 122 €	67 430 377 €	64 756 539 €	52 899 797 €	78 011 792 €	67 652 367 €	54 712 904 €	54 712 904 €
dont var. trésorerie fléchée = A2 - B2													
dont var. trésorerie sur op. non budgétaires =													
dont var. trésorerie budgétaire globale = A1-B1													

* Variation de trésorerie correspondant à celle du tableau d'équilibre financier

Tableau 8
Opérations liées aux recettes fléchées
POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT**Suivi des opérations liées aux recettes fléchées ***

CRB 900 - ADILYS - DISRUPT CAMPUS	Antérieures à 2018	2018	2019	2020	2021
Position de financement des opérations fléchées en début d'exercice - Adilys	- €	204 534 €	5 974 €	166 569 €	- 16 739 €
Recettes fléchées (b)	288 494 €	- €	466 474 €	153 024 €	311 037 €
Autres Financements de l'Etat fléchés					
Autres Financements publics fléchés (BPI, collectivités locales...)	288 494 €		428 174 €		161 037 €
Autres recettes fléchées			38 300 €	153 024 €	150 000 €
Dépenses sur recettes fléchées (c)	83 960 €	198 560 €	305 880 €	336 332 €	311 037 €
Personnel					
AE=CP	71 779 €	138 130 €	154 107 €	161 700 €	140 000 €
Fonctionnement et intervention					
AE	16 116 €	97 928 €	147 062 €	174 631 €	135 561 €
CP	9 181 €	54 676 €	151 773 €	174 632 €	171 037 €
Investissement					
AE	3 000 €	5 753 €	- €	- €	
CP	3 000 €	5 753 €	- €	- €	
Solde budgétaire de l'exercice résultant des opérations fléchées - Adilys (b) - (c)	204 534 €	- 198 560 €	160 595 €	- 183 308 €	0 €

CRB 900 - INSPIRES	Antérieures à 2018	2018	2019	2020	2021
Position de financement des opérations fléchées en début d'exercice - Inspires	- €	158 389 €	107 294 €	103 035 €	98 654 €
Recettes fléchées (b)	162 587 €	- €	60 023 €	63 319 €	45 457 €
Autres Financements de l'Etat fléchés					
Autres Financements publics fléchés (UE)	162 587 €	0	60 023	63 319 €	45 457 €
Dépenses sur recettes fléchées (c)	4 198 €	51 094 €	64 283 €	67 700 €	45 457 €
Personnel					
AE=CP	37 973 €	38 054 €	37 700 €	37 700 €	
Fonctionnement et intervention					
AE	7 878 €	13 092 €	26 188 €	30 000 €	4 149 €
CP	4 198 €	13 121 €	26 229 €	30 000 €	7 757 €
Investissement					
AE					
CP					
Solde budgétaire de l'exercice résultant des opérations fléchées - Inspires (b) - (c)	158 389 €	- 51 094 €	- 4 260 €	- 4 381 €	0 €

CRB 900 - LUDIMOODLE	Antérieures à 2018	2018	2019	2020	2021
Position de financement des opérations fléchées en début d'exercice - Ludimoodle	- €	48 470 €	37 169 €	31 727 €	- 8 273 €
Recettes fléchées (b)	331 922 €	- €	110 641 €	- €	110 640 €
Autres Financements de l'Etat fléchés					
Autres Financements publics fléchés (CDC)	331 922 €	- €	110 641 €		110 640 €
Dépenses sur recettes fléchées (c)	283 452 €	11 301 €	116 083 €	40 000 €	110 640 €
Personnel					
AE=CP	1 591 €	8 331 €	9 243 €	10 000 €	10 000 €
Fonctionnement et intervention					
AE	473 353 €	8 720 €	9 225 €	30 000 €	1 013 €
CP	281 861 €	2 970 €	106 840 €	30 000 €	100 640 €
Investissement					
AE					
CP					
Solde budgétaire de l'exercice résultant des opérations fléchées - Ludimoodle (b) - (c)	48 470 €	- 11 301 €	- 5 442 €	- 40 000 €	- €

CRB 902 - LABEX	Antérieures à 2018	2018	2019	2020	2021
Position de financement des opérations fléchées en début d'exercice - LABEX	- € -	115 396 €	- 1 875 778 €	2 170 836 €	- 660 977 €
Recettes fléchées (b)	57 682 309 €	9 746 426 €	14 042 214 €	9 463 459 €	9 969 235 €
Autres Financements de l'Etat fléchés	- €	- €	- €	- €	- €
ANR LABEX	57 599 293 €	9 587 401 €	13 840 091 €	9 363 459 €	9 869 235 €
Autres financements	83 016 €	159 025 €	202 123 €	100 000 €	100 000 €
Dépenses sur recettes fléchées (c)	57 797 705 €	11 506 809 €	9 995 600 €	12 295 272 €	12 295 272 €
Personnel					
AE=CP	32 335 216 €	7 262 581 €	5 545 834 €	5 239 035 €	5 239 035 €
Fonctionnement et intervention					
AE	25 276 979 €	5 003 275 €	4 285 911 €	6 666 802 €	6 666 802 €
CP	23 659 757 €	4 003 874 €	4 204 540 €	6 728 437 €	6 728 437 €
Investissement					
AE	1 841 520 €	223 691 €	247 757 €	603 485 €	603 485 €
CP	1 802 732 €	240 353 €	245 226 €	327 800 €	327 800 €
Solde budgétaire de l'exercice résultant des opérations fléchées LABEX (b) - (c)	- 115 396 €	- 1 760 382 €	4 046 614 €	- 2 831 813 €	- 2 326 037 €

Total opérations sur recettes fléchées	Antérieures à 2018	2018	2019	2020	2021
Recettes fléchées (b)	64 759 915 €	18 150 135 €	36 328 145 €	25 089 192 €	21 562 903 €
Recettes fléchées	64 759 915 €	18 150 135 €	36 328 145 €	25 089 192 €	21 562 903 €
Dépenses sur recettes fléchées	59 180 369 €	19 720 967 €	23 875 080 €	34 104 687 €	31 959 432 €
Personnel					
AE=CP	32 757 041 €	8 521 546 €	7 562 302 €	8 349 423 €	7 521 305 €
Fonctionnement et intervention					
AE	26 663 539 €	30 408 864 €	13 064 645 €	23 171 296 €	9 620 165 €
CP	24 582 386 €	10 869 564 €	15 942 052 €	25 139 464 €	23 870 327 €
Investissement					
AE	1 884 845 €	433 274 €	260 057 €	891 485 €	758 650 €
CP	1 840 942 €	329 857 €	370 726 €	615 800 €	567 800 €
Solde budgétaire de l'exercice résultant des opérations fléchées	5 579 546 €	- 1 570 832 €	12 453 065 €	- 9 015 495 €	- 10 396 529 €

CRB 902 - Institut Convergence LUS	Antérieures à 2018	2018	2019	2020	2021
Position de financement des opérations fléchées en début d'exercice	-	39 567 €	986 113 €	482 334 €	- 872 733 €
Recettes fléchées (b)	- €	1 510 770 €	905 038 €	900 000 €	900 000 €
Autres Financements de l'Etat fléchés	- €	- €	- €	- €	- €
ANR	- €	1 510 770 €	900 000 €	900 000 €	900 000 €
Autres recettes fléchées			5 038 €		
Dépenses sur recettes fléchées (c)	39 567 €	485 090 €	1 408 818 €	2 255 067 €	1 434 570 €
Personnel					
AE=CP	13 823 €	181 323 €	680 155 €	1 024 570 €	1 024 570 €
Fonctionnement et intervention					
AE	73 321 €	424 732 €	781 465 €	1 200 500 €	400 000

Opérations	Montants des opérations	COMPTES FINANCIERS 2019									
		Autorisations d'engagement			Crédits de paiement				Restes		
AE ouvertes au titre des années antérieures	AE consommées au titre des années antérieures	AE reportées ou reprogrammées en 2019	AE nouvelles engagées en 2019	Total des AE engagées	CP ouverts au titre des années antérieures	CP consommés au titre des années antérieures	CP reportés ou reprogrammés en 2019	CP nouveaux consommés en 2019	Total des CP consommés	Restes à engager en fin d'année 2019 (AE)	Restes à payer sur AE consommées en fin d'année 2019 (CP)
(1)	(1)	(2)	(3)	(4) = (2) - (3)	(5)	(6) = (4) + (5)	(7)	(8)	(9) = (7) - (8)	(10)	(11) = (9) + (10)
OPERATIONS PLAN CAMPUS	565 089 630 €	420 263 642 €	420 263 642 €	- €	29 412 979 €	29 412 979 €	217 161 651 €	217 161 651 €	- €	85 256 836 €	115 413 008 €
OPERATIONS ANTICIPÉES	25 315 903 €	25 302 430 €	25 302 430 €	- €	2 543 000 €	2 543 000 €	2 543 000 €	2 543 000 €	- €	0 €	0 €
LyonTech La Doua T1 Équipement sportifs	2 543 000 €	2 543 000 €	2 543 000 €	- €	3 130 000 €	3 130 000 €	2 855 860 €	2 855 860 €	- €	316 120 €	316 120 €
Paris T2	813 000 €	813 000 €	813 000 €	- €	184 000 €	184 000 €	184 000 €	184 000 €	- €	813 000 €	813 000 €
Résidence B	184 000 €	184 000 €	184 000 €	- €	8 028 000 €	8 028 000 €	7 600 000 €	7 600 000 €	- €	400 000 €	400 000 €
AXE vert T1 + T2	8 028 000 €	71 949 €	71 949 €	- €	610 000 €	610 000 €	610 000 €	610 000 €	- €	0 €	0 €
Epicerie Solidaire	78 034 €	610 000 €	610 000 €	- €	4 300 000 €	4 300 000 €	4 300 000 €	4 300 000 €	- €	0 €	0 €
Isolation Gymnase	610 000 €	317 612 €	317 612 €	- €	3 932 700 €	3 932 700 €	3 057 100 €	3 057 100 €	- €	7 388 €	0 €
Hall Motte	4 300 000 €	3 932 700 €	3 932 700 €	- €	1 330 159 €	1 330 159 €	1 330 159 €	1 330 159 €	- €	875 600 €	875 600 €
1ere tranche Sous station	325 000 €	10 151 593 €	10 151 593 €	- €	10 151 593 €	10 151 593 €	10 151 593 €	10 151 593 €	- €	163 197 €	0 €
AXE vert T3 et Sous station T2	3 932 700 €	10 151 593 €	10 151 593 €	- €	24 008 569 €	24 008 569 €	6 775 876 €	6 775 876 €	- €	1 906 472 €	8 100 540 €
CRÉDITS INGENIERIE 2008-2013	10 151 593 €	4 419 413 €	4 419 413 €	- €	19 589 156 €	19 589 156 €	1 129 129 €	1 129 129 €	- €	301 170 €	3 545 728 €
Intérêts Emprunts BE/CDC - Tirage 1	4 419 413 €	6 775 876 €	6 775 876 €	- €	6 775 876 €	6 775 876 €	- €	- €	- €	1 383 854 €	1 383 854 €
Intérêts Emprunts BE/CDC - Tirage 2	19 589 156 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	221 448 €	221 448 €
Intérêts Emprunts BE/CDC - Tirage 3	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	0 €	6 554 428 €
Intérêts Emprunts BE/CDC - Tirage 4	6 775 876 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	8 100 540 €	8 100 540 €
CAMPUS CHARLES MERIEUX	242 139 928 €	151 395 866 €	151 395 866 €	- €	6 714 750 €	6 714 750 €	73 237 508 €	73 237 508 €	- €	31 424 831 €	84 029 312 €
LYON SUJ	41 483 487 €	35 982 124 €	35 982 124 €	- €	110 922 €	110 922 €	8 688 924 €	8 688 924 €	- €	1 529 694 €	5 390 441 €
dont PPP Lyon Sud	39 388 157 €	33 882 124 €	33 882 124 €	- €	110 922 €	110 922 €	6 588 924 €	6 588 924 €	- €	1 529 694 €	5 390 441 €
dont Explorade Lyon Sud	- 2 000 000 €	1 500 000 €	1 500 000 €	- €	600 000 €	600 000 €	600 000 €	600 000 €	- €	0 €	0 €
dont Faculté Lyon Sud	600 000 €	51 528 531 €	51 528 531 €	- €	897 568 €	897 568 €	18 323 712 €	18 323 712 €	- €	13 622 383 €	76 219 029 €
ENS GERLAND	128 645 128 €	32 122 875 €	32 122 875 €	- €	897 568 €	897 568 €	11 267 433 €	11 267 433 €	- €	6 793 978 €	6 793 978 €
dont CP Monod	109 239 472 €	3 847 000 €	3 847 000 €	- €	3 450 000 €	3 450 000 €	3 462 300 €	3 462 300 €	- €	384 700 €	3 545 728 €
dont MOP Descartes	3 847 000 €	6 450 656 €	6 450 656 €	- €	9 108 000 €	9 108 000 €	6 467 512 €	6 467 512 €	- €	995 340 €	2 507 850 €
dont Travaux Préparatoires LR8	6 450 656 €	4 301 593 €	4 301 593 €	- €	2 907 000 €	2 907 000 €	2 034 900 €	2 034 900 €	- €	1 829 747 €	1 847 441 €
dont Restaurant Universitaire Monod	9 108 000 €	5 706 261 €	5 706 261 €	- €	5 706 261 €	5 706 261 €	33 468 161 €	33 468 161 €	- €	14 443 007 €	572 400 €
LES QUAIx	72 011 313 €	46 827 652 €	46 827 652 €	- €	1 349 000 €	1 349 000 €	8 250 000 €	8 250 000 €	- €	1 349 000 €	0 €
dont travaux préparatoires Les Quaix	1 349 000 €	8 250 000 €	8 250 000 €	- €	4 271 812 €	4 271 812 €	4 271 812 €	4 271 812 €	- €	1 829 747 €	1 847 441 €
dont MOP Musée des Moulins	6 149 000 €	4 301 593 €	4 301 593 €	- €	2 907 000 €	2 907 000 €	2 034 900 €	2 034 900 €	- €	1 829 747 €	1 847 441 €
dont MOP Sciences Po	2 907 000 €	1 349 000 €	1 349 000 €	- €	1 349 000 €	1 349 000 €	8 250 000 €	8 250 000 €	- €	0 €	0 €
CAMPUS LYONTECH	240 824 024 €	209 395 185 €	209 395 185 €	- €	15 922 353 €	15 922 353 €	109 191 196 €	109 191 196 €	- €	50 396 412 €	50 396 412 €
CREM	194 415 570 €	161 667 620 €	161 667 620 €	- €	15 501 977 €	15 501 977 €	68 173 845 €	68 173 845 €	- €	49 465 305 €	17 245 974 €
MOP CHEVREUIL	11 488 000 €	11 410 351 €	11 410 351 €	- €	77 649 €	77 649 €	11 078 050 €	11 078 050 €	- €	251 179 €	158 770 €
MOP CHIMIE BIO	17 316 000 €	17 148 795 €	17 148 795 €	- €	165 065 €	165 065 €	16 366 044 €	16 366 044 €	- €	163 747 €	4 140 €
MOP TOUR D	10 725 000 €	10 723 560 €	10 723 560 €	- €	10 059 210 €	10 059 210 €	424 400 €	424 400 €	- €	40 026 €	1 440 €
CHAUFFERIE	2 984 000 €	2 984 000 €	2 984 000 €	- €	4 657 771 €	4 657 771 €	3 093 240 €	3 093 240 €	- €	246 207 €	1 209 229 €
CRÉDITS INGENIERIE 2013-2015	5 867 000 €	4 657 771 €	4 657 771 €	- €	3 903 084 €	3 903 084 €	177 652 €	177 652 €	- €	229 940 €	229 940 €
PÔLE DE VIE	2 984 000 €	40 000 €	40 000 €	- €	126 €	126 €	20 000 €	20 000 €	- €	19 054 €	29 074 €
STRATEGIC IMMOBILIÈRE	71 304 304 €	3 049 071 €	3 049 071 €	- €	3 753 601 €	3 753 601 €	2 777 810 €	2 777 810 €	- €	2 651 776 €	6 771 703 €
CPER - PORTE DES ALPES	30 943 549 €	1 031 043 €	1 031 043 €	- €	1 744 704 €	1 744 704 €	864 902 €	864 902 €	- €	1 682 414 €	28 167 402 €
FABRIQUE DE L'INNOVATION	19 512 000 €	1 410 515 €	1 410 515 €	- €	1 865 958 €	1 865 958 €	1 312 094 €	1 312 094 €	- €	431 993 €	16 235 526 €
CPER - CAMPUS MENDES France	175 000 €	95 842 €	95 842 €	- €	79 158 €	79 158 €	83 363 €	83 363 €	- €	79 158 €	12 478 €
CP											

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

B - PRÉVISIONS DE RECETTES

Opérations	Montant de l'opération envisagé	Financements extérieurs				
		Montant des Financements Extérieurs	Encaissements au titre des années antérieures à 2019	Encaissements pour l'année 2019		Restes à encaisser > 2019
				Encaissements Prévus	Encaissements Réalisés	
(18)	(18) = (19c)	(20)	(21a)	(21b)	22 = (18) - (20) - (21a)	
OPERATIONS PLAN CAMPUS	- €	- €	- €	75 482 401 €	64 001 363 €	265 266 756 €
OPERATIONS ANTICIPES	565 089 630 €	565 089 630 €	235 821 511 €			
LyonTech La Doua T1 Equipement sportifs	2 543 000 €	2 543 000 €	2 543 000 €	- €	- €	- €
Puvis T1	3 172 000 €	3 172 000 €	2 854 800 €	317 200 €	- €	317 200 €
Puvis T2	813 000 €	813 000 €	731 700 €	81 300 €	81 300 €	- €
Residence B	184 000 €	184 000 €	184 000 €	- €	- €	- €
AXE vert T1 + T2	8 028 000 €	8 028 000 €	7 225 200 €	802 800 €	774 800 €	28 000 €
Epicerie Solidaire	78 034 €	78 034 €	71 949 €	- €	- €	6 086 €
Isolation Gymnase	610 000 €	610 000 €	610 000 €	- €	- €	- €
Hall Moteur	4 300 000 €	4 300 000 €	4 300 000 €	- €	- €	- €
1ere tranche Sous station	325 000 €	325 000 €	317 612 €	- €	- €	7 388 €
AXE vert T3 et Sous station	3 932 700 €	3 932 700 €	3 403 850 €	528 850 €	- €	528 850 €
Madeleine	1 330 169 €	1 330 169 €	1 330 169 €	- €	- €	- €
CRÉDITS INGÉNIERIE 2008-2013	10 324 790 €	10 324 790 €	8 705 674 €	- €	- €	1 619 116 €
EMPRUNTS	38 884 985 €	38 884 985 €	1 701 644 €	1 906 472 €	1 906 472 €	35 276 869 €
Intérêts Emprunts BEI/CDC - Tirage 1	4 419 413 €	4 419 413 €	572 515 €	301 170 €	301 170 €	3 545 728 €
Intérêts Emprunts BEI/CDC - Tirage 2	19 589 156 €	19 589 156 €	1 129 129 €	1 383 854 €	1 383 854 €	17 076 173 €
Intérêts Emprunts BEI/CDC - Tirage 3	6 775 876 €	6 775 876 €	- €	221 448 €	221 448 €	6 554 428 €
Intérêts Emprunts BEI/CDC - Tirage 4	8 100 540 €	8 100 540 €	- €	- €	- €	8 100 540 €
CAMPUS CHARLES MERIEUX	242 139 928 €	242 139 928 €	89 684 696 €	16 316 039 €	10 555 826 €	141 899 406 €
LYON SUD	41 483 487 €	41 483 487 €	9 129 280 €	1 723 143 €	2 050 194 €	30 304 013 €
dont PPP Lyon Sud	39 383 487 €	39 383 487 €	7 029 280 €	1 723 143 €	2 050 194 €	30 304 013 €
dont Esplanade Lyon Sud	1 500 000 €	1 500 000 €	1 500 000 €	- €	- €	- €
dont Faculté Lyon Sud	600 000 €	600 000 €	600 000 €	- €	- €	- €
ENS GERLAND	128 645 128 €	128 645 128 €	15 742 917 €	11 960 276 €	5 873 013 €	107 029 198 €
dont CP Monod	109 239 472 €	109 239 472 €	13 946 517 €	10 443 102 €	4 802 079 €	90 490 876 €
dont MOP Descartes	3 847 000 €	3 847 000 €	769 400 €	- €	- €	3 077 600 €
dont Travaux Préparatoires LR8	6 450 656 €	6 450 656 €	552 000 €	995 340 €	184 000 €	5 714 656 €
dont Restaurant Universitaire Monod	9 108 000 €	9 108 000 €	475 000 €	521 834 €	886 934 €	7 746 066 €
LES QUAIIS	72 011 313 €	72 011 313 €	64 812 498 €	2 632 620 €	2 632 620 €	4 566 195 €
dont MOP Les Quais	53 106 313 €	53 106 313 €	50 608 593 €	2 497 720 €	2 497 720 €	- €
dont travaux préparatoires Les Quais	1 349 000 €	1 349 000 €	1 214 100 €	- €	- €	134 900 €
dont MILC	8 500 000 €	8 500 000 €	8 250 000 €	- €	- €	250 000 €
dont MOP Musée des Moulages	6 149 000 €	6 149 000 €	2 545 405 €	134 900 €	134 900 €	3 468 695 €
dont MOP Sciences Po	2 907 000 €	2 907 000 €	2 194 400 €	- €	- €	712 600 €
CAMPUS LYONTECH	248 424 024 €	248 424 024 €	112 157 217 €	55 529 740 €	50 682 965 €	85 583 842 €
CREM	194 415 570 €	194 415 570 €	73 489 948 €	49 303 116 €	50 388 755 €	70 536 867 €
MOP CHEVREUL	11 488 000 €	11 488 000 €	6 626 500 €	4 861 500 €	3 000 €	4 858 500 €
MOP CHIMIE BIO	17 318 000 €	17 318 000 €	16 766 643 €	449 000 €	102 357 €	449 000 €
MOP TOUR D	10 725 000 €	10 725 000 €	10 188 750 €	536 250 €	- €	536 250 €
CHAUFFERIE	2 984 000 €	2 984 000 €	242 400 €	202 000 €	65 227 €	2 676 373 €
CRÉDITS INGÉNIERIE 2013-2015	5 867 000 €	5 867 000 €	4 736 900 €	- €	- €	1 130 100 €
PÔLE DE VIE	5 626 454 €	5 626 454 €	106 077 €	177 874 €	123 626 €	5 396 751 €
STRATEGIE IMMOBILIÈRE	3 890 000 €	3 890 000 €	370 000 €	28 700 €	181 500 €	3 338 500 €
	63 529 264 €	63 529 264 €	3 442 319 €	2 326 438 €	2 229 955 €	57 856 991 €
	4 422 000 €	822 000 €	- €	98 423 €	- €	822 000 €
CPER - PORTE DES ALPES	350 000 €	350 000 €	330 000 €	20 000 €	20 000 €	- €
	30 593 549 €	30 593 549 €	1 656 852 €	2 105 525 €	2 229 955 €	26 706 742 €
FABRIQUE DE L'INNOVATION	1 000 000 €	1 000 000 €	- €	- €	- €	- €
	14 090 000 €	14 090 000 €	1 093 269 €	26 500 €	- €	12 996 731 €
CPER - CAMPUS MENDES France	4 422 000 €	822 000 €	- €	98 423 €	- €	822 000 €
	175 000 €	175 000 €	100 000 €	62 231 €	- €	75 000 €
CPER - TREFILERIE	100 000 €	100 000 €	- €	- €	- €	- €
	- €	- €	- €	- €	- €	- €
CPER - CIRI	14 240 716 €	14 240 716 €	352 198 €	92 182 €	- €	13 888 518 €
CPER - ESPE	1 000 000 €	1 000 000 €	- €	- €	- €	1 000 000 €
	2 000 000 €	2 000 000 €	70 000 €	- €	- €	1 930 000 €
CPER - DATA CENTER	1 540 000 €	1 540 000 €	40 000 €	- €	- €	1 500 000 €
	1 060 000 €	1 060 000 €	- €	- €	- €	1 060 000 €
CPER - CEUBA	70 000 €	70 000 €	70 000 €	- €	- €	- €
	- €	- €	- €	- €	- €	- €

Tableau 9
Tableau des opérations pluriannuelles

Prévisions en N+1 et suivantes		
Encaissements prévus en 2020	Encaissements prévus en 2021	Encaissements prévus > 2021
(23)	(24)	(25)
83 434 147 €	23 328 663 €	158 503 946 €
887 524 €	- €	- €
317 200 €	- €	- €
- €	- €	- €
28 000 €	- €	- €
6 086 €	- €	0 €
- €	- €	- €
7 388 €	- €	0 €
528 850 €	- €	- €
- €	- €	- €
2 720 685 €	2 832 918 €	29 723 266 €
1 726 455 €	1 717 162 €	26 860 396 €
1 726 455 €	1 717 162 €	26 860 396 €
- €	- €	- €
- €	- €	- €
11 000 460 €	5 820 201 €	90 208 537 €
6 428 474 €	5 820 201 €	78 242 201 €
- €	- €	3 077 600 €
995 340 €	- €	4 719 316 €
3 576 646 €	- €	4 169 420 €
134 900 €	4 431 295 €	

CPer - PUBLIC FACTORY	- €	- €	- €	- €	- €	- €
	1 200 000 €		1 200 000 €		40 000 €	
	- €	- €	- €	- €	- €	- €

Total programmes pluriannuels d'investissement	636 930 894 €	633 330 894 €	239 633 830 €	75 511 101 €	66 412 817 €	268 605 256 €
---	----------------------	----------------------	----------------------	---------------------	---------------------	----------------------

- €	- €	- €
40 000 €		386 667 €
- €	- €	- €

85 783 040 €	17 394 917 €	41 073 681 €
---------------------	---------------------	---------------------

Tableau 9
Tableau des opérations pluriannuelles

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

C - POIDS DES OPÉRATIONS SUR LA TRÉSORERIE DE L'ÉTABLISSEMENT

Opérations	Années antérieures à 2019	Année 2019	Année 2020	Années > 2020	Total (autofinancement par l'établissement)
OPERATIONS PLAN CAMPUS	18 572 690 €	- 21 149 151 €	30 010 367 €	- 27 433 906 €	0 €
OPERATIONS ANTICIPÉES	702 570 €	- 673 020 €	677 415 €	- 706 965 €	- €
LyonTech La Doua T1 Equipement sportifs	- €	- €	- €	- €	- €
Puvis T1	- 1 080 €	- 316 120 €	317 200 €	-	- €
Puvis T2	- 731 700 €	- 731 700 €	-	-	- €
Résidence B	- €	- €	- €	-	- €
AXE vert T1 + T2	- 374 800 €	374 800 €	28 000 €	- 28 000 €	- €
Epicerie Solidaire	0 €	- €	0 €	-	- €
Isolation Gymnase	- €	- €	- €	-	- €
Hall Moteur	- €	- €	- €	-	- €
1ere tranche Sous station	- 0 €	- €	- €	0 €	- €
AXE vert T3 et Sous station T2	- 346 750 €	- €	332 215 €	- 678 965 €	- €
Madeleine	- €	- €	- €	-	- €
CRÉDITS INGÉNIERIE 2008-2013	- 1 455 919 €	- €	163 197 €	1 619 116 €	- €
EMPRUNTS	- 0 €	- 0 €	- €	1 €	0 €
Intérêts Emprunts BEI/CDC - Tirage 1	- 0 €	- 0 €	- €	0 €	0 €
Intérêts Emprunts BEI/CDC - Tirage 2	- 0 €	- €	- €	0 €	0 €
Intérêts Emprunts BEI/CDC - Tirage 3	- €	- 0 €	- €	0 €	0 €
Intérêts Emprunts BEI/CDC - Tirage 4	- €	- €	- €	-	- €
CAMPUS CHARLES MERIEUX	16 287 688 €	- 20 869 005 €	646 805 €	5 228 122 €	0 €
LYON SUD	440 356 €	520 500 €	754 093 €	- 1 714 949 €	- €
donc PPP Lyon Sud	440 356 €	520 500 €	754 093 €	- 1 714 949 €	- €
donc Esplanade Lyon Sud	- €	- €	- €	-	- €
donc Faculté Lyon Sud	- €	- €	- €	-	- €
ENS GERLAND	- 2 580 794 €	- 7 749 371 €	3 439 348 €	6 890 817 €	0 €
donc CP Monod	2 679 084 €	- 1 991 899 €	2 792 049 €	- 3 479 234 €	- €
donc MOP Descartes	- 2 692 900 €	- €	384 700 €	3 077 600 €	- €
donc Travaux Préparatoires LR8	- 2 395 466 €	- 811 340 €	- €	3 206 806 €	- €
donc Restaurant Universitaire Monod	- 171 512 €	- 4 946 132 €	1 031 999 €	4 085 645 €	- €
LES QUAIS	18 428 126 €	- 13 640 134 €	4 840 246 €	52 254 €	0 €
donc MOP Les Quais	17 140 433 €	- 11 945 287 €	4 975 146 €	- 220 000 €	0 €
donc travaux préparatoires Les Quais	1 214 100 €	- €	- €	1 214 100 €	- €
donc MILC	- €	- €	- €	-	- €
donc MOP Musée des Moulages	73 593 €	- 1 694 847 €	134 900 €	1 486 354 €	- €
donc MOP Sciences Po	159 500 €	- €	- €	-	159 500 €
CAMPUS LYONTECH	3 038 352 €	392 874 €	30 142 953 €	- 33 574 179 €	0 €
CREM	5 316 103 €	923 450 €	24 488 601 €	- 30 728 154 €	- €
MOP CHEVREUL	- 4 451 550 €	- 248 179 €	4 769 102 €	- 69 372 €	0 €
MOP CHIMIE BIO	400 600 €	- 61 390 €	449 000 €	- 788 209 €	- €
MOP TOUR D	129 540 €	- €	536 250 €	- 665 790 €	- €
CHAUFFERRIE	- €	25 201 €	- €	25 201 €	0 €
CRÉDITS INGÉNIERIE 2013-2015	1 643 660 €	- 246 207 €	100 000 €	- 1 297 453 €	- €
PÔLE DE VIE	- 72 330 €	- 106 322 €	100 297 €	- 78 355 €	
STRATEGIE IMMOBILIÈRE	1 034 503 €	- 200 321 €	574 893 €	- 5 009 075 €	- 3 600 000 €
CPER - PORTE DES ALPES	1 121 950 €	567 540 €	495 358 €	- 2 184 848 €	- €
FABRIQUE DE L'INNOVATION	- 218 825 €	- 270 493 €	107 123 €	- 3 217 805 €	- 3 600 000 €
CPER - CAMPUS MENDES France	16 637 €	- 79 158 €	62 231 €	- 291 €	- €
CPER - TREFILERIE	53 738 €	- 9 989 €	13 000 €	- 30 749 €	- €
CPER - CIRI	- 26 861 €	- 336 547 €	92 182 €	- 271 226 €	- €
CPER - ESPE	- 2 137 €	- €	41 000 €	- 43 137 €	0 €
CPER - DATA CENTER	40 000 €	- €	- €	- 40 000 €	- €
CPER - PUBLIC FACTORY	- €	- 52 621 €	114 000 €	- 166 621 €	- €
CPER - CEUBA	50 000 €	- 19 054 €	14 000 €	- 16 946 €	- €
Total programmes pluriannuels d'investissement	19 607 193 €	- 21 349 473 €	30 585 260 €	- 32 442 980 €	- 3 600 000 €

TABLEAU 13
Annexe immobilière
POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT**COMUE Université de Lyon**

Données physiques		BR2 2019	COMPTE FINANCIER 2019
Nombre de bâtiments occupés	X	9	9
dont biens propres	X	-	-
dont biens domaniaux	X	1	1
dont prises à bail	X	6	6
dont autres mises à disposition (ex. : collectivités territoriales)	X	2	2
Surface totale occupée (m² - SUB)	X	4 710	4 710
dont biens propres	X	-	-
dont biens domaniaux	X	2 865	2 865
dont prises à bail	X	1 126	1 126
dont autres mises à disposition (ex. : collectivités territoriales)	X	710	710
Ratio m² SUN / poste de travail (*)	X	9	9

Commentaires portant sur la stratégie immobilière de l'établissement :

(notamment sur l'avancement des opérations prévues dans le SPSI, la levée des réserves de France Domaine ou du CIE, les économies réalisées ou programmées,...)

Dépenses de fonctionnement à l'€ près	classe de compte (n°)	BR2 2019	COMPTE FINANCIER 2019
Redevances de crédit-bail immobilier (*)	6125	- €	
Locations immobilières (*)	6132	243 649 €	680 264 €
Entretien et réparations sur biens immobiliers (*)	6152	78 500 €	16 018 €

Dépenses d'acquisition à l'€ près		BR2 2019	COMPTE FINANCIER 2019
Acquisition de biens propres ou de biens domaniaux	X	- €	- €

Dépenses d'investissement à l'€ près		BR2 2019	COMPTE FINANCIER 2019
Réalisation de travaux structurants sur les biens propres ou domaniaux	X	- €	- €

Produits de cession d'immobilisations corporelles à l'€ près		BR2 2019	COMPTE FINANCIER 2019
dont biens propres	7752	- €	- €
dont biens domaniaux	7752	- €	- €

(*) Les données sont disponibles à la saisie dans le système d'informations des opérateurs de l'Etat (SI OPE)

TABLEAU 14
Synthèse budgétaire et comptable

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

		BR2 2019	COMpte FINANCIER 2019
Stocks initiaux	1 Niveau initial de restes à payer	256 036 851 €	256 036 851 €
	2 Niveau initial du fonds de roulement	61 206 802 €	61 206 802 €
	3 Niveau initial du besoin en fonds de roulement	5 741 422 €	5 741 422 €
	4 Niveau initial de la trésorerie	55 465 380 €	55 465 380 €
	4.a dont niveau initial de la trésorerie fléchée		
	4.b dont niveau initial de la trésorerie non fléchée		
Flux de l'année	5 Autorisations d'engagement	108 931 602 €	72 384 402 €
	6 Résultat patrimonial	- 815 989 €	43 797 €
	7 Capacité d'autofinancement (CAF)	290 150 €	1 351 683 €
	8 Variation du fonds de roulement	- 4 618 129 €	- 34 422 410 €
	9 Opérations sur dettes financières, capitaux propres et créances immobilisées sans impact budgétaire	58 318 230 €	72 655 926 €
	10 Opérations comptables sans flux de trésorerie, non retraitées par la CAF	SENS	-
	Variation des stocks	+ / -	- €
	Production immobilisée	+	- €
	Charges sur créances irrécouvrables	-	- €
	Produits divers de gestion courante	+	- €
	11 Décalages de flux de trésorerie liés aux opérations budgétaires	SENS	-
	Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+ / -	1 837 705 €
	Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+ / -	- €
	Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+ / -	1 821 889 €
	Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+ / -	- €
	12 Solde budgétaire = 8 - 9 - 10 - 11	-	35 396 111 €
	12.a Recettes budgétaires	82 106 250 €	83 240 042 €
	12.b Crédits de paiement ouverts en n	148 702 203 €	118 636 153 €
	13 Décalages de flux de trésorerie liés aux opérations non budgétaires	-	34 643 635 €
	14 Variation de la trésorerie = 12 - 13	-	752 476 €
	14.a dont variation de la trésorerie fléchée	- 4 025 352 €	12 453 065 €
	14.b dont variation de la trésorerie non fléchée	- 33 738 112 €	- 13 205 541 €
	15 Variation du besoin en fonds de roulement = 9 + 10 + 11 + 13	33 145 336 €	33 669 934 €
	16 Variation des restes à payer	-	46 251 752 €
Stocks finaux	17 Niveau final de restes à payer	216 266 250 €	209 785 099 €
	18 Niveau final du fonds de roulement	56 588 673 €	26 784 392 €
	19 Niveau final du besoin en fonds de roulement	38 886 757 €	- 27 928 512 €
	20 Niveau final de la trésorerie	17 701 916 €	54 712 904 €
	20.a dont niveau final de la trésorerie fléchée		
	20.b dont niveau final de la trésorerie non fléchée		
	<small>Comptabilité budgétaire</small>		
	<small>Comptabilité générale</small>		



CRB 900 UDL

UDL - COMpte FINANCIER 2019**Autorisations Budgétaires - CRB 900****POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT**

Autorisations budgétaires en AE et CP, prévisions de recettes et solde budgétaire *

	Dépenses						Recettes			
	Montants			Montants			Montants		Montants	
	AE BR2 2019	AE VARIATION	AE COMPTE FINANCIER 2019	CP BR2 2019	CP VARIATION	CP COMPTE FINANCIER 2019	RECETTES BR2 2019	RECETTES VARIATIONS	RECETTES COMPTE FINANCIER 2019	RECETTES COMPTE FINANCIER 2019
Personnel	5 332 426 €	- 173 125 €	5 159 301 €	5 332 426 €	- 173 125 €	5 159 301 €	16 537 309 €	271 022 €	16 808 331 €	Recettes globalisées
dont contributions employeur au CAS Pension	562 700 €	- 562 700 €	- €	562 700 €	- 562 700 €	- €	6 202 355 €	706 308 €	6 908 663 €	Subvention pour charges de service public
Fonctionnement et intervention	9 187 535 €	- 1 220 928 €	7 966 607 €	8 629 627 €	- 1 616 668 €	7 012 959 €	905 304 €	670 804 €	234 500 €	Autres financements de l'Etat
Investissement	5 735 893 €	- 1 795 355 €	3 940 538 €	3 227 075 €	- 675 754 €	2 551 321 €	€	- €	- €	Fiscalité affectée
le cas échéant, sur autorisation du contrôleur budgétaire, une ou plusieurs enveloppes* destinées à des contrats de recherche : personnel fonctionnement investissement	- €	- €	- €	- €	- €	- €	7 338 666 €	726 329 €	8 064 995 €	Autres financements publics
TOTAL DES DÉPENSES	20 255 854 €	- 3 189 408 €	17 066 446 €	17 189 128 €	- 2 465 546 €	14 723 582 €	2 090 984 €	490 811 €	1 600 173 €	Recettes propres
Solde budgétaire (excédent)				13 820 €	2 708 068 €	2 721 887 €	665 639 €	28 500 €	637 139 €	Recettes fléchées
							15 000 €	15 000 €	- €	Financements de l'Etat fléchés
							601 839 €	3 000 €	598 839 €	Autres financements publics fléchés
							48 800 €	10 500 €	38 300 €	Recettes propres fléchées
							17 202 948 €	242 521 €	17 445 469 €	TOTAL DES RECETTES
							- €	- €	- €	Solde budgétaire (déficit)

UDL - COMpte FINANCIER 2019**Dépenses par destination et recettes par origine - CRB 900****POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT**

Tableau des dépenses par destination (obligatoire)

Budget	Personnel		Fonctionnement		Investissement		Total	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
D101 - Formation initiale et continue de niveau Licence	- €	- €	1 120 €	1 120 €	- €	- €	1 120 €	1 120 €
D102 - Formation initiale et continue de niveau Master	11 947 €	11 947 €	54 010 €	52 184 €	- €	- €	65 957 €	64 130 €
D103 - Formation initiale et continue de niveau Doctorat	999 415 €	999 415 €	739 511 €	809 664 €	119 628 €	163 710 €	1 858 553 €	1 972 788 €
Formation initiale et continue	3 011 361 €	3 011 361 €	794 641 €	862 967 €	119 628 €	163 710 €	1 925 630 €	2 038 038 €
D105 - Bibliothèques et documentation	10 704 €	10 704 €	- €	88 301 €	- €	- €	10 704 €	99 005 €
D106 - Recherche universitaire en sciences de la vie, biotechnologie et santé	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
D107 - Recherche universitaire en mathématiques, sciences et techniques de l'information et de la communication, micro et nanotechnologies	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
D108 - Recherche universitaire en physique, chimie et sciences pour l'ingénieur	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
D109 - Recherche universitaire en physique nucléaire et des hautes énergies	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
D110 - Recherche universitaire en sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement	- €	- €	346 €	346 €	- €	- €	346 €	346 €
D111 - Recherche universitaire en sciences de l'homme et de la société	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
D112 - Recherche universitaire interdisciplinaire et transversale	126 998 €	126 098 €	870 258 €	490 388 €	4 826 €	- €	1 001 182 €	616 486 €
D113 - Diffusion des savoirs et musées	367 351 €	367 351 €	350 280 €	250 098 €	- €	- €	717 620 €	717 428 €
D114 - Immobilier	147 669 €	147 669 €	95 565 €	118 477 €	3 560 756 €	2 202 519 €	3 803 990 €	2 469 665 €
D115 - Pilotage et support	3 151 644 €	3 151 644 €	5 351 280 €	4 570 046 €	255 327 €	185 093 €	8 758 251 €	7 906 782 €
D201 - Aides directes aux étudiants	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
D202 - Aides indirectes	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
D203 - Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives	344 475 €	344 475 €	504 238 €	532 347 €	- €	- €	848 713 €	876 822 €
Étudiants	344 475 €	344 475 €	504 238 €	532 347 €	- €	- €	848 713 €	876 822 €
Total	5 159 301 €	5 159 301 €	7 966 607 €	7 012 959 €	3 940 538 €	2 551 321 €	17 066 446 €	14 723 582 €

SOLDE BUDGETAIRE (excédent)

2 721 887 €

Tableau des recettes par origine (obligatoire)

	Recettes non fléchées						Recettes fléchées	Total
	Subvention pour charges de service public	Autres financements de l'Etat	Fiscalité Affectée	Autres financements publics	Recettes propres	Financement de l'Etat fléché	Autres financements publics fléchés	
R1 - Subvention pour charges de service public	6 908 663 €				- €	- €	- €	6 908 663 €
R2 - Inscriptions					1 410 €	- €	16 513 €	15 300 €
R3 - Autres Formations					- €	- €	16 513 €	33 222 €
R4 - Taxe d'Apprentissage					- €	- €	- €	- €
R5 - Hors ANR					- €	- €	- €	- €
R6 - Valorisation					- €	- €	- €	- €
R7 - ANR investissements d'avenir				888 258 €				888 258 €
R8 - ANR hors investissements d'avenir								- €
R9 - Subventions d'exploitation et financement des actifs - Région				1 100 670 €			19 996 €	1 120 666 €
R10 - Subventions d'exploitation et financement des actifs - Union Européenne				336 039 €			60 023 €	396 062 €
R11 - Subventions d'exploitation et financement des actifs - Autres		234 500 €		513 516 €	155 182 €		391 666 €	1 294 864 €
R12 - Fondations - fonds propres, réserves, dons et legs				848 000 €	626 000 €			1 474 000 €
R13 - Autres recettes				4 378 512 €	817 582 €		110 641 €	23 000 €
Total	6 908 663 €	234 500 €	- €	8 064 995 €	1 600 173 €	- €	598 839 €	38 300 €

SOLDE BUDGETAIRE (déficit)

- €

UDL - COMpte FINANCIER 2019**Situation patrimoniale - CRB 900****POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT****Compte de résultat prévisionnel**

CHARGES	BR2 2019	COMPTE FINANCIER 2019	PRODUITS	BR2 2019	COMPTE FINANCIER 2019
Personnel	5 268 437 €	5 152 922 €	Subventions de l'Etat	7 078 959 €	6 822 845 €
			Fiscalité affectée	- €	- €
Fonctionnement autre que les charges de personnel et intervention	8 859 415 €	9 439 931 €	Autres subventions	6 307 951 €	4 904 050 €
			Autres produits	702 560 €	2 931 671 €
TOTAL DES CHARGES (1)	14 127 852 €	14 592 853 €	TOTAL DES PRODUITS (2)	14 089 470 €	14 658 567 €
<i>Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)</i>	<i>- €</i>	<i>65 714 €</i>	<i>Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)</i>	<i>38 382 €</i>	<i>- €</i>
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	14 127 852 €	14 592 853 €	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	14 127 852 €	14 658 567 €

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)

	BR2 2019	COMPTE FINANCIER 2019
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	- 38 382 €	65 714 €
+ (C 68) dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	1 708 033 €	1 789 032 €
- (C 78) reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	246 794 €	68 199 €
+ (C 675) valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	- €	- €
- (C 775) produits de cession d'éléments d'actifs	- €	- €
- (C 777) quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	455 766 €	378 111 €
= CAF ou IAF*	967 091 €	1 408 435 €

* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

État prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	BR2 2019	COMPTE FINANCIER 2019	RESSOURCES	BR2 2019	COMPTE FINANCIER 2019
Insuffisance d'autofinancement*	- €	- €	Capacité d'autofinancement*	967 091 €	1 408 435 €
	- €	- €	Financement de l'actif par l'État	28 700 €	441 351 €
Investissements	3 227 075 €	2 574 683 €	Financement de l'actif par des tiers autres que l'État	2 407 950 €	2 455 169 €
	- €		Autres ressources	- €	201 249 €
Remboursement des dettes financières	- €	10 000 €	Augmentation des dettes financières	- €	19 000 €
TOTAL DES EMPLOIS (5)	3 227 075 €	2 584 683 €	TOTAL DES RESSOURCES (6)	3 403 741 €	4 525 204 €
APPORT au FONDS DE ROULEMENT (7) = (6)-(5)	176 666 €	1 940 521 €	PRELEVEMENT sur FONDS DE ROULEMENT (8) = (6)-(5)	- €	- €



CRB 901 - Lyon Cite Campus



UDL - COMpte FINANCIER 2019

Autorisations budgétaires - CRB 901

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Autorisations budgétaires en AE et CP, prévisions de recettes et solde budgétaire *

	Dépenses			Montants		
	AE BR2 2019	AE VARIATION	AE COMPTE FINANCIER 2019	CP BR2 2019	CP VARIATION	CP COMPTE FINANCIER 2019
Personnel	1 735 125 €	- 49 311 €	1 685 814 €	1 735 125 €	- 49 311 €	1 685 814 €
dont contributions employeur au CAS Pension	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Fonctionnement et intervention	30 316 608 €	- 16 833 865 €	13 482 743 €	19 756 942 €	- 5 674 055 €	14 082 888 €
Investissement	24 376 615 €	- 4 396 708 €	19 979 907 €	80 430 796 €	- 15 675 761 €	64 755 035 €
le cas échéant, sur autorisation du contrôleur budgétaire, une ou plusieurs enveloppes* destinées à des contrats de recherche : personnel fonctionnement investissement	- €	- €	- €	- €	- €	- €
TOTAL DES DÉPENSES	56 428 348 €	- 21 279 884 €	35 148 464 €	101 922 863 €	- 21 399 127 €	80 523 736 €
Solde budgétaire (excédent)				- €	- €	- €

Recettes Montants			
RECETTES BR2 2019	RECETTES VARIATIONS	RECETTES COMPTE FINANCIER 2019	
39 516 783 €	- 9 413 217 €	30 103 566 €	Recettes globalisées
- €	- €	- €	Subvention pour charges de service public
- €	- €	- €	Autres financements de l'Etat
- €	- €	- €	Fiscalité affectée
39 482 226 €	- 9 469 226 €	30 013 000 €	Autres financements publics
34 557 €	56 009 €	90 566 €	Recettes propres
- €	- €	- €	Recettes fléchées
- €	- €	- €	Financements de l'Etat fléchés
- €	- €	- €	Autres financements publics fléchés
- €	- €	- €	Recettes propres fléchées
39 516 783 €	- 9 413 217 €	30 103 566 €	TOTAL DES RECETTES
62 406 080 €	11 985 910 €	50 420 170 €	Solde budgétaire (déficit)



UDL - COMpte FINANCIER 2019

Dépenses par destination et recettes par origine - CRB 901

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

TABLEAU DES DÉPENSES PAR DESTINATION

Budget	Dépenses de l'organisme							Total	
	Personnel		Fonctionnement et intervention		Investissement				
	AE = CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP		
D101 - Formation initiale et continue de niveau Licence	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	
D102 - Formation initiale et continue de niveau Master	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	
D103 - Formation initiale et continue de niveau Doctorat	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	
Formation initiale et continue	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	
D105 - Bibliothèques et documentation	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	
D106 - Recherche universitaire en sciences de la vie, biotechnologie et santé	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	
D107 - Recherche universitaire en mathématiques, sciences et techniques de l'information et de la communication, micro et nanotechnologies	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	
D108 - Recherche universitaire en physique, chimie et sciences pour l'ingénieur	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	
D109 - Recherche universitaire en physique nucléaire et des hautes énergies	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	
D110 - Recherche universitaire en sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	
D111 - Recherche universitaire en sciences de l'homme et de la société	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	
D112 - Recherche universitaire interdisciplinaire et transversale	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	
D113 - Diffusion des savoirs et musées	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	
D114 - Immobilier	1 671 091 €	1 671 090,98 €	13 482 743 €	14 082 251 €	19 979 907 €	64 755 035 €	35 133 741 €	80 508 376 €	
D115 - Pilotage et support		14 723 €	14 723 €	- €	637 €	- €	- €	14 723 €	
								15 360 €	
		1 685 814 €	1 685 814 €	13 482 743 €	14 082 888 €	19 979 907 €	64 755 035 €	35 148 464 €	
D201 - Aides directes aux étudiants	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	
D202 - Aides indirectes	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	
D203 - Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	
Étudiants									
Total		1 685 814 €	1 685 814 €	13 482 743 €	14 082 888 €	19 979 907 €	64 755 035 €	35 148 464 €	
								80 523 736 €	
							SOLDE BUDGETAIRE (excédent)	- €	

TABLEAU DES RECETTES PAR ORIGINE

	Recettes non fléchées					Recettes fléchées			Total
	Subvention pour charges de service public	Autres financements de l'Etat	Fiscalité Affectée	Autres financements publics	Recettes propres	Financement de l'Etat fléché	Autres financements publics fléchés	Recettes propres fléchées	
R1 - Subvention pour charges de service public	- €								- €
R2 - Inscriptions					- €	- €	- €	- €	- €
R3 - Autres Formations					- €	- €	- €	- €	- €
R4 - Taxe d'Apprentissage					- €	- €	- €	- €	- €
R5 - Hors ANR					- €	- €	- €	- €	- €
R6 - Valorisation					- €	- €	- €	- €	- €
R7 - ANR investissements d'avenir									
R8 - ANR hors investissements d'avenir				23 677 989 €					23 677 989 €
R9 - Subventions d'exploitation et financement des actifs - Région				123 626 €					123 626 €
R10 - Subventions d'exploitation et financement des actifs - Union Européenne									- €
R11 - Subventions d'exploitation et financement des actifs - Autres				2 861 126 €	83 486 €				2 944 612 €
R12 - Fondations - fonds propres, réserves, dons et legs				3 350 260 €	7 080 €				- €
R13 - Autres recettes									3 357 340 €
Total	- €	- €	- €	30 013 000 €	90 566 €	- €	- €	- €	30 103 566 €
						SOLDE BUDGETAIRE (déficit)			50 420 170 €

UDL - COMpte FINANCIER 2019**Situation patrimoniale - CRB 901****POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT****COMpte DE RÉSULTAT PRÉVISIONNEL**

CHARGES	BR2 2019	COMpte FINANCIER 2019	PRODUITS	BR2 2019	COMpte FINANCIER 2019
Personnel	1 714 304 €	1 662 291 €	Subventions de l'Etat	- €	134 900 €
			Fiscalité affectée	- €	- €
Fonctionnement autre que les charges de personnel et intervention	19 807 769 €	13 967 190 €	Autres subventions	21 522 072 €	11 781 500 €
			Autres produits	25 000 €	3 738 725 €
TOTAL DES CHARGES (1)	21 522 072 €	15 629 481 €	TOTAL DES PRODUITS (2)	21 547 072 €	15 655 125 €
<i>Résultat prévisionnel : bénéfice (3) - (2) - (1)</i>	<i>25 000 €</i>	<i>25 644 €</i>	<i>Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)</i>	<i>- €</i>	<i>- €</i>
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	21 547 072 €	15 655 125 €	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	21 547 072 €	15 655 125 €

CALCUL DE LA CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT (CAF)

	BR2 2019	COMpte FINANCIER 2019
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	25 000 €	25 644 €
+ (C 68) dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	30 005 €	14 790 €
- (C 78) reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	25 000 €	17 563 €
+ (C 675) valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	- €	- €
- (C 775) produits de cession d'éléments d'actifs	- €	- €
- (C 777) quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	- €	4 633 €
= CAF ou IAF*	30 005 €	18 238 €

* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

ÉTAT PRÉVISIONNEL DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION PATRIMONIALE EN DROIT CONSTATÉS

EMPLOIS	BR2 2019	COMpte FINANCIER 2019	RESSOURCES	BR2 2019	COMpte FINANCIER 2019
Insuffisance d'autofinancement*	- €	- €	Capacité d'autofinancement*	30 005 €	18 238 €
			Financement de l'actif par l'État	- €	9 115 662 €
Investissements	80 430 796 €	108 913 506 €	Financement de l'actif par des tiers autres que l'État	17 994 711 €	5 211 867 €
			Autres ressources	- €	- €
Remboursement des dettes financières	4 363 956 €	4 406 151 €	Augmentation des dettes financières	62 682 186 €	62 682 186 €
TOTAL DES EMPLOIS (5)	84 794 751 €	113 319 656 €	TOTAL DES RESSOURCES (6)	80 706 902 €	77 027 952 €
APPORT au FONDS DE ROULEMENT (7) = (6)-(5)	- €	- €	PRELEVEMENT sur FONDS DE ROULEMENT (8) = (6)-(5)	4 087 850 €	36 291 704 €



CRB 902 PIA - IDEX

COMPTE FINANCIER 2019

UDL - COMpte FINANCIER 2019**Autorisations Budgétaires - CRB 902****POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT**

AUTORISATION BUDGÉTAIRE EN AE ET CP, PRÉVISION DE RECETTE ET SOLDE BUDGÉTAIRE*

	Dépenses					
	Montants					
	AF BR2 2019	AE VARIATION	AF COMPTE FINANCIER 2019	CP BR2 2019	CP VARIATION	CP COMPTE FINANCIER 2019
Personnel	7 529 200 €	- 168 301 €	7 360 899 €	7 529 200 €	- 168 301 €	7 360 899 €
dont contributions employeur au CAS Pension	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Fonctionnement et intervention	24 272 200 €	- 11 716 628 €	12 555 572 €	21 573 652 €	- 5 916 442 €	15 657 210 €
Investissement	446 000 €	- 192 979 €	253 021 €	487 360 €	- 116 634 €	370 726 €
le cas échéant, sur autorisation du contrôleur budgétaire, une ou plusieurs enveloppes* destinées à des contrats de recherche : personnel fonctionnement investissement	- €	- €	- €	- €	- €	- €
TOTAL DES DÉPENSES	32 247 400 €	- 12 077 908 €	20 169 492 €	29 590 212 €	- 6 201 377 €	23 388 835 €
Solde budgétaire (excédent)			- €	12 302 172 €		12 302 172 €

Recettes			
Montants			
RECETTES BR2 2019	RECETTES VARIATIONS	RECETTES COMPTE FINANCIER 2019	
- €	- €	- €	Recettes globalisées
- €	- €	- €	Subvention pour charges de service public
- €	- €	- €	Autres financements de l'Etat
- €	- €	- €	Fiscalité affectée
- €	- €	- €	Autres financements publics
- €	- €	- €	Recettes propres
25 386 519 €	10 304 487 €	35 691 006 €	Recettes fléchées
- €	- €	- €	Financements de l'Etat fléchés
25 372 411 €	10 198 279 €	35 570 690 €	Autres financements publics fléchés
14 108 €	106 208 €	120 316 €	Recettes propres fléchées
25 386 519 €	10 304 487 €	35 691 006 €	TOTAL DES RECETTES
4 203 693 €	4 203 693 €	- €	Solde budgétaire (déficit)



UDL - COMpte FINANCIER 2019

Dépenses par destination et recettes par origine - CRB 902

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

TABLEAU DES DÉPENSES PAR DESTINATION (OBLIGATOIRE)

Budget	Personnel		Fonctionnement		Investissement		Total	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
D101 - Formation initiale et continue de niveau Licence	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
D102 - Formation initiale et continue de niveau Master	117 225 €	117 225 €	92 676 €	89 811 €	2 308 €	44 668 €	212 209 €	251 704 €
D103 - Formation initiale et continue de niveau Doctorat	247 286 €	247 286 €	820 791 €	718 301 €	- €	- €	1 068 076 €	965 587 €
Formation initiale et continue	364 511 €	364 511 €	913 467 €	808 112 €	2 308 €	44 668 €	1 280 285 €	1 217 290 €
D105 - Bibliothèques et documentation	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
D106 - Recherche universitaire en sciences de la vie, biotechnologie et santé	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
D107 - Recherche universitaire en mathématiques, sciences et techniques de l'information et de la communication, micro et nanotechnologies	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
D108 - Recherche universitaire en physique, chimie et sciences pour l'ingénieur	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
D109 - Recherche universitaire en physique nucléaire et des hautes énergies	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
D110 - Recherche universitaire en sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement	- €	- €	917 €	917 €	1 627 €	- €	2 544 €	917 €
D111 - Recherche universitaire en sciences de l'homme et de la société	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
D112 - Recherche universitaire interdisciplinaire et transversale	6 359 042 €	6 359 042 €	5 161 475 €	5 133 493 €	240 473 €	245 226 €	11 760 991 €	11 737 762 €
D113 - Diffusion des savoirs et musées	94 027 €	94 027 €	103 026 €	102 207 €	- €	- €	197 052 €	196 234 €
D114 - Immobilier	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
D115 - Pilotage et support	449 847 €	449 847 €	6 159 699 €	9 431 897 €	8 612 €	80 832 €	6 618 158 €	9 962 576 €
D201 - Aides directes aux étudiants	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
D202 - Aides indirectes	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
D203 - Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives	93 472 €	93 472 €	216 990 €	180 584 €	- €	- €	310 462 €	274 056 €
Étudiants	93 472 €	93 472 €	216 990 €	180 584 €	- €	- €	310 462 €	274 056 €
Total	7 360 899 €	7 360 899 €	12 555 572 €	15 657 210 €	253 021 €	370 726 €	20 169 492 €	23 388 835 €

SOLDE BUDGETAIRE (excédent)

12 302 172 €

TABLEAU DES RECETTES PAR ORIGINE (OBLIGATOIRE)

	Recettes non fléchées						Recettes fléchées		Total
	Subvention pour charges de service public	Autres financements de l'Etat	Fiscalité Affectée	Autres financements publics	Recettes propres	Financement de l'Etat fléché	Autres financements publics fléchés	Recettes propres fléchées	
R1 - Subvention pour charges de service public	- €								- €
R2 - Inscriptions	- €					- €	- €	- €	- €
R3 - Autres Formations						- €	- €	- €	- €
R4 - Taxe d'Apprentissage						- €	- €	- €	- €
R5 - Hors ANR						- €	- €	- €	- €
R6 - Valorisation						- €	- €	- €	- €
R7 - ANR investissements d'avenir								35 471 901 €	35 471 901 €
R8 - ANR hors investissements d'avenir									- €
R9 - Subventions d'exploitation et financement des actifs - Région									- €
R10 - Subventions d'exploitation et financement des actifs - Union Européenne									- €
R11 - Subventions d'exploitation et financement des actifs - Autres	- €							43 958 €	32 884 €
R12 - Fondations - fonds propres, réserves, dons et legs	- €							11 500 €	11 500 €
R13 - Autres recettes								43 331 €	87 432 €
Total	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	35 570 690 €	120 316 €

SOLDE BUDGETAIRE (déficit)

- €

UDL - COMpte FINANCIER 2019

Situation patrimoniale - CRB 902**POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT****COMpte DE RÉSULTAT PRÉVISIONNEL**

CHARGES	BR2 2019	COMpte FINANCIER 2019	PRODUITS	BR2 2019	COMpte FINANCIER 2019
Personnel	7 438 850 €	7 230 267 €	Subventions de l'Etat	- €	120 000 €
			Fiscalité affectée	- €	- €
Fonctionnement autre que les charges de personnel et intervention	21 863 693 €	15 416 757 €	Autres subventions	28 275 906 €	21 681 245 €
			Autres produits	224 030 €	798 218 €
TOTAL DES CHARGES (1)	29 302 543 €	22 647 023 €	TOTAL DES PRODUITS (2)	28 499 936 €	22 599 463 €
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	- €	- €	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	802 607 €	47 561 €
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	29 302 543 €	22 647 023 €	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	29 302 543 €	22 647 023 €

CALCUL DE LA CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT (CAF)

	BR2 2019	COMpte FINANCIER 2019
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	- 802 607 €	- 47 561 €
+ (C 68) dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	199 691 €	206 098 €
- (C 78) reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	17 000 €	14 199 €
+ (C 675) valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	- €	- €
- (C 775) produits de cession d'éléments d'actifs	- €	- €
- (C 777) quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	87 030 €	219 329 €
= CAF ou IAF*	- 706 946 €	- 74 990 €

* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

ÉTAT PRÉVISIONNEL DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION PATRIMONIALE EN DROITS CONSTATÉS

EMPLOIS	BR2 2019	COMpte FINANCIER 2019	RESSOURCES	BR2 2019	COMpte FINANCIER 2019
Insuffisance d'autofinancement*	706 946 €	74 990 €	Capacité d'autofinancement*	- €	- €
			Financement de l'actif par l'État	- €	374 450 €
Investissements	487 360 €	370 687 €	Financement de l'actif par des tiers autres que l'État	487 360 €	- €
			Autres ressources	- €	- €
Remboursement des dettes financières	- €		Augmentation des dettes financières	- €	- €
TOTAL DES EMPLOIS (5)	1 194 306 €	445 677 €	TOTAL DES RESSOURCES (6)	487 360 €	374 450 €
APPORT au FONDS DE ROULEMENT (7) = (6)-(5)	- €	- €	PRELEVEMENT sur FONDS DE ROULEMENT (8) = (6)-(5)	706 946 €	71 227 €



Comptes annuels 2019

ANNEXE

UNIVERSITE DE LYON

SOMMAIRE

	4
Bilan	5
Compte de résultat	
Annexe	6
I. INFORMATIONS GENERALES, FAITS CARACTERISTIQUES, COMPARABILITE DES COMPTES, PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES	7
I.1) Informations générales et faits caractéristiques	7
I.2) Comparabilité des comptes	7
I-3) Principes et méthodes comptables	8
I-3-1) Actif immobilisé	9
I-3-2) Créances sur des entités publiques	9
I-3-3) Financements externes de l'actif	10
I-3-4) Provisions pour risques et charges	10
I-3-5) Charges à payer et produits à recevoir	10
I-3-6) Produits et subventions de fonctionnement	10
II. NOTES SUR LES POSTES DU BILAN	11
II-1) immobilisations incorporelles et corporelles	11
II-2) Immobilisations financières	11
II-3) Créances sur les entités publiques	12
II-4) Disponibilités	13
II-5) Fonds propres	13
II-6) Provisions pour risques et charges	14
II-7) Emprunt et dettes financières	14
II-8) Dettes fournisseurs	14
II-9) Dettes fiscales et sociales	15
II-10) Avances et acomptes reçus	15
II-11) Autres dettes	15
III. NOTES SUR LES POSTES DU COMPTE DE RESULTAT	16
III-1)-Résultat de fonctionnement	16
III-2) Résultat financier	16

IV. INFORMATIONS DIVERSES	17
IV-1) Effectifs	17
IV-2) Evénement postérieur à la clôture	17
IV-3) Engagements hors bilan	17

BILAN

ACTIF	31/12/2019			31/12/2018	PASSIF	31/12/2019	31/12/2018
	Brut	Amortissement dépréciation	Net			Montant	Total ex.antérieur
ACTIF IMMOBILISE					FONDS PROPRES		
Immobilisations incorporelles	1 078 010	-716 761	361 249	161 772	Financements reçus		
Terrains	85 464		85 464	85 464	Financement de l'actif par l'Etat	64 536 204	82 392 200
Constructions	11 399 649	-3 212 750	8 186 900	8 561 657	Financement d l'actif par tiers	12 012 735	5 230 589
Installations techniques, matériels, et outillage	1 832 241	-775 180	1 057 061	1 054 340	Fonds propres des fondations		
Collections			0		Ecart de réévaluation		
Biens historiques et culturels	1 818		1 818		Réserves	9 705 372	9 009 119
Autres immobilisations corporelles	2 072 934	-1 631 000	441 934	488 186	Report à nouveau	201 249	593 909
Immobilisations mises en concession			0		Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	43 797	102 345
Immobilisations corporelles en cours	171 331 152		171 331 152	133 471 866	Provisions réglementées	0	0
Avances et acomptes sur commandes	180 377		180 377	247 621	TOTAL FONDS PROPRES	86 499 357	97 328 161
Immobilisations grevées de droits			0		Provisions pour risques et charges		
Immobilisations corporelles (biens vivants)			0		Provisions pour risques	1 139 125	178 595
Immobilisations financières	617 445 430	-340 000	617 105 430	575 013 662	Provisions pour charges	117 606	99 961
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	805 427 077	-6 675 691	798 751 386	719 084 569	TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 256 731	278 556
					DETTES FINANCIERES		
					Emprunts souscrits auprès des établissements financiers	121 059 774	89 647 090
					Dettes financières et autres emprunts	616 719 914	589 847 564
					TOTAL DES DETTES FINANCIERES	737 779 689	679 494 654
ACTIF CIRCULANT					DETTES NON FINANCIERES		
Stocks	0	0	0	0	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 915 458	2 507 195
Créances	0	0	0	0	Dettes fiscales et sociales	224 015	178 247
Créances sur des entités publiques (Etat, autres entités publiques) des organismes internationaux et la commission européenne	5 079 573	0	5 079 573	23 565 815	Avances et acomptes reçus	30 990 919	17 099 797
Créances sur les clients et comptes rattachés	286 714	0	286 714	183 736	Dettes correspondant à des opérations pour compte de tiers (dispositifs d'intervention)		0
Créances sur les redevables (produits de la fiscalité affectée)			0	0	Autres dettes non financières	216 038	1 097 843
Avances et acomptes versés sur commandes	7 554	0	7 554	3 016	Produits constatés d'avance	0	337 000
Créances correspondant à des opérations pour compte de tiers (dispositifs d'intervention)			0	0			
Créances sur les autres débiteurs	44 081	0	44 081	18 938			
Charges constatées d'avance	0	0	0	0			
TOTAL ACTIF CIRCULANT (HORS TRESORERIE)	5 417 922	0	5 417 922	23 771 505	TOTAL DETTES NON FINANCIERES	33 346 430	21 220 082
TRESORERIE					TRESORERIE		
Valeurs mobilières de placement	0	0	0	0	Autres éléments de trésorerie passive	0	0
Disponibilités	54 712 900	0	54 712 900	55 465 379			
TOTAL TRESORERIE	54 712 900	0	54 712 900	55 465 379	TOTAL TRESORERIE	0	0
TOTAL GENERAL	865 557 899	-6 675 691	858 882 208	798 321 453	TOTAL GENERAL	858 882 208	798 321 453

COMpte DE RESULTAT

CHARGES	31/12/2019	31/12/2018	PRODUITS	31/12/2019	31/12/2018
CHARGES DE FONCTIONNEMENT					
Achats	774 197	1 507 747	PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		
Consommation de marchandises et approvisionnements, réalisation de travaux et consommation directe de service par l'organisme au titre de son activité ainsi que les charges liées à la variation des stocks	15 341 239	11 782 128	Produits sans contrepartie directe (ou subventions et produits assimilés)		
Charges de personnel			Subvention pour charges de service public	6 908 663	6 220 923
			Subventions de fonctionnement en provenance de l'Etat et des autres entités publiques	38 535 878	38 684 575
			Subventions spécifiquement affectées au financement de certaines charges d'intervention en provenance de l'Etat et des autres entités publiques	0	0
<i>Salaires, traitements et rémunérations diverses</i>	9 866 149	10 217 812	Dons et legs	0	0
<i>Charges sociales</i>	4 087 549	4 220 489	Produits de la fiscalité affectée	0	0
<i>Intéressement et participation</i>	0	0			
<i>Autres charges de personnel</i>	397 372	376 339			
Autres charges de fonctionnement (dont pertes pour créances irrécouvrables)	17 711 831	18 901 847	Produits avec contrepartie directe (ou produits directs d'activité)		
Dotation aux amortissements, dépréciations, provisions et valeurs nettes comptables des actifs cédés	2 009 920	1 000 972	Ventes de biens ou prestations de services	2 535 406	2 427 836
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT	50 188 257	48 007 334	Produits de cessions d'éléments d'actif	0	0
CHARGES D'INTERVENTION					
Dispositif d'intervention pour compte propre			Autres produits de gestion	1 550 874	1 370 660
<i>Transfert aux ménages</i>	0	0	Production stockée et immobilisée	0	0
<i>Transferts aux entreprises</i>	0	0	Produits perçus en vertu d'un contrat concourant à la réalisation d'un service public	0	0
<i>Transferts aux collectivités territoriales</i>	0	0			
<i>Transferts aux autres collectivités</i>	0	0	Autres produits		
Charges résultant de la mise en jeu de la garantie de l'organisme	0	0	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions (produits de fonctionnement)	99 961	247 378
Dotations aux provisions et dépréciations	0	0	Reprises financements rattachés à des actifs	602 073	542 796
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION	0	0	Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (Fondations)	0	0
Engagements à réaliser sur fonds dédiés (Fondations)		0			
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT ET D'INTERVENTION	50 188 257	48 007 334	TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	50 232 854	49 494 168
CHARGES FINANCIERES					
Charges d'intérêt	2 680 300	2 063 344	PRODUITS FINANCIERS		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	0	0	Produits de participations et des prêts	0	0
Pertes de change	800	5 050	Produits nets sur cessions des immobilisations financières	0	0
Autres charges financières	0	0	Intérêts sur créances non immobilisées	0	0
Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions financières	0	0	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	0	0
			Produits des valeurs mobilières de placement et de la trésorerie	0	0
			Gains de change	0	1 139
			Autres produits financiers	2 680 300	622 765
			Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions financières	60 000	
TOTAL CHARGES FINANCIERES	2 681 100	2 068 394	TOTAL PRODUITS FINANCIERS	2 680 300	683 904
RESULTAT DE L'ACTIVITE (BENEFICE)	43 797	102 345	RESULTAT DE L'ACTIVITE (PERTE)	0	0
TOTAL CHARGES	52 913 154	50 178 073	TOTAL PRODUITS	52 913 154	50 178 073

ANNEXE

I. INFORMATIONS GENERALES, FAITS CARACTERISTIQUES, COMPARABILITE DES COMPTES, PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

I-1) Informations générales et faits caractéristiques

L'Université de Lyon (UdL) est une communauté d'universités et établissements « ComUE » constituée sous la forme d'un Etablissement Public à caractère Scientifique, Culturel et Professionnel (EPSCP), qui fédère 29 établissements d'enseignement supérieur et de recherche implantés sur la métropole de Lyon et Saint-Etienne. Succédant au pôle de recherche et d'enseignement supérieur éponyme, ses statuts ont été approuvés par décret du 5 février 2015 autour de 12 membres fondateurs que sont les 3 universités lyonnaises, l'université Jean Monnet de Saint-Etienne, l'Ecole nationale supérieure de Lyon, Sciences Po Lyon, l'INSA Lyon, VetAgroSup, l'Ecole nationale des travaux publics de l'Etat, l'Ecole Centrale de Lyon, l'Ecole nationale d'ingénieurs de Saint-Etienne et le Centre national de la recherche scientifique.

Par arrêté ministériel, l'Université de Lyon a été habilitée à bénéficier des responsabilités et compétences élargies en matière budgétaire et de gestion des ressources humaines à compter du 1^{er} janvier 2017. L'UdL est désormais soumise au décret n° 2008-618 du 27 juin 2008 relatif au budget et au régime financier des EPSCP bénéficiant des RCE.

Sur le plan comptable, l'exercice 2019 a été marqué par :

- la poursuite des projets engagés dans les domaines de l'immobilier, et en particulier du Plan Campus, qui ont nécessité le recours à un troisième tirage d'emprunt d'un montant de 35 M€ auprès de la Banque européenne d'investissements (BEI) et de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) ;
- la souscription, par l'intermédiaire du cocontractant Neolys, d'un emprunt d'un montant de 27,68 M€ dans le cadre du contrat de partenariat concernant l'Ecole normale supérieure (ENS), à l'occasion de la mise à disposition des bâtiments en septembre 2019 ;
- la constitution d'une provision de 905 K€ qui a dû être inscrite dans les comptes de l'établissement suite à l'émission par la Métropole de Lyon, le 13 septembre 2019, d'un titre de recettes de 905 K€ à l'encontre de la COMUE, la délibération attribuant cette subvention ayant été annulée par le juge administratif ;
- la mise à disposition des opérations Chevreul et Chimie Bio achevées au profit de l'UCBL pour un montant cumulé de 26,9 M€.
- le reclassement en immobilisations financières, compte tenu de l'échéance à long terme de cette créance, de l'engagement de l'Etat de rembourser les emprunts contractés par l'établissements dans le cadre des PPP Lyon Sud et CP ENS via la perception des intérêts de la DNC sur la durée des emprunts.

S'agissant de l'architecture comptable du budget, les trois centres de responsabilité budgétaire (CRB) ont été maintenus pour isoler les activités relatives au Plan campus (CRB 901) et au Programme investissements d'avenir (PIA) et à l'IDEX (CRB 902).

I-2) Comparabilité des comptes

Comptabilisations des régularisations comptables

Afin de satisfaire aux exigences de qualité comptable dans le cadre de la certification des comptes, il a été procédé à un certain nombre de régularisations comptables. Ces régularisations identifiées ont été comptabilisées en report à nouveau et non en résultat conformément à l'instruction du 21 décembre 2010 et aux directives de la DGFIP d'octobre 2009 relatives aux omissions en matière mobilière.

Les régularisations sont présentées dans le tableau de la page suivante :

Tableau de passage au bilan d'ouverture (en k€)		Notes	a	b	c	
Actif		31/12/2018	QP de subventions d'investissement reprises au compte de résultat à annuler	annulation CAP antérieures non justifiées	correction contrepartie PPP Lyon Sud	01/01/2019
Immobilisations incorporelles	162					162
Terrains	85					85
Constructions	8 562					8 562
Installations techniques	1 054					1 054
Autres immobilisations corporelles	488					488
Immobilisations corporelles en-cours	133 719					133 719
Sous-total Immobilisations corporelles	143 909		0	0	0	143 909
Immobilisations financières	575 014				14 841	589 855
Créances sur des entités publiques	23 566				-14 841	8 725
Créances sur les clients et comptes rattachés	184					184
Avances et acomptes versés sur commandes	3					3
Autres créances	19					19
CCA	0					0
Disponibilités	55 465					55 465
Total Actif	798 321		0	0	0	798 321
Passif	31/12/2018					01/01/2018
Financements externes de l'actif	87 623		60			87 683
Réserves	9 009					9 009
Report à nouveau	594		-60		261	795
Résultat	102					102
Sous-total Fonds propres	97 328		0	261	0	97 590
Provisions R&C	279					279
Dettes financières	679 495					679 495
Fournisseurs et compte rattachés	2 507			-261		2 246
Dettes soc. & fisc.	178					178
Avances et acomptes reçus	17 100					17 100
Autres dettes	1 098					1 098
PCA	337					337
Total Passif	798 321		0	0	0	798 321
Impact sur le Fonds de Roulement			0	261	-14 841	

Notes sur les régularisations comptables comptabilisées à l'ouverture de l'exercice 2019 :

- a. Annulation de la reprise de quote-part de la subvention d'investissement ayant financé la participation à la société Ideel (dont la liquidation amiable a été constatée en 2018).
- b. Annulation de CAP antérieures non justifiées : absence de contrepassation lors du paiement effectif des factures ou factures jamais reçues.
- c. Rectification de l'imputation de constatation de l'engagement de l'Etat à financer la dette contractée pour le PPP Lyon Sud : inscrite initialement au sein des créances sur les entités publiques, cette créance a été reclassée au sein des immobilisations financières compte tenu de son caractère à long terme.

I-3) Principes et méthodes comptables

L'établissement a mis en application le nouveau référentiel comptable applicable à compter du 1^{er} janvier 2017. Il est composé des trois éléments suivants :

- Le recueil des normes comptables des établissements publics publié par arrêté du 1^{er} juillet 2015 (RNCEP) ;
- Un plan de comptes commun à l'ensemble des établissements publics ;
- Une instruction comptable commune décrivant les modalités de mise en œuvre des 21 normes comptables exposées dans le recueil et diffusée par le BOFIP du 21 décembre 2018.

Ces trois volets du référentiel sont indissociables.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,

- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

I-3-1) Actif immobilisé

Les normes n°5 et n°6 de l'instruction comptable commune définissent les règles applicables aux immobilisations incorporelles et corporelles.

Les immobilisations corporelles et incorporelles acquises à titre onéreux sont initialement comptabilisées à leur coût d'acquisition. Ce coût est constitué du prix d'achat, des droits de douane et des taxes non récupérables, et le cas échéant des coûts directement attribuables engagés pour les mettre en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue.

Le bâtiment abritant le siège de la ComUE remis en dotation à l'UdL est inscrit au bilan sur la base d'une évaluation en valeur vénale réalisée en novembre 2017 par les services locaux de France Domaine. Le bâtiment mis à disposition par l'Etat a été intégré dans les comptes de l'UdL à compter du 1^{er} janvier 2017.

Sur ce patrimoine et conformément à l'instruction comptable commune, l'établissement pratique la méthode de l'amortissement neutralisé qui consiste en la comptabilisation d'un produit équivalent à la charge d'amortissement comptabilisée.

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont amorties selon le mode linéaire à compter du 1^{er} janvier de l'année d'acquisition du bien, sur des durées approuvées par le conseil d'administration :

Catégorie de biens	Durée d'amortissements
Logiciels	3 ans
Constructions	50 ans
Installations générales, agencements, aménagements	10 ans
Installations techniques, matériels, et outillage	10 ans
Matériel de bureau	3 ans
Mobilier	3 ans
Matériel informatique	3 ans
Matériel divers	3 ans

Le principe optionnel de l'amortissement comptable par composant n'a pas été retenu.

I-3-2) Créances sur des entités publiques

Les créances sont comptabilisées pour leur valeur nominale.

A la clôture de l'exercice, des créances douteuses sont le cas échéant identifiées pour des entités dont la solvabilité apparaît compromise ou avec lesquels l'UdL est en litige. Une dépréciation est constatée dès qu'apparaît une perte probable.

I-3-3) Financements externes de l'actif

Contrepartie des biens mis à disposition

L'inscription à l'actif des biens remis en dotation à la ComUE a pour contrepartie une rubrique spécifique en fonds propres. La neutralisation des amortissements sur ces biens se fait via une réduction de fonds propres contrepartie du produit de neutralisation.

Financement rattaché à un actif :

Un financement rattaché à un actif évolue systématiquement avec l'actif qu'il finance. Ce principe se décline selon les modalités suivantes pour un actif amortissable et non amortissable :

- Pour un actif amortissable, la reprise du financement en compte de résultat est effectuée sur la même durée et au même rythme que l'amortissement de l'actif financé ;
- Pour un actif non amortissable, le financement est maintenu dans les capitaux pour son montant initial.

Pour ces deux catégories d'actifs, en cas de dépréciation, une reprise du financement en compte de résultat est effectuée pour un montant similaire ou proportionnel à la dépréciation.

I-3-4) Provisions pour risques et charges

Les provisions correspondent à des risques et charges identifiés de manière spécifique conformément à l'instruction commune du 29 décembre 2017 (fascicule 12).

I-3-6) Charges à payer et produits à recevoir

Les charges à payer correspondent principalement :

- Aux dépenses de fonctionnement réalisées en 2019 dont le service fait n'a pas été certifié dans le système d'information ou dont la facture n'a pas été reçue en 2019 ou a été reçue trop tardivement pour procéder à son paiement en 2019,
- Aux droits à congés qui seront pris en 2020 par le personnel.

Les produits à recevoir correspondent principalement aux produits à rattacher à l'exercice mais dont les titres de recettes n'ont pas été émis.

I-3-7) Produits et subventions de fonctionnement

Les recettes sont généralement constatées à la réalisation de la prestation pour les produits avec contrepartie.

Les subventions d'exploitation sont principalement constituées des subventions de l'État, des collectivités publiques et des organismes internationaux qui sont comptabilisées :

- A réception de l'avis d'attribution en ce qui concerne la Subvention pour Charges de Service Public ;
- A la clôture de l'exercice, à hauteur des dépenses de fonctionnement et de personnel réalisées pour les autres subventions.

II. NOTES SUR LES POSTES DE BILAN

II-1) immobilisations incorporelles et corporelles

En 2019, le montant brut de l'actif immobilisé a augmenté de 36 896 K€ en variation nette, passant de 151 086 K€ au 31 décembre 2018 à 187 982 K€ au 31 décembre 2019. Cette hausse s'explique essentiellement par les investissements réalisés dans le cadre des projets immobiliers portés par l'UDL en immobilisations en cours (+ 68 M€). Il convient de souligner, à l'inverse, l'impact de la constatation de la mise à disposition au profit de l'Université Lyon1 et de l'ENS pour les opérations achevées Chimie-Bio (15 730 M€), Chevreul (11 131 M€) et le CP ENS (27 682 M€).

IMMOBILISATIONS		31/12/2018 (En k€)	Acquisitions	Mises en service	Transferts d'actifs	Mises au rebut	31/12/2019
Immobilisations incorporelles		789	289	0	0	0	1 078
Terrains		85	0	0	0	0	85
Constructions		11 400	0	26 861	-26 861	0	11 400
Installations techniques, matériel et outillage		1 661	172	0	0	-1	1 832
Autres immobilisations corporelles		3 432	253	0	0	-1 610	2 075
Immobilisations en cours		133 472	67 070	-26 861	-2 350	0	171 331
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles		248	24	0	-91	0	180
Valeurs brutes		151 086	67 808	0	-29 302	-1 611	187 981

Immobilisations incorporelles :

Ce poste se compose de 662 K€ de logiciels, dont 57 K€ ont été acquis sur 2019 ; 416 K€ de licences dont 232 d'acquisitions nouvelles réalisées pour la conception d'un référentiel et TMA (SMILE).

Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont composées principalement de 8 215 K€ de bâtiments (siège de l'UdL) ; 3 185 K€ d'agencements & installations ; 1 832 K€ d'équipements et matériels de recherche ; 1 417 K€ de matériels informatiques. Sur ce dernier poste, suite au recollement avec l'inventaire physique et conformément à la délibération du conseil d'administration, il a été procédé à la sortie des matériels informatiques antérieurs à 2015 (à hauteur de 1 611 K€) et totalement amortis.

Immobilisations en cours :

Les immobilisations en cours sont constituées des projets immobiliers portés par la ComUE (cf. tableau ci-dessous). Sur ces projets, les investissements atteignent, en montant cumulé sur la période, plus de 171 M€. Il est à noter la sortie des immobilisations en cours des opérations Chevreul et Chimie-Bio qui ont été achevées et mise à disposition de l'Université Lyon 1 pour un montant de 27 M€

Projets en-cours au 31/12/2019		31/12/2019
(En k€)		
Réhabilitation des quartiers scientifiques CREM LYON TECH LA DOUA		116 851
Réhabilitation du site universitaire des quais		44 684
Projet Chimie-Bio		0
Réhabilitation du bâtiment CHEVREUL		0
Opération fabrique de l'innovation		1 135
Opération Campus Porte des Alpes + Learning center		2 245
Lyon Campus - ENS Monod		5 420
Autres projets		996
TOTAL IMMOBILISATIONS EN-COURS		171 331

Amortissements :

En 2019, les amortissements cumulés ont augmenté de 932 K€ (mais 1 611 K€ sont neutralisés par des reprises de financements externes d'actifs, relatives aux matériels informatiques antérieurs à 2015 déjà évoqués).

(En k€)	31/12/2018	Augmentations	Sorties	Transfert	31/12/2019
Immobilisations incorporelles	627	90	0	0	717
Terrains	0	0	0	0	0
Constructions	2 838	375	0	0	3 213
Installations techniques, matériel et outillage industriels	607	169	0	0	775
Autres immobilisations corporelles	2 944	299	-1 611	0	1 631
Amortissements	7 015	932	-1 611	0	6 336

II-2) Immobilisations financières

Les immobilisations financières nettes s'élèvent à 617 M€ au 31/12/2019. Elles sont essentiellement constituées de :

- La dotation non consomptible de l'Etat pour 575 M€. Cette somme est bloquée sur un compte de dépôts de fonds ouvert auprès de la Direction générale des finances publiques, seuls les intérêts générés de ce compte sont utilisés par la COMUE.
- La participation de la COMUE dans la SATT LYON ST ETIENNE pour 340 K€, dépréciée à 100%.
- L'engagement de l'Etat de financer les PPP Lyon Sud antérieurement constaté dans les créances sur les entités publiques et CP ENS pour un montant total de 42 M€ (soit 14 pour Lyon Sud et 28 pour le CP ENS).

II-3) Créances sur les entités publiques

CRÉANCES SUR ENTITES PUBLIQUES				31/12/2018
(En k€)	31/12/2019	01/01/2019	Var°	31/12/2018
Produits à recevoir sur subventions	3 224	6 553	-3 328	6 553
Subventions d'investissement à recevoir	396	591	-195	591
Intérêts à percevoir sur DNC (au titre du PPP Lyon Sud)	0	0	0	14 841
Subventions de fonctionnement	343	598	-256	598
Créances de TVA	680	618	62	618
Autres comptes débiteurs - Titres de recettes sur établissements membres	436	366	71	366
Total créances sur des entités publiques	5 080	8 725	-3 646	23 566

La baisse relevée sur ce poste par rapport à l'exercice 2018 est principalement liée au reclassement, déjà évoqué, de la constatation de l'engagement de l'Etat de financer le PPP Lyon Sud (-14 M€). Mais on note également une diminution des produits à recevoir sur les subventions (pour 3,3 M€).

Au 31 décembre 2019, ces créances sont principalement composées :

- Des produits à recevoir sur les subventions pour 3 224 K€ correspondant aux dépenses de fonctionnement de l'exercice réalisées sur les projets de recherche ou immobilier.
- Des créances de TVA pour 680 K€.
- De divers titres de recettes sur les établissements membres pour 436 K€.

II-4) Disponibilités

Au 31 décembre 2019, le montant des disponibilités s'élève à 54 713 K€ et est réparti comme suit :

Trésorerie	
(En k€)	31/12/2019
Compte au Trésor	54 712
Caisse	0
Régies d'avances	1
Total	54 713

Le tassement de la trésorerie (-1,3%) s'explique par un recours à l'emprunt limité à 35 M€ (composé à parts égales des 3èmes tirages BEI et CDC) alors le niveau des investissements de la période, en lien avec les projets immobiliers en cours, n'a pas faibli (avec par exemple + 68 M€ de travaux sur immobilisations réalisés).

Le tableau des flux de trésorerie présenté ci-dessous permet d'analyser au mieux cette hausse :

31/12/2019 - TdFT		
(En k€)		31/12/2019
Résultat net		44
Amortissements, provisions et quote-part de subventions		1 308
Plus-values de cession		0
(+/-) variation du besoin en fonds de roulement		15 897
Flux de trésorerie liés à l'exploitation	A	17 249
Acquisitions immobilisations incorporelles & corporelles		-67 808
Cessions d'immobilisations		1 312
Nouveaux financements d'actifs de la période		17 896
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	B	-48 600
Emission d' emprunts		35 009
Autres opérations		0
Remboursements d'emprunts		-4 410
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement		30 599
Flux de trésorerie	A+B+C	-752
Trésorerie à l'ouverture		55 465
Trésorerie à la clôture		54 713
Variation de trésorerie		-752

II-5) Fonds propres

(En K€)	31/12/2018	01/01/2019	Affectation du résultat N-1	Résultat de la période	Nouveaux financements de la période	QP de financements reprises en résultat	Sortie de financements	31/12/2019
Financement d'actifs par l'Etat	74 421	74 421	0	0	9 926	-317	-27 301	56 729
Contrepartie des actifs mis à disposition des établissements par l'Etat	7 971	7 971	0	0	0	-164	0	7 807
Financement d'actifs par d'autres tiers autre que l'Etat	5 231	5 291	0	0	7 970	-119	-1 129	12 013
Réserves	9 009	9 009	696	0	0	0	0	9 705
Report à nouveau	594	795	-594	0	0	0	0	201
Résultat de l'exercice	102	102	-102	44	0	0	0	44
TOTAL FONDS PROPRES	97 328	97 590	0	44	17 896	-601	-28 430	86 499

La variation des fonds propres s'explique, d'une part, par les nouveaux financements perçus sur la période (+17,9 M€) en lien avec les projets immobiliers en cours. Pour l'essentiel, il s'agit des intérêts de la DNC. On relève d'autre part les sorties de financement liées à la remise des opérations Chevreuil et Chimie-Bio et aux FTM sur le CP ENS (dont 500 K€ pour le financement des indemnités des candidats à la maîtrise d'œuvre non retenus) sortis en contrepartie d'immobilisations en-cours.

Les fonds propres s'élèvent ainsi à 86,5 M€ au 31/12/2019. Ils se composent :

- De la contrepartie du siège mis à disposition de l'UdL pour la valeur nette de 7,8 M€

- De financements d'actifs nets pour 68,7 M€ qui correspondent pour l'essentiels aux projets immobiliers en-cours
- Des réserves pour 9,7 M€
- Du report à nouveau crééditeur pour 201 K€ (lié aux opérations de correction)
- Du résultat de l'exercice pour 44 K€.

II-6) Provisions pour risques et charges

(En K€)	31/12/2018	Dotations	Reprises (utilisées)	Reprises (non utilisées)	31/12/2019
Provisions pour litiges	179	961	0	0	1 139
Provisions pour débit contrat de PPP	0	0	0	0	0
Provisions pour allocation perte d'emploi et indemnités de licenciement	0	0	0	0	0
Provisions pour CET	100	118	0	-100	118
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	279	1 078	0	-100	1 257

Les provisions pour risques & charges s'élevaient à 279 K€ au 31/12/2018. Elles sont de 1 257 K€ au 31/12/2019. Cette très forte augmentation est due à la nécessité de provisionner à hauteur de :

- 905 K€ pour un titre émis par la Métropole de Lyon à l'encontre de l'Université de Lyon, le 13/09/2019, suite à un recours contentieux contre la délibération d'attribution de cette subvention qui avait été versée à la COMUE en 2013,
- 56 K€ pour le litige opposant l'établissement avec son prestataire Travel planet dont le contrat n'a pas été renouvelé et qui réclame des intérêts de retard sur les exercices précédents.

La provision pour litige avec l'ANR pour 179 K€ est maintenue.

Les provisions pour CET ont été constituées à hauteur de 118 K€.

II-7) Emprunts et dettes financières

La hausse des dettes financières s'explique par le tirage de 2 lignes d'emprunts supplémentaires auprès de la BEI et de la CDC pour 17 M€ x 2 = 35 M€. Les remboursements de la période s'élèvent à 4, M€.

La répartition des remboursements dans le temps est présentée dans le tableau ci-dessous :

Emprunts et dettes financières	Solde au 31/12/2019	Échéances		
		< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans
Banque Européenne d'Investissement (tirage n°1)	11 662	458	1 896	9 308
Banque Européenne d'Investissement (tirage n°2)	51 357	1 865	7 764	41 727
Banque Européenne d'Investissement (tirage n°3)	17 186	632	2 582	13 973
Caisse des dépôts (tirage n°1)	4 612	149	642	3 822
Caisse des dépôts (tirage n°2)	19 013	586	2 518	15 908
Caisse des dépôts (tirage n°3)	17 229	550	2 315	14 363
Dette financière sur l'Etat (dotation non consomptible)	575 000	0	0	575 000
PPP Camely	14 380	477	2 105	11 797
PPP ENS	27 324	999	3 965	22 361
Total	737 764	5 717	23 787	708 260

II-8) Dettes fournisseurs

Le poste Fournisseurs s'élève à 1 915 K€ au 31/12/19. Il est principalement composé de :

- Factures non parvenues qui s'élèvent à 929 K€ et sont composées essentiellement de 501 K€ pour la facture non parvenue à la clôture de l'exercice de Software one et 106 K€ pour les mises à disposition de personnel pas encore facturées par les établissements. En revanche, les 250 K€ correspondent à des charges à payer sur exercices antérieurs, reconduites de l'ouverture ont fait l'objet d'un examen attentif et ont pu être annulées car elles correspondaient à des factures payées depuis ou à des services faits constatés à tort.
- Retenues et oppositions (pénalités sur marchés publics) pour 759 K€.
- Dettes sur immobilisation (retenues de garanties sur marchés publics) pour 228 K€.

II-9) Dettes fiscales et sociales

Les dettes sociales s'élèvent à 224 K€ au 31/12/2019 et correspondent à la provision pour congés payés estimée à la clôture.

II-10) Avances et acomptes reçus

Les avances reçues sur subventions s'élèvent à 31 M€. Il s'agit essentiellement des avances ANR reçues au titres des conventions de recherche. Au 31 décembre 2019 les principales avances reçues concernent les projets suivants :

- 14,2 M€ au titres des INDEX ;
- 13,7 M€ au titre des LABEX
- 479 K€ pour le projet LUS.
- 297 K€ pour le projet ARQUS avec l'Université de Grenade.

Ces avances perçues sont émargées au fur et à mesure de l'émission des titres de recettes qui ne peuvent être émis qu'après la justification des dépenses correspondantes auprès de l'ANR.

II-11) Autres dettes

Les autres dettes s'élèvent à 216 K€ et concernent des encaissements en attente d'émission de titres.

Le solde du compte « recettes à transférer » qui s'élève à 4 826 K€ correspondant exclusivement à des avances encaissées pour le compte d'établissements « gestionnaires » dans l'attente de la réception des appels de fonds a été reclasé sur le poste avances et acomptes reçus (car il ne s'agit pas de dettes).

III NOTES SUR LES POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

III-1)-Résultat de fonctionnement

Produits avec contrepartie directe

Les produits avec contrepartie directe, d'un montant de 4 086 K€, sont principalement constitués des refacturations de l'UDL aux établissements membres dans le cadre des achats mutualisés pour 1 458 K€, des frais de gestion 2019 au titres des conventions LABEX, IDEX et LUS pour 1 458 K€, des loyers du CP ENS et PPP Lyon Sud (994 K€).

Produits sans contrepartie directe :

Depuis le passage aux compétences élargies, la SCSP prend en compte l'évolution des dépenses de personnel désormais assumées sur le budget de l'établissement. Elle s'élève à 6 909 K€ en 2019.

S'agissant des autres produits sans contrepartie directe, ils sont constitués des autres subventions et participations de l'Etat et des autres organismes publics et ils demeurent quasiment stables par rapport à 2018 (-149 K€).

Évolution des consommations de marchandises et services, approvisionnements au titre de l'activité :

La hausse des autres achats et charges externes constatée en 2018, expliquée par l'accroissement de l'activité sur les contrats et la montée en puissance des dépenses liées au plan Campus, se poursuit en 2019 avec plus de 24% K€ de dépenses supplémentaires. Divers postes sont impactés et, en particulier, la sous-traitance (+ 2,9 M€ en lien avec le paiement d'une redevance de 3,1 M€ à Neolys lors de la mise à disposition des travaux conformément au contrat du CP ENS) et les assurances (en lien avec l'assurance obligatoire – dommage construction payée sur les bien livrés soit +1,3 M€).

Maîtrise des charges de personnel :

Les charges de personnel diminuent de 3,12% (- 464 K€), cette baisse étant liée à celle des effectifs (avec 310 ETP contre 330 en 2018)

Diminution des autres charges de fonctionnement :

Les autres charges régressent de près de 1 190 K€ (-6,3%) et sont principalement composées :

- D'une part des achats de licences et de divers abonnements payés par la COMUE pour le compte des établissements membres et refacturés à ceux-ci sans marge ;
- Et d'autre part des charges correspondantes aux facturations des établissements membres en lien avec les projets portés par la COMUE pour le compte de ses membres. Il peut s'agir soit de prestations de recherche soit des dépenses engagées par les établissements membres dans le cadre des projets immobiliers dont ils assurent la maîtrise d'ouvrage.

III-2) Résultat financier

Le résultat financier présent un très léger déficit de 800 euros au 31/12/19, qui correspondent à des escomptes accordés.

Il a en effet décidé cette année (par rapport à 2018) de titrer en produits financiers (et non en subvention de fonctionnement) les participations visant à rembourser le capital des emprunts et des autres dettes.

IV. INFORMATIONS DIVERSES

IV-1) Effectifs

Au 31 décembre 2019 l'effectif de l'UdL est de 310 ETP, contre 330 à la clôture 2018 et 315 au 31 décembre 2017.

IV-2) Evénement postérieur à la clôture

Les 30 janvier et 11 mars 2020, l'Organisation Mondiale de la Santé a respectivement décrété que l'épidémie de coronavirus qui avait débuté en Chine en décembre 2019 était une urgence sanitaire mondiale et qu'elle était devenue une pandémie. En France, les premières mesures ont été annoncées par le Président de la République le 12 mars 2020 et renforcées par une annonce du Premier Ministre le 14 mars 2020.

Les conséquences immédiates de la crise sanitaire du COVID-19 pour l'établissement ne peuvent pour le moment être estimées avec précision. Cependant à la date d'arrêté des comptes 2019, la direction de l'Université de Lyon n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remette en cause la capacité de l'établissement à poursuivre son exploitation. Des mesures ont été mises en œuvre visant à organiser les activités en privilégiant le télétravail, ainsi la continuité des missions de l'établissement apparaît assurée dans ce contexte de crise.

IV-3) Engagements hors bilan

Il n'y a pas d'opération hors bilan.

Université de Lyon

Etablissement Public à caractère Scientifique, Culturel et Professionnel

92, rue Pasteur

69361 LYON

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

Université de Lyon

Etablissement Public à caractère Scientifique, Culturel et Professionnel

92, rue Pasteur

69361 LYON

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

Au conseil d'administration de l'Université de Lyon,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le conseil d'administration nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Université de Lyon relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par l'agent comptable et l'ordonnateur le 9 avril 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français applicables aux établissements publics nationaux, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'établissement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point exposé dans la note I-2) *Comparabilité des comptes* de l'annexe des comptes annuels qui décrit le traitement des régularisations comptables du bilan d'ouverture.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de l'ordonnateur et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres du conseil d'administration, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de nous prononcer sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des données budgétaires.

Responsabilités de l'ordonnateur, de l'agent comptable et des personnes constituant la gouvernance relative aux comptes annuels

Il appartient à l'agent comptable, en relation avec l'ordonnateur, d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français applicables aux établissements publics

nationaux ainsi qu'à l'ordonnateur et à l'agent comptable, de mettre en place le contrôle interne qu'ils estiment nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à l'ordonnateur d'évaluer la capacité de l'établissement à poursuivre son exploitation, et à l'agent comptable de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider de l'établissement ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par l'ordonnateur et l'agent comptable.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre établissement.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par

l'ordonnateur et l'agent comptable, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par l'agent comptable de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'établissement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Paris-La Défense, le 9 avril 2020

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés

Pierre-François Allioux

Délibération N° **26/CA/2020**

Rapport d'utilisation de la dotation « Plan Campus » au titre de l'année 2019

Vu le code de l'éducation, notamment les articles L. 711-1 et suivants ;

Vu le décret n° 2015-127 du 5 février 2015 portant approbation des statuts de la communauté d'universités et établissements « Université de Lyon » modifié ;

Vu la délibération n°66/CA/2016 datée du 13 décembre 2016, portant approbation par le conseil d'administration de l'Université de Lyon du règlement intérieur modifié ;

Vu le projet de rapport annuel 2019 de la dotation « Plan Campus » ;

Vu la séance du conseil d'administration du 9 avril 2020,

Membres en exercice : 42

Quorum : 21

Membres présents et représentés : 38

Membre ne prenant pas part au vote : 0

Voix pour : 36

Voix contre : 0

Abstentions : 2

Il est décidé :

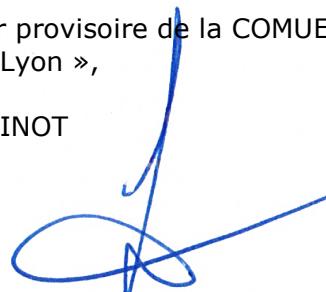
Article 1 : Après avoir délibéré, les membres du conseil d'administration de la COMUE « Université de Lyon » approuvent le rapport d'utilisation de la dotation « Plan Campus », au titre de l'année 2019, annexé à la présente délibération.

Article 2 : Le Directeur général des services de la COMUE « Université de Lyon » est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Lyon, le 9 avril 2020,

L'administrateur provisoire de la COMUE
« Université de Lyon »,

Stéphane MARTINOT





**RAPPORT ANNUEL AU 31 DECEMBRE 2019 DANS LE
CADRE DE LA CONVENTION DE REVERSEMENT DE LA
DOTATION D'ETAT OPERATION CAMPUS, SIGNEE LE 19
JUILLET 2013**



Lyon, le 28 février 2020

Préambule	4
1. LE FONCTIONNEMENT DE LA DOTATION D'ETAT (DOTATION NON CONSOMPTIBLE)	5
A. Cadre financier et budgétaire de la dotation	5
B. Faisabilité financière de l'opération Lyon Cité Campus	6
C. Dotation Campus Charles Mérieux : la signature du contrat de partenariat Lyon Sud	7
D. Dotation Campus Lyon Tech La Doua et intérêts ANR LyonTech-La Doua	7
E. Utilisation des Intérêts	8
2. LES RESSOURCES ET EMPLOIS DE LA DOTATION CAMPUS	9
A. CONVENTION D'INGENIERIE 2008-2013	9
B. LES RESSOURCES ET EMPLOIS DE LA DOTATION D'ETAT – CAMPUS CHARLES MERIEUX	9
a. Campus Charles-Mérieux : les revenus de la dotation d'Etat	9
b. Campus Charles Mérieux : les emplois de la dotation d'Etat	10
c. Contrat de Partenariat Lyon Sud	11
d. Contrat de Partenariat ENS Gerland	13
e. MOP Les Quais	15
C. LES RESSOURCES ET EMPLOIS DE LA DOTATION D'ETAT – CAMPUS LYONTECH-LA-DOUA	16
a. Campus LyonTech-La-Doua : les revenus de la dotation d'Etat	16
b. Campus LyonTech-La-Doua : Les emplois de la dotation d'Etat	17
c. CREM LyonTech-la-Doua	18
d. MOP Chimie-Bio	20
e. Démantèlement de la Chaufferie	21
D. OPERATIONS ANTICIPEES ANR 2011-2012-2013	22
3. ÉQUILIBRE DU PROJET LCC	24
A. CAMPUS CHARLES MERIEUX	25
B. CAMPUS LYONTECH-LA DOUA	26
4. ÉQUILIBRE PREVISIONNEL DU PROJET LCC SUR 5 ANS	27
A. CAMPUS CHARLES MERIEUX – PREVISIONNEL	28
a. Equilibre prévisionnel – Opération Lyon Sud	28
b. Equilibre prévisionnel – Opération ENS Gerland	28
c. Equilibre prévisionnel – Opération Les Quais	30
B. CAMPUS LYONTECH-LA DOUA – PREVISIONNEL	31
C. PROSPECTIVE A LONG TERME	32
D. OPERATIONS ANTICIPEES – CREDITS D'INGENIERIE	33
E. LES PROVISIONS POUR DEDIT	33
F. LES TIRAGES D'EMPRUNT BEI-CDC	34
a. Dimensionnement des tirages	34
b. Tirage n°1	35
c. Tirage n°2	36
d. Tirage n°3	36
e. Tirage n°4	36
f. Tirages prévisionnels	36

Erreur ! Signet non défini.

5. ANNEXES	38
A. ANNEXE 1 - MODELE FINANCIER	38
B. ANNEXE 2 - TABLEAUX DE SYNTHESE BUDGETAIRE	38
C. ANNEXE 3 – PLAN DE TRESORERIE PLURIANNUEL DETAILLE	38

Préambule

Lyon Cité Campus est l'un des projets retenus par le Ministère de l'Education Nationale de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche dans le cadre de l'Opération Campus. Deux campus ont été retenus par le MENESR : le campus de LyonTech-la Doua et le campus Charles Mérieux. La dotation d'Etat non consomptible attribuée à l'UDL au titre du projet s'élève à 575 000 000€. Pour rappel, voici un tableau récapitulatif des opérations de l'opération Lyon Cité Campus financées initialement par les intérêts de la dotation non consomptible. Ces opérations constituent le « Périmètre LCC »

CAMPUS CHARLES MERIEUX			CAMPUS LYONTECH LA DOUA
Lyon Sud	ENS Gerland	Les Quais	La Doua
Extension de la faculté de médecine (CP)	Réhabilitation du site Monod (CP) Mise en conformité du site Descartes (MO ENS)	Réhabilitation du site des Quais (MO Udl) Sciences Po (MO SP)	Réhabilitation (CREM) ICBMS (MOA Udl) Tour D (MOA INSA) Chevreul (MOA Lyon 2)
	Construction du Laboratoire LR8 (MO Métropole de Lyon)	Musée des Moulages (MOA Lyon 2)	

CP : contrat de Partenariat Public Privé

MOA : Maitrise d'Ouvrage

CREM : Contrat de Réalisation Exploitation Maintenance

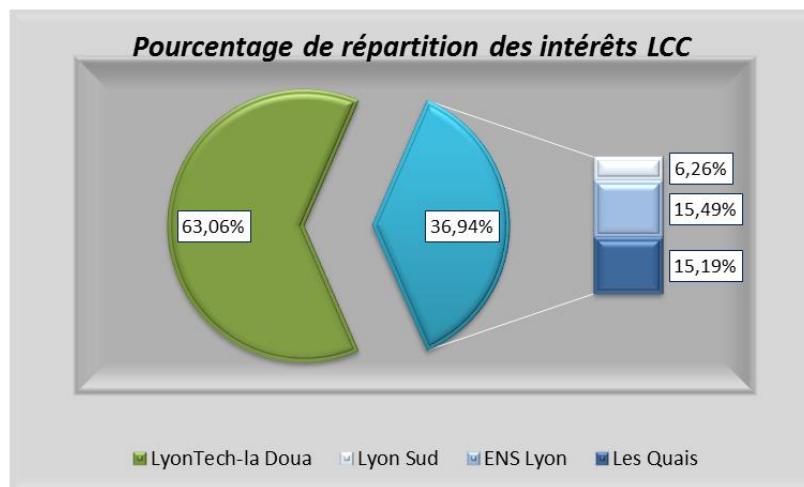
1. LE FONCTIONNEMENT DE LA DOTATION D'ETAT (DOTATION NON CONSOMPTIBLE)

A. Cadre financier et budgétaire de la dotation

La dotation attribuée à l'Université de Lyon au titre de l'opération Plan Campus, sous la forme d'un capital s'élève à 575M€ (dotation non consommable : seuls les produits financiers sont utilisables), se décompose en deux dotations :

- ✓ Dotation Campus Charles Mérieux : représentant 36.94% soit 212.4M€
- ✓ Dotation Campus LyonTech : représentant 63.06% soit 362.6M€

Répartition des intérêts par opération :



Le taux de rémunération de ce capital est de 4.0324%/an, tel que défini à l'article 12 de l'arrêté du 15 juin 2010.

- ✓ Les intérêts produits par la dotation Charles Mérieux s'élèvent à un montant annuel de 8,565 M€.
- ✓ Les intérêts produits par la dotation Lyon Tech La Doua s'élèvent à un montant annuel de 14,621 M€.

L'Université de Lyon perçoit depuis le 1^{er} janvier 2016 23,186 M€ d'intérêts issus de cette dotation d'Etat.

L'ANR a procédé aux versements de la dotation non consomptible à la date de la signature du contrat de Partenariat Public Privé de l'opération Lyon Sud pour la part Charles Mérieux, et à la signature du contrat CREM pour la part LyonTech :

Dotations non Consomptibles	Montant	Date de mise à disposition
Dotation Charles Mérieux	212 405 000,00 €	Juillet 2013
Dotation LyonTech-La Doua	362 595 000,00 €	Janvier 2016

Entre ces deux dates de mise à disposition, le projet LyonTech La Doua a été financé par des « intérêts ANR », pour un montant de 5,8M€ pour les crédits d'ingénierie (2013-2015) et de 24,8M€ pour les opérations en MOP (Chevreul, Tour D et Chimie-Bio).

Dans le cadre de l'opération Lyon Cité campus, d'autres financements viennent s'ajouter à ces intérêts (comme indiqué dans la Convention Partenariale de site). Il s'agit :

- ✓ d'une contribution des collectivités (152M€) – Région Rhône-Alpes, Grand Lyon, Département du Rhône (Métropole)
- ✓ d'une contribution de l'Etat pour les « opérations anticipées » sur intérêts ANR (39,9M€ sur la période 2011-2015)
- ✓ de crédits d'ingénierie pour la période 2008-2013 (10,3M€) - financeurs divers (Etat, Région, Grand Lyon, Crous...).

B. Faisabilité financière de l'opération Lyon Cité Campus

L'essentiel des opérations Lyon Cité Campus est réalisé pendant la période 2016-2021 entraînant des décaissements prévisionnels importants. Ces décaissements ne pouvant être couverts par les seuls intérêts de la dotation, l'UdL a réalisé un dossier d'opportunité de recours à l'emprunt. Ce dossier est constitué d'une étude de faisabilité financière de l'opération construite à partir du modèle financier validé par le MESR et la direction du budget, qui intègre les conditions dans lesquelles un ou plusieurs emprunts peuvent être souscrits par l'UdL auprès de la Banque Européenne d'Investissement (la BEI) et auprès de la Direction des Fonds d'épargne de la Caisse des dépôts et Consignation (DFE/CDC). Le périmètre du dossier d'opportunité est limité au périmètre Lyon Cité Campus et à la couverture des coûts à la charge de l'UdL : coût d'investissement, de financement, de Gros Entretien Renouvellement, ainsi que les coûts annexes et de pilotage du suivi d'opération.

En effet, selon les montages juridiques retenus, les établissements utilisateurs ont à leur charge une partie des dépenses liées au Gros Entretien Renouvellement (GER), à la maintenance technique et courante, aux frais de gestion de la Société de Projet (en contrat de partenariat CP).

Ces redevances seront versées par les établissements à l'UdL, qui les reversera aux titulaires des contrats. Les coûts d'exploitation respectant la répartition définie dans chaque dossier d'expertise, qui demeurent à la charge de la dotation Campus sont répartis de la manière suivante :

COÛTS D'EXPLOITATION	PPP LYON SUD	CP ENS GERLAND	MOP LES QUAIIS	CREM LYONTECH-LA DOUA
R2 - GER	Dotation	Établissements*	Établissements	Dotation
R3 - EXPLOITATION/MAINTENANCE	Établissements	Établissements*	Établissements	Établissements
R4 - FRAIS DE GESTION	75% Établissements 25% Dotation	Établissements*	Établissements	Établissements

* Dans la limite de 835K€HT annuel (hors impacts FTM)

Des études de soutenabilité financière du point de vue des établissements utilisateurs ont été réalisées pour chaque opération.

La demande de financement a porté sur un montant maximum de 230M€ répartis de la façon suivante : 125M€ pour la BEI et 105M€ pour la CDC. Le CA de l'UdL, en sa séance du 15 décembre 2015 a autorisé l'établissement à contracter un emprunt auprès de la BEI et de la CDC (délibération n°54 -2015). En application de l'art R719-93 du code de l'éducation, le recours à l'emprunt a été approuvé le 17 Décembre 2015 par M. le Directeur Régional des Finances Publiques et Madame la rectrice de l'académie de Lyon, Chancelière des universités, a donné un avis favorable à la demande d'emprunt. Les contrats de prêts BEI et DFE ont été signés les 21 et 25 janvier 2016.

C. Dotation Campus Charles Mérieux : la signature du contrat de partenariat Lyon Sud

La convention de versement de la dotation Campus Charles Mérieux entre l’État français, l’Agence nationale de la recherche et la COMUE Université de Lyon (UDL) a été signée le 19 juillet 2013 préalablement à la signature le 23 juillet 2013, du contrat de partenariat Lyon Sud.

En accord avec l’article 2 de la convention de versement de la dotation d’Etat Opération Campus, la dotation Campus de 575M€ attribuée par l’Etat à l’Etablissement constitue un capital non-consomptible. La part correspondante au campus Charles Mérieux, de deux cents douze millions quatre cent cinq mille euros (212 405 000€) de ce capital a été déposée le 23 juillet 2013 sur le compte de Trésor n°75000 – 00001052019 dénommé « [Opération Campus Université de Lyon – dotation non-consomptible](#) ».

Cette somme est inscrite au passif du bilan de l’Université de Lyon au 31 décembre 2015, pour un montant de 212 405 000€. Le compte comptable utilisé est le compte 167 – emprunts et dettes assorties de conditions particulières :

167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières	212 405 000,00
--	-----------------------

D. Dotation Campus Lyon Tech La Doua et intérêts ANR LyonTech-La Doua

L’Avenant n°1 à la convention de versement de la dotation Campus LyonTech-La Doua entre l’État français, l’Agence nationale de la recherche et la COMUE Université de Lyon (UDL) a été signé le 24 décembre 2015 préalablement à la signature le 25 Janvier 2016, du contrat CREM LyonTech.

En accord avec l’article 2 de l’avenant à la convention de versement de la dotation d’Etat Opération Campus, la dotation Campus de 575M€ attribuée par l’Etat à l’Etablissement constitue un capital non-consomptible. La part correspondante au campus LyonTech, de trois cent soixante-deux millions cinq cent quatre-vingtquinze mille euros (362 595 000,00 €) de ce capital a été déposée le 15 Mars 2016 sur le compte de Trésor n°75000 – 00001052019 dénommé « [Opération Campus Université de Lyon – dotation non-consomptible](#) ». Cette dotation produit des intérêts à compter du 1^{er} Janvier 2016. Jusqu’à cette date, l’UdL a perçu des crédits ANR.

Cette somme est inscrite au passif du bilan de l’Université de Lyon au 31 décembre 2016, pour un montant de 362 595 000,00 €. Le compte comptable utilisé est le compte 167 – emprunts et dettes assorties de conditions particulières :

167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières	362 595 000,00
--	-----------------------

Jusqu'à cette date, l'UdL a perçu des crédits ANR. Le tableau ci-dessous reprend l'ensemble des conventions ANR LyonTech-La Doua :

Montant en K€ Année de Signature des Conventions	Dotation ANR 2013	Dotation ANR 2014	Dotation ANR 2015	TOTAL
Crédits d'Ingénierie	3 020,0K€		2 847,0K€	5 867,0K€
Construction Chimie-Bio	2 245,0K€			2 245,0K€
Construction Tour D	1 200,0K€	9 525,0K€		10 725,0K€
Réhabilitation Chevreul	1 400,0K€		10 453,0K€	11 853,0K€

E. Utilisation des Intérêts

Comme le stipule l'Article 5 de l'avenant n°1 à la convention de versement de la dotation campus, « les intérêts rémunérant le dépôt de la dotation LCC sont consomptibles. (...). Pour faire face à des charges futures, l'Établissement s'assure de la mise en réserve des moyens nécessaires pour assurer les futures dépenses et constitue lui-même, ou fait constituer par les établissements bénéficiaires, des provisions, notamment pour couvrir, selon des modalités définies par le MENESR en lien avec le ministère chargé de l'économie et le ministère chargé du budget, le gros entretien renouvellement (GER) relatif aux projets d'investissement de l'Opération Lyon Cité Campus. De même, l'Établissement constitue, sur les revenus de la dotation, les réserves budgétaires nécessaires à la couverture des aléas tels que les risques de dédit et d'évolution des taux de préfinancement et de financement avant leur fixation définitive et le risque d'inflation. »

Ainsi, chaque coût d'opération intègre des frais d'indexation (4,25% du coût d'opération), d'aléas supplémentaires (5%) et d'une provision pour dédit.

2. LES RESSOURCES ET EMPLOIS DE LA DOTATION CAMPUS

A. CONVENTION D'INGENIERIE 2008-2013

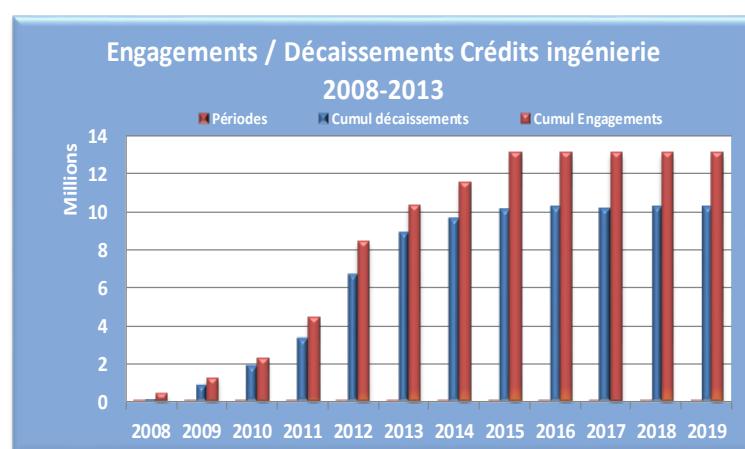
La convention d'ingénierie, signée le 16 janvier 2009, définit les modalités de pilotage et de gestion opérationnelle pour l'ensemble des phases du projet. De plus, elle précise le montant des crédits d'ingénierie (7,5M€) destinés au financement des études techniques, juridiques et financières nécessaires à la réalisation des opérations.

A ce montant s'ajoutent diverses subventions de la part des collectivités (Grand Lyon, Région Rhône-Alpes), de la part des établissements (prenant en charge les salaires des conducteurs d'opérations), du CROUS, de la Caisse des Dépôts... Un complément d'ingénierie au titre de la dotation ANR 2013 d'un montant de 1.49M€, a été perçu en partie en 2014.

Le montant total des recettes de crédits d'ingénierie s'élève à 10,3 M€. Ces crédits ont financé et financent les dépenses d'ingénierie et des équipes projets, jusqu'au 23 juillet 2013 (date de signature

du contrat de partenariat Lyon sud). Pour le campus Charles Mérieux, les intérêts de la dotation campus ont à cette date permis de financer les coûts projet, alors que pour le campus LyonTech-La Doua une demande annuelle de dotation ANR (intérêts ANR) a été faite jusqu'à la signature du contrat CREM et le versement de la dotation Lyon Tech la Doua

Au 31 Décembre 2019, l'intégralité des crédits ANR a été engagé. 78% ont été décaissés, aucune dépense n'est à constater sur l'année 2019, l'ensemble des dépenses sera justifié à l'ANR en 2020 afin d'obtenir le solde de cette convention pour un montant de 94K€.



B. LES RESSOURCES ET EMPLOIS DE LA DOTATION D'ETAT – CAMPUS CHARLES MERIEUX

a. Campus Charles-Mérieux : les revenus de la dotation d'Etat

La dotation déposée sur le compte précédemment cité, est rémunérée selon les modalités en vigueur à la date de signature du contrat de partenariat Lyon Sud, et telles que définies à l'article 12 de l'arrêté du 15 Juin 2010 (soit à un taux d'intérêt de 4.0324%/an). Pour rappel, seuls les intérêts sont consomptibles, ils ne sont pas capitalisés sur le compte cité, et font l'objet d'un versement trimestriel à terme échu dans les premiers jours du trimestre suivant.

Le montant encaissé en 2018 au titre des intérêts s'élève à huit millions cinq cent soixante-quatre mille neuf cent soixante-seize euros et soixante-treize centimes (8 564 976,73 €) :

INTÉRÊTS DE LA DOTATION CHARLES MÉRIEUX					
Versements	T4 2018	T1 2019	T2 2019	T3 2019	TOTAL
Date de Versement	22/02/2019	05/04/2019	18/07/2019	11/10/2019	2019
Nombre de jours par trimestre	92	90	91	92	365
Montant perçus au titre de 2019	2 158 843,45 €	2 111 912,07 €	2 135 377,76 €	2 158 843,45 €	8 564 976,73 €

b. Campus Charles Mérieux : les emplois de la dotation d'Etat

Au cours de l'exercice 2019 et conformément à l'article 5 – Utilisation des intérêts – de la convention de versement de la dotation d'Etat Opération Campus, l'UdL a :

- Pris en charge les études des opérations en MOP sous maîtrise d'ouvrage UdL ;
- Reversé des subventions pour les opérations MOP sous maîtrise d'ouvrage Établissements ;
- Pris en charge les frais de fonctionnement des opérations Charles Mérieux, notamment les frais d'équipes projet ;
- Mis en réserve les moyens nécessaires pour assurer les futures dépenses (trésorerie identifiée) ;
- Pris en charge les coûts liés aux contrats de partenariat.

Emplois Charles Mérieux 2019	Montant
Opération PPP Lyon Sud	1 530 426,00 €
Opération CP ENS Gerland	12 627 500,43 €
Reversement ENS - Opération MOP Descartes	- €
Reversements ENS Opération - MOP LR8	995 400,00 €
Opération MOP Quais*	11 967 925,54 €
Frais Ingénierie - Opération MUMO	- €
Reversements Lyon II - Opération MUMO	1 694 847,00 €
Reversement Sciences-Po - Opération Sciences-Po	- €
Remboursement Emprunt BEI-CDC	2 955 148,50 €
Frais équipe projet Charles Mérieux	689 776,66 €
TOTAL Dépenses Réelles	32 461 024,13 €
Intérêts DNC	8 564 976,73 €
IJSS	183,83 €
TVA	227 419,22 €
Refacturation Établissements	5 677 777,86 €
Refacturation Entreprises Extérieures	1 500,00 €
Emprunt BEI-CDC	- €
TOTAL Recettes Perçues	14 471 857,64 €
Réserves pour dépenses futures	- 17 989 166,49 €

* Opération réalisée sous Maîtrise d'Ouvrage UdL

c. *Contrat de Partenariat Lyon Sud*

Le contrat de Partenariat Public Privé Lyon Sud a été signé le 23/07/2013 avec la société de projet CAMELY. L'intégralité des ouvrages a été livré le 31/07/2015.

Les résultats issus de la cristallisation des taux sont les suivants :

- Le montant à financer définitif est de **17 161 903 €**
- Les taux de financement long terme définitifs sont les suivants :
 - Taux dette Daily : **1,597%**, soit avec marge de crédit de 1,95% un taux tout compris de **3,547%**
 - Taux dette Projet : **1,565%**, soit avec marge de crédit de 2,30% un taux tout compris de **4,265%**

Pour comparer par rapport à la signature du Contrat :

- Sur les taux long terme :

Taux de financement long terme (y compris marge de swap et marge de crédit)	Dette Daily	Ecart /signature	Dette Projet	Ecart /signature
Taux tout compris à la signature (Juillet 2013)	4,230%	-	4,920%	-
Taux tout compris définitif - 31/07/2015	3,547%	-0,683%	4,265%	-0,655%

- Sur le loyer financier R1 : économie au global de 6,4% (-1,8 M€, soit -72 k€ par an) par rapport à la signature du Contrat :

Loyer financier R1 (HT)	Loyer global HT (sur durée du contrat)	Ecart loyer global / signature du Contrat	soit Loyer moyen annuel HT	Ecart loyer annuel / signature du Contrat
Signature du Contrat Juillet 2013	28 473 563,30 €	-	1 139 069,10 €	-
Fixation définitive - 31/07/2015	26 661 118,22 €	-1 812 445,08 €	1 066 563,24 €	-72 505,86 €/an

La mise à disposition des bâtiments à l'UdL puis à l'UCBL est le point de départ de la phase d'exploitation du contrat de partenariat dont la durée est de 25 ans. Le contrat de partenariat a été comptabilisé selon les méthodes de comptabilisation préconisées par l'instruction du 30 juin 2014. Le coût d'investissement a été inscrit à l'actif du bilan de l'UdL à hauteur de 17,482 M€.

Types Dépenses	Titulaire	Montant € HT	Statut
Dette Daily	ARKEA Banque	14 136 123,30 €	à payer sur 25 ans
Dette projet + DSA + Capital social	Camely SAS	2 192 446,58 €	à payer sur 25 ans
Montant à financer		16 328 569,88 €	

Avance versée	Camely SAS	833 333,33 €	payé 04/2015
Fiche techniques modificatives	Camely SAS	320 964,01 €	payé 09/2015

TOTAL Coût Travaux PPP Lyon Sud		17 482 867,22 €
--	--	------------------------

Une avance sur loyer de 833 k€ HT a été versée au cocontractant. Des travaux supplémentaires ont fait l'objet de Fiches Techniques Modificatives et d'un avenant au contrat de partenariat le 10 Juillet 2015 pour un montant de 320 k€ pendant l'année 2015.

Le montant à Financer de l'opération est inscrit au passif du Bilan dans un compte d'emprunt. Cet emprunt fait l'objet d'un plan d'amortissement sur 25 ans. Les trimestrialités (R1) sont constantes. La part de la redevance R1 représentant les frais financiers est enregistrée en charges d'intérêts au compte de résultat de l'UdL.

Au titre de l'année 2019 :

- 460 857,72 € ont été remboursés en capital sur le montant à Financer
- 605 705,52 € de charges d'intérêts ont été décaissées

Les redevances R2(GER), R3 (maintenance) et R4 (gestion) sont payées par l'UdL à CAMELY et refacturées partiellement à l'UCBL : le montant de ces redevances est de 289 448,24 HT en 2019. Le bien est amorti sur une durée de 50 ans.

Un premier rescrit fiscal déposé à la DRFIP du Rhône le 28 Juin 2013, sur la base d'hypothèses actualisées, a permis de confirmer définitivement la possibilité pour l'UdL de récupérer la TVA sur l'ensemble des dépenses du projet. Un second rescrit fiscal a été déposé à la DRFIP du Rhône le 18 Janvier 2017, sur la base d'hypothèses actualisées, afin de faire profiter l'Université Claude Bernard Lyon 1 de l'optimisation des financements obtenus par l'UdL en concluant un avenant à la convention d'occupation signée entre l'UdL et L'Université Lyon 1. Cet avenant a pour objet la diminution de l'assiette retenue pour le calcul des redevances selon les modalités suivantes :

- 100% de la redevance R3
- 75% de la redevance R4

Le 27 Février 2017, l'Administration fiscale a confirmé les points suivants :

- La redevance sera bien taxable à la TVA et n'aura pas un caractère dérisoire ou symbolique ;
- L'UdL aura la possibilité de prendre la qualité d'assujetti à la TVA dans les mêmes conditions ;
- L'UdL pourra récupérer l'intégralité de la TVA supportée par les redevances versées au partenaire privé.

Ainsi, l'UdL et l'UCBL ont signé un avenant n°1 à la « convention d'occupation et de participation aux charges relatives à plusieurs bâtiments neufs sur le site de la Faculté de Médecine « Lyon Sud » le 02 Octobre 2017. Cet avenant a pour objectif de modifier le montant de la redevance versée par l'UCBL à l'UdL en contrepartie de l'occupation des bâtiments mais également de préciser les modalités de validation et de paiement entre l'UCBL et l'UdL des modifications consistant en des travaux supplémentaires demandés à CAMELY dans le cadre de l'exécution du Contrat de Partenariat.

Les emplois 2019 par imputation comptable et titres de recettes 2019 :

COMPTE COMPTABLE	INTITULE COMPTES	DÉPENSES PPP LYON SUD	RECETTES		
			Intérêts de la Dotation non Consomptible CM 104132	Intérêts de la Dotation non concomptible CM 7488	Établissements
1678	Redevance R1	557 499,66 €	557 499,66 €	- €	- €
231	Immobilisations	37 275,49 €	- €	- €	37 275,49 €
4456	TVA Déductible	120 991,67 €	- €	120 991,67 €	- €
611	Sous-traitance	293 901,43 €	- €	89 258,31 €	204 643,12 €
6132	Location	7 066,79 €	- €	- €	7 066,79 €
6156	Maintenance	1 348,62 €	- €	- €	1 348,62 €
64	Charges de	52 264,55 €	- €	52 264,55 €	- €
6618	Intérêts des autres	451 149,76 €	- €	451 149,76 €	- €
61 - 62 - 63	Frais transversaux	8 928,03 €	- €	8 928,03 €	- €
TOTAL		1 530 426,00 €	557 499,66 €	722 592,32 €	250 334,02 €
TOTAL EMPLOIS 2019		1 530 426,00 €			
TOTAL RESSOURCES PERCUES 2019		2 050 224,92 €			
RÉSERVES POUR DÉPENSES FUTURES		519 798,92 €			

Les dépenses au titre des intérêts de la dotation ont été réparties de la manière suivante :

- ✓ Titrage sur les comptes 7488 à hauteur des dépenses de fonctionnement et de masse salariale ;
- ✓ Titrage sur le compte 104132 à hauteur des dépenses d'investissement (Capital de la redevance R1) ;
- ✓ Refacturation à l'UCBL de la redevance annuelle d'occupation du domaine public (selon l'autorisation d'occupation signée entre les HCL, l'Étude Notariale et l'UDL le 26 Juin 2015) et refacturation partielle à l'UCBL des Redevances R2-R3-R4.

d. Contrat de Partenariat ENS Gerland

Le Contrat de Partenariat a été signé le 18 Avril 2016. En 2017, l'ensemble des dépenses a été financé par autofinancement. Un avenant à la convention d'occupation et de participation aux charges relatives au contrat de partenariat du site Monod a été signé le 11 Mai 2017 afin de préciser les modalités de paiement, par l'ENS à l'UDL, de modifications consistant en des travaux supplémentaires, demandés à NEOLYS dans le cadre de l'exécution du Contrat, et leur traitement comptable.

Un second avenant au Contrat de partenariat a été signé le 18 Mai 2018 afin de préciser les modalités de la restructuration, l'extension, l'exploitation et la maintenance du Restaurant Universitaire du site Monod de l'ENS de Lyon. En effet, l'ENS de Lyon a sollicité auprès de l'UDL la modification du contrat de partenariat afin d'y intégrer des travaux de restructuration et d'extension du restaurant universitaire, périmètre inclus dans le périmètre du contrat de partenariat, la maintenance de cette surface ayant été confiée au partenaire privée. En accord avec le planning prévisionnel, les travaux ont démarré en Avril 2019, pour une durée d'environ 15 mois. Le coût total de l'opération s'élève à 9,536M€, cofinancés par les établissements (UCBL1, ENS de Lyon, Crous de Lyon, ISARA) et par la Région Auvergne – Rhône-Alpes. L'impact global de cette opération sera nul sur le périmètre des intérêts de la dotation, mais des avances de trésorerie pourront être consenties lors de la justification des acomptes auprès de la Région Auvergne – Rhône-Alpes.

Un troisième rescrit fiscal a été déposé à la DRFIP du Rhône le 29 Juillet 2015, sur la base d'hypothèses actualisées faisant suite aux deux premiers déposés les 6 octobre et 07 novembre 2014 pour lesquels l'Administration Fiscale avait répondu favorablement les 27 octobre et 28 novembre

2014. Le 18 septembre 2015, l'Administration Fiscale a confirmé définitivement la possibilité pour l'UdL de récupérer la TVA sur l'ensemble du projet.

Le contrat de Partenariat Public Privé ENS Lyon a été signé le 28 Avril 2016 avec la société NEOLYS. L'intégralité des ouvrages a été livré le 17 Septembre 2019.

Les résultats issus de la cristallisation des taux sont les suivants :

- Le montant à financer définitif est de **30 682 186 €**
- Les taux de financement long terme définitifs sont les suivants :
 - Taux dette Dailly : **1,4%**
 - Taux dette Projet : **1,78%**

Loyer financier R1 (HT)	Loyer global HT (sur durée du contrat)	Ecart loyer global / signature du Contrat	soit loyer moyen annuel HT	Ecart loyer annuel / signature du Contrat
A la signature du CP (28 Avril 2016)	41 101 000,00 €	- €	1 644 040,00 €	- €
Fixation définitive - 17/09/2019	36 741 608,95 €	4 359 391,05 €	1 469 664,36 €	174 375,64 €

La mise à disposition des bâtiments à l'UdL puis à l'ENS Lyon est le point de départ de l'échéancier de versement du loyer financier R1 à Neolys et au Crédit Foncier dont la durée est de 25 ans. Le coût d'investissement a été inscrit à l'actif du bilan de l'UdL à hauteur de 27,682 M€.

Types Dépenses	Titulaire	Montant € HT	Statut
R1-B	Crédit Foncier	24 307 221,18 €	à payer sur 25 ans
R1-A	Neolys	3 374 964,59 €	à payer sur 25 ans
Total		27 682 185,77 €	

Conformément au contrat de partenariat, un versement anticipé de 3 000 000 € a été versé au cocontractant à la date de mise à disposition effective de l'ensembles des tranches, soit le 17 Septembre 2019. Ce versement a la nature de redevance financière.

Concernant les redevances R2 et R3, suite à la réponse positive de l'administration sur la récupération de TVA, les coûts annuels d'exploitation à la charge de l'UDL sont la totalité des coûts d'exploitation du CP, diminué d'une participation de 835k€HT/an (valeur 2015 indexée à l'indice INSEE) versée par l'ENS (ce qui représentait 100% R3 + 54% R2 en 2015). L'objectif de l'UDL est de tendre vers une refacturation à l'ENS de la seule redevance R3 (Entretien courant) : en 2019, 100 % du R3 et 36 % du R2 ont été refacturé à l'ENS.

Les emplois 2019 par imputation comptable et titres de recettes 2019 :

COMpte COMPTABLE	INTITULE COMPTES	DÉPENSES CP ENS GERLAND	RECETTES		
			Intérêts de la Dotation non Comptable CM 104132	Intérêts de la Dotation non comptable CM 7488	Établissements
1678	Redevance R1	429 572,55 €	429 572,55 €	- €	- €
231	Immobilisations corporelles en cours	6 046 466,12 €	4 150 991,03 €	- €	1 895 475,09 €
4456	TVA Déductible	1 133 692,01 €			
611	Sous-traitance générale	4 413 848,52 €	- €	3 567 433,59 €	846 414,93 €
6135	Location mobilière	5 294,88 €	- €	5 294,88 €	- €
617	Etudes et recherches	150 492,29 €	- €	150 492,29 €	- €
6226	Honoraires	6 636,00 €	- €	6 636,00 €	- €
6288	Divers	1 500,00 €	- €	1 500,00 €	- €
6248	Divers	517,00 €	- €	1 500,00 €	- €
64	Charges de personnel	241 143,22 €	- €	241 143,22 €	- €
6578	Autres Subventions	- €	- €	- €	- €
6618	Intérêts des autres dettes	168 118,81 €	- €	168 118,81 €	- €
61 - 62 - 63	Frais transversaux	30 279,03 €	- €	30 279,03 €	- €
TOTAL		12 627 560,43 €	4 580 563,58 €	4 172 397,82 €	2 741 890,02 €
TOTAL EMPLOIS 2019		12 627 560,43 €			
TOTAL RESOURCES PERCUES 2019		6 536 752,16 €			
RÉSERVES POUR DÉPENSES FUTURES		- 6 090 808,27 €			

Les dépenses au titre des intérêts de la dotation ont été réparties de la manière suivante :

- ✓ Titrage sur le compte 104132 à hauteur des dépenses d'investissement (Fiches Techniques Modificatives) ;
- ✓ Titrage sur le compte 7488 à hauteur des dépenses de fonctionnement ;
- ✓ Refacturation partielle à l'ENS des Redevances R2-R3-R4 (plafonnée à 835K€ HT pour une année pleine hors impact des FTM – valeur 2015) et refacturation à l'ENS des Fiches Techniques Modificatives demandées par l'établissement.

e. MOP Les Quais

L'ensemble des frais directs engagés en 2019 sur le site des Quais concerne des coûts travaux. Les phasages de travaux et de déménagements ont été validés en décembre 2015 en comité interadministratif de suivi. En 2019, l'ensemble des dépenses a été financé par autofinancement et grâce aux emprunts BEI/CDC.

Financement du projet

Une partie du coût de ces opérations est couverte par des intérêts ANR et par une participation des établissements à l'investissement. La totalité des coûts d'exploitation est prise en charge par les établissements utilisateurs (Universités Lumière Lyon II et Jean Moulin Lyon III).

Le 25 novembre 2015, l'Université Jean Moulin Lyon III et l'UdL ont signé une convention financière afin de préciser les conditions dans lesquelles l'UJM Lyon III participe au financement de la réalisation de l'Opération Campus sur le site des Quais sur son patrimoine immobilier. Cette abondement est à hauteur de 3,633M€ TTC (Un premier versement de 3M€ a été effectué en 2015). La même convention avec l'Université Lumière Lyon 2 a été finalisé le 9 Avril 2019. L'UL Lyon 2 participera au financement de la réalisation de l'opération Campus sur son patrimoine immobilier afin d'affermir les tranches conditionnelles pour un montant total de 4,7 M€. Selon les conditions de déroulement du projet, les tranches conditionnelles peuvent être affermies à l'avancement en fonction du planning

général de l'opération. Lyon 2 sollicite l'affermissement de l'ensemble des tranches conditionnelles soit les tranches conditionnelles 1, 2, 3, 6 (partie restante), 7 et 8 dont le montant s'élève à 4 207 k€ TTC soit 4 700 k€ TTC TDC (coûts travaux et maîtrise d'œuvre compris). Dans le cadre de cette convention, l'UL Lyon 2 a versé à l'Udl un montant de 2,674 M€ en Mai 2019 correspondant au montant des tranches conditionnelles 2 et 8.

Les emplois 2019 par imputation comptable et titres de recettes 2019 :

COMpte COMPTABLE	INTITULE COMPTES	DÉPENSES MOP LES QUAI5	DÉPENSES					RECETTES		
			Intérêts de la Dotation non Comptabilisé CM 104132	Emprunt BEI-CDC	Intérêts de la Dotation non comptabilisé CM 7488	Établissements	IJSS	Entreprises Extérieures		
164	Remboursement du Capital	1 853 713,60 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
231	Immobilisations corporelles en cours	12 073 362,34 €	12 073 362,34 €	- €	- €	2 674 000,00 €	- €	- €	1 500,00 €	
2381	Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations corporelles	- 75 404,00 €	- 75 404,00 €							
4017	Retenues de garanties et oppositions	- 94 000,00 €	- 94 000,00 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
4047	Retenues de garanties et oppositions	77 173,23 €	77 173,23 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
61 - 62 - 63	Frais SDAC	112 798,97 €	- €	- €	112 798,97 €	- €	- €	- €	- €	- €
6162	Assurance obligatoire dommage construction	358 372,93 €	- €	- €	358 372,93 €	- €	- €	- €	- €	- €
617	Etudes et recherches	11 004,00 €	- €	- €	11 004,00 €	- €	- €	- €	- €	- €
6226	Honoraires	584,40 €	- €	- €	584,40 €	- €	- €	- €	- €	- €
6231	Annonces et insertions	2 592,00 €	- €	- €	2 592,00 €	- €	- €	- €	- €	- €
6237	Publications	1 164,00 €	- €	- €	1 164,00 €	- €	- €	- €	- €	- €
6255	Frais de déménagement	1 183,80 €	- €	- €	1 183,80 €	- €	- €	- €	- €	- €
6286	Contrats de nettoyage	504,00 €	- €	- €	504,00 €	- €	- €	- €	- €	- €
6288	Divers	20 665,40 €	- €	- €	20 665,40 €	- €	- €	- €	- €	- €
6581	Autres charges diverses	511,50 €	- €	- €	511,50 €	- €	- €	- €	- €	- €
64	Charges de Personnel	244 362,86 €	- €	- €	191 979,04 €	11 553,82 €	75,59 €	- €	- €	- €
6618	Intérêts des autres dettes	1 024 261,67 €	- €	- €	1 024 261,67 €	- €	- €	- €	- €	- €
TOTAL		15 612 850,70 €	13 834 845,17 €	- €	1 725 621,71 €	2 685 553,82 €	75,59 €	1 500,00 €		
TOTAL EMPLOIS 2019		15 612 850,70 €								
TOTAL RESSOURCES PERÇUES 2019		6 209 110,71 €								
RÉSERVES POUR DÉPENSES FUTURES		- 9 403 739,99 €								

Les dépenses au titre des intérêts de la dotation ont été réparties de la manière suivante :

- ✓ Titrage sur les comptes 7488 à hauteur des dépenses de fonctionnement ;
- ✓ Titrage sur le compte 104132 à hauteur du remboursement du capital de l'emprunt BEI-CDC et d'une partie des dépenses d'investissement ;
- ✓ Participation financière de l'Université Lyon 2 du montant des tranches conditionnelles 2 et 8, une part des charges de personnel sur SCSP et d'entreprises extérieures (assurances, refacturation de fluides de chantiers).

C. LES RESSOURCES ET EMPLOIS DE LA DOTATION D'ETAT – CAMPUS LYONTECH-LA-DOUA

a. Campus LyonTech-La-Doua : les revenus de la dotation d'État

Comme cité précédemment, l'Udl perçoit des dotations ANR annuelles, accordées dans l'attente du versement de la part de la dotation d'Etat pour le campus LyonTech.

Chaque dotation ANR est propre à une opération, et finance tout ou partie de cette opération. L'Udl perçoit de l'ANR des versements selon un échéancier défini dans les conventions tripartites (État, ANR, Udl).

Au titre de 2019, les versements attendus et perçus sont les suivants :

Montant en K€	DOTATION ANR 2014	DOTATION ANR 2015	DOTATION ANR 2016	DOTATION ANR 2017	DOTATION ANR 2018	Versement attendu au titre de 2019	Versement perçu au titre de 2019
Credits Études Convention d'Ingénierie 2013-2015 Convention signée le 06/04/2016	-	-	3 390,30	-	-	Ingénierie de Projet <i>Rapport Final d'exécution</i>	-
Construction Chimie-Bio Convention signée le 18/12/2014	786	1 010	-	-	-	Convention Étude <i>Bilan final Opération</i>	449,00
Construction Tour D Convention signée le 27/06/2014	536	-	5 362,00	-	4 290,00	Conventions Étude et Travaux <i>Avancement du Projet 40%</i>	-
Réhabilitation Chevreul Convention signée le 16/12/2014	1 400	-	5 226,50	3 852,70	-	Conventions Étude et Travaux <i>Bilan final Opération</i>	1 008,00
TOTAL	2 722	1 010	13 979	3 853	4 290		1 457,00
							449,00

b. Campus LyonTech-La-Doua : Les emplois de la dotation d'État

Au cours de l'exercice 2019, l'UdL a :

- Pris en charge les études liées aux opérations en MOP et CREM sous maîtrise d'ouvrage UdL ;
- Reversé des subventions aux établissements pour les opérations MOP sous maîtrise d'ouvrage Etablissements ;
- Pris en charge les frais de fonctionnement des opérations LyonTech, notamment les frais d'équipe projet ;
- Pris en charge les dépenses d'investissements liées aux marchés de travaux pour les opérations MOPs en maîtrise d'ouvrage UdL, et le CREM.

Les emplois par thématique :

Emplois LyonTech-La-Doua 2019	Montan en €
Opération CREM LyonTech-la-Doua	49 068 347,81 €
Opération MOP Chimie Bio	219 535,99 €
Opération démantèlement Chaufferie	40 026,00 €
Frais équipe projet LyonTech-la-Doua	2 020 021,83 €
Coordination des Chantiers	31 043,80 €
TOTAL Dépenses Réelles	51 378 975,43 €
TOTAL Ressources Perçues	49 750 435,00 €
Réserves pour dépenses futures	- 1 628 540,43 €

Les opérations Tour D et Chevreul sont intégralement financées par des crédits ANR. Elles n'impactent la trésorerie de l'UdL qu'en fonction du décalage des dépenses engagées et des échéanciers de reversement des crédits ANR, et n'ont aucun impact sur le montant de l'emprunt. L'opération Chimie-Bio bénéficie d'un montant d'intérêt ANR de 2 245K€ pour la partie études préalables.

L'opération de réhabilitation du bâtiment Chevreul, livré le 08 février 2018, est financée par les intérêts intermédiaires de la dotation Campus. Les marges de manœuvre financières dégagées sur cette opération permettent de contribuer à hauteur de 365 000 € au besoin de financement complémentaire de l'opération Axe Vert.

Le montant constaté des travaux est inférieur d'environ 150K€ à celui mentionné dans la convention de réalisation (11 488K€). Après validation du projet par le Rectorat et le MESR, ce reliquat sera prochainement affecté à la construction d'abris vélos dans le périmètre du projet.

L'opération de construction du bâtiment Chimie Bio est financée par les intérêts de la dotation Campus attribués à l'opération Lyon Cité Campus. Les marges de manœuvre financières dégagées sur cette opération permettent de contribuer à hauteur de 349 700 € au besoin de financement complémentaire de l'opération Axe Vert.

c. CREM LyonTech-la-Doua

Le contrat CREM était initialement constitué d'une tranche ferme (portant sur la réhabilitation de 11 bâtiments) et de 11 tranches conditionnelles (portant chacune sur la réhabilitation d'un bâtiment, à l'exception de la TC11 qui porte sur la construction de trois soutes techniques). A l'issue de l'analyse financière des propositions du candidat retenu, le MESR et la Direction du Budget ont acté à l'occasion du CISG du 24 novembre 2015 l'affermissement des 22 bâtiments à la signature du contrat. Le contrat CREM porte donc sur la réhabilitation de 21 bâtiments et la construction de trois soutes techniques. La signature du contrat CREM a eu lieu le 25 janvier 2016.

Au 31 décembre 2019, les bâtiments suivants ont été livrés :

- Bâtiments UCBL :
 - Maison du Projet ;
 - Brillouin (livraison partielle hors façades) ;
 - Kastler (livraison partielle hors façades) ;
 - Oméga ;
 - Lippmann ;
 - Soute Chimie ;
 - Berthollet ;
 - Raulin.

- Bâtiments INSA :
 - Pasteur ;
 - Ferrié ;
 - Carnot ;
 - Soute INSA :
 - Coulomb ;

Financement du projet

Le contrat CREM est financé par les intérêts de la dotation. L'UdL prend en charge l'intégralité du GER des projets LyonTech (CREM, Opérations en MOP). L'entretien courant est pris en charge par les établissements utilisateurs (Université Claude Bernard Lyon 1 et INSA de Lyon). Les éventuelles demandes de modifications à la demande des établissements sont actuellement financées par les

aléas libérés selon le taux de tolérance initialement prévu. Le pourcentage des aléas pour cette opération est de 10,8 %, soit un montant de 13 981 k€ HT.

A cette enveloppe s'ajoute, conformément à la proposition présentée lors du CIS du 4 juin 2019 et validée par le MESRI, l'enveloppe disponible des provisions d'indexation non utilisées sur les années précédentes (2017 et 2018) qui s'élève à 7 284 k€ HT ce qui porte l'enveloppe globale d'aléas à 21 265 k€ HT.

Au 31 décembre 2019, l'enveloppe consommée est de 11 526 k€ HT sachant par ailleurs que les établissements UCBL et Insa Lyon ont abondé à hauteur de 741,86 k€ HT pour couvrir les travaux réalisés à leur demande. Ce montant vient en déduction de l'enveloppe d'aléas consommée.

L'enveloppe disponible restante est donc 10 481 k€ HT de soit 49,3 % de l'enveloppe initiale. Cette enveloppe disponible est jugée suffisante pour couvrir les aléas à venir jusqu'à la fin de l'opération y compris le risque de mémoire en réclamation de l'entreprise.

Les emplois 2019 par imputation comptable et titres de recettes 2019 :

DÉPENSES			RECETTES					
COMPTE COMPTABLE	INTITULE COMPTES	DÉPENSES CREM LYONTECH	Intérêts de la Dotation non Consomptible LT 104132	Emprunt BEI-CDC	Intérêts de la Dotation non consomptible LT 7488	Établissements	IJSS	Entreprises Extérieures
164	Emprunts auprès des établissements de crédits	1 733 602,14 €	1 733 602,14 €	- €	- €	- €	- €	- €
231	Immobilisations corporelles en cours	41 767 104,76 €	6 767 104,76 €	35 000 000,00 €	- €	- €	- €	- €
61 - 62 - 63	Frais SDAC	1 009 087,85 €	- €	- €	1 009 087,85 €	- €	- €	- €
6132	Location immobilière	14 544,00 €	- €	- €	14 544,00 €	- €	- €	- €
6156	Maintenance	3 006,00 €	- €	- €	3 006,00 €	- €	- €	- €
617	Etudes et recherches	9 425,52 €	- €	- €	9 425,52 €	- €	- €	- €
6231	Annonces et insertions	1 512,00 €	- €	- €	1 512,00 €	- €	- €	- €
6255	Frais de déménagement	648,00 €	- €	- €	648,00 €	- €	- €	- €
6288	Divers	5 849,56 €	- €	- €	5 849,56 €	- €	- €	- €
64	Charges de personnel	1 010 933,98 €	- €	- €	949 922,47 €	58 615,83 €	2 395,68 €	- €
6573	Autres bourses dont remises de principe	202 642,05 €	- €	- €	202 642,05 €	- €	- €	- €
65811	Pénalités sur contrats	4 447 800,00 €	- €	- €	4 447 800,00 €	- €	- €	- €
6618	Intérêts des autres dettes	882 213,78 €	- €	- €	882 213,78 €	- €	- €	- €
TOTAL		51 088 369,64 €	8 500 706,90 €	35 000 000,00 €	7 526 651,23 €	58 615,83 €	2 395,68 €	- €
TOTAL EMPLOIS 2019		51 088 369,64 €						
TOTAL RESSOURCES PERCUES 2019		50 469 493,09 €						
RÉSERVES POUR DÉPENSES FUTURES		- 618 876,55 €						

Le solde négatif est couvert par les excédents de trésorerie générés les années précédentes, ainsi que par les excédents réalisés sur les autres projets de LCC. Ce solde négatif se justifie par l'avancement de la phase travaux et ce malgré le troisième tirage d'emprunt en Juillet 2019 pour un montant de 35 000 000 €.

Les dépenses au titre des dotations ANR ont été réparties de la manière suivante :

- ✓ Titrage sur le compte 7488 à hauteur des dépenses de fonctionnement ;
- ✓ Titrage sur le compte 10132 à hauteur du remboursement du capital de l'emprunt BEI-CDC et d'une part des dépenses d'investissement.

d. MOP Chimie-Bio

Le bâtiment Chimie-Bio a été livré le 15 Mars 2018, mais des dépenses ont encore eu lieu en 2019 afin de solder les marchés engagés sur cette opération. Le montant définitif de l'opération est inférieur d'environ 1 215 K€ au budget mentionné dans la convention de réalisation (17 318 K€). Après validation du MESR et du Rectorat de Lyon, ce reliquat sera affecté à la signalétique du campus (fin des études et réalisation). Pour rappel, les études d'avant-projet ont été réalisées en 2015/2016.

COMpte COMPTABLE	INTITULE COMPTES	DÉPENSES MOP CHIMIE-BIO	RECETTES			
			Intérêts de la Dotation non Consomptible LT 104132	Intérêts de la Dotation non concomptible LT 7488	Crédits ANR	Entreprises Extérieures
231	Immobilisations corporelles en cours	57 515,45 €	57 515,45 €	- €	- €	- €
4047	Retenues de garanties et oppositions	55 788,68 €	55 788,68 €	- €	- €	- €
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	832,20 €	- €	832,20 €	- €	- €
61 - 62 - 63	Frais SDAC	3 875,00 €	- €	3 875,00 €	- €	- €
6162	Assurance obligatoire - dommage construction	90 460,74 €	- €	90 460,74 €	- €	- €
617	Etudes et recherches	10 560,00 €	- €	10 560,00 €	- €	- €
6288	Divers	503,92 €	- €	503,92 €	- €	- €
TOTAL		219 535,99 €	113 304,13 €	106 231,86 €	- €	- €
TOTAL EMPLOIS 2019		219 535,99 €				
TOTAL RESSOURCES PERCUES 2019		465 502,38 €				
RÉSERVES POUR DÉPENSES FUTURES		245 966,39 €				

Ce solde positif est principalement dû au versement du solde de la convention ANR à hauteur de 449K€.

Les dépenses au titre des dotations ANR ont été réparties de la manière suivante :

- ✓ Titrage sur le compte 10132 à hauteur des dépenses d'investissement (Les dépenses liées aux études préalables ayant été financées en intégralité par des crédits ANR, elles n'impactent pas la trésorerie du périmètre « LCC »).
- ✓ Titrage sur le compte 7488 à hauteur des dépenses de fonctionnement.

e. Démantèlement de la Chaufferie

Les résultats du dialogue compétitif et la notification du contrat de partenariat ont permis d'affermir toutes les tranches conditionnelles à la signature du contrat (25 janvier 2016). Les résultats des marchés travaux pour les opérations en MOP (Chimie Bio), les faibles taux d'inflation et la libération des aléas études sur différents bâtiments (Chimie Bio, Chevreuil) constatés en 2016 et simulés pour 2017 ont permis d'initier une discussion avec la DGESIP et le MESR au sujet de la réaffectation des marges de manœuvre de l'opération Lyon Cité Campus à une seconde vague de projets. En effet, la réaffectation des marges LyonTech-la-Doua est fondée sur l'autorisation donnée par la Ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche, en mars 2013, de réaffecter les marges obtenues sur Lyon Tech la Doua à des travaux à réaliser prioritairement sur le réseau de chaleur et la chaufferie et à des travaux prévus dans le projet initial Campus et n'apparaissant pas à l'époque (2013) financables.

L'UDL a obtenu l'accord des tutelles sur ce principe, et la possibilité de lancer les premières études pour des travaux à conduire dans le périmètre initial. À noter que cette autorisation a été donnée uniquement sur le site de la Doua.

L'opération de démantèlement (études/diagnostic/travaux) est donc financée en partie par l'enveloppe allouée dans le cadre de cette réaffectation des marges dégagées sur l'opération campus LyonTech-la Doua (2,9M€ sur une enveloppe prévisionnelle de marges de 11M€).

DÉPENSES			RECETTES	
COMPTE COMPTABLE	INTITULE COMPTES	DÉPENSES Opération Démantèlement Chaufferie	Intérêts de la Dotation non Consomptible LT 104132	Intérêts de la Dotation non consomptible LT 7488
231	Immobilisations corporelles en cours	11 520,00 €	11 520,00 €	- €
617	Etudes et recherches	28 506,00 €	- €	28 506,00 €
TOTAL		40 026,00 €	11 520,00 €	28 506,00 €
TOTAL EMPLOIS 2019		40 026,00 €		
TOTAL RESSOURCES PERCUES 2019		28 506,00 €		
RÉSERVES POUR DÉPENSES FUTURES		- 11 520,00 €		

Le solde négatif est couvert par les excédents de trésorerie générés les années précédentes, ainsi que par les excédents réalisés sur les autres projets de LCC. Ce solde négatif se justifie par l'avancement de la phase travaux.

Les dépenses au titre des dotations ANR ont été réparties de la manière suivante :

- ✓ Titrage sur le compte 7488 à hauteur des dépenses de fonctionnement ;
- ✓ Titrage sur le compte 10132 à hauteur des dépenses d'investissement.

D. OPERATIONS ANTICIPEES ANR 2011-2012-2013

Des opérations immobilières dites « opérations anticipées ANR » ont été lancées de 2011 à 2013 afin de mettre en œuvre l’opération campus dans l’attente du transfert de la dotation Campus à l’établissement (dès la signature du premier contrat). Ces opérations sont réalisées sous la maîtrise d’ouvrage d’établissements (autres que l’Udl).

Ci-dessous, la situation de trésorerie pour chaque opération indiquant :

- ✓ Le montant des fonds versés à l’Udl par l’ANR ;
- ✓ Le montant des fonds versés par l’Udl aux établissements, maîtres d’ouvrages ;
- ✓ La trésorerie de l’Udl
- ✓ L’état d’avancement des versements des fonds

Conformément aux dispositions de la convention du 30 juillet 2015, il a été attribué une subvention de 3 218 000 euros (1 918 000 euros au titre des subventions ANR 2014 et 1 300 000 euros au titre des subventions ANR 2015) à l’Établissement Université de Lyon en vue de la réalisation de l’opération « Aménagement Axe Vert tranche 3, Réfection du réseau de chaleur et Rénovation des sous-stations de chauffage ». Après réalisation des études de ces projets, il s’avère qu’un besoin complémentaire de financement de 714 700 euros est nécessaire. Un avenant à la convention d’utilisation des intérêts de la dotation a été signé le 18 Novembre 2016 afin de définir les nouvelles modalités de financement de l’opération. Le besoin complémentaire de financement est couvert par les marges de manœuvre financières dégagées sur les opérations Chevreul et Chimie Bio, marges obtenues grâce aux gains réalisés sur les appels d’offres travaux et sur l’évolution favorable des taux d’actualisations.

Acronyme programme	Date de signature	Désignation de l'Opération	Montant subvention	Fonds perçus avant 2019	Fond perçus en 2019	Recettes perçus	% d'exécution	Montants engagés	Reversements avant 2019	CP 2019	TOTAL Reversement	% d'exécution Reversement	Etat de la convention
10-CAMP-061	22/07/2011	LyonTech La Doua T1 Equipement sportifs	2 543 000 €	2 543 000 €		2 543 000 €	100%	2 543 000 €	2 543 000 €		2 543 000 €	100%	Soldée
10-CAMP-062	27/03/2012	Hall Moteur	4 300 000 €	4 300 000 €		4 300 000 €	100%	4 300 000 €	4 300 000 €		4 300 000 €	100%	Soldée
10-CAMP-063	27/03/2012	Puvit T1	3 172 000 €	2 854 800 €		2 854 800 €	90%	3 172 000 €	2 854 800 €	316 120 €	3 170 920 €	100%	Soldée
10-CAMP-064	25/04/2012	Axe vert T1 + T2	8 028 000 €	7 225 200 €	774 800 €	8 000 000 €	100%	8 028 000 €	7 600 000 €	400 000 €	8 000 000 €	100%	Soldée
10-CAMP-065	03/05/2012	Construction de la MILC	8 500 000 €	7 650 000 €		7 650 000 €	90%	8 500 000 €	8 250 000 €		8 250 000 €	97%	En cours
10-CAMP-066	12/11/2012	Madeleine	1 330 169 €	1 330 169 €		1 330 169 €	100%	1 330 169 €	1 330 169 €		1 330 169 €	100%	Soldée
10-CAMP-067	05/02/2013	Manégeage de l'épicerie solidaire	78 034 €	71 949 €		71 949 €	92%	78 034 €	71 949 €		71 949 €	92%	En cours
10-CAMP-068	05/02/2013	Isolation extérieure des gymnases	610 000 €	610 000 €		610 000 €	100%	610 000 €	610 000 €		610 000 €	100%	Soldée
10-CAMP-069	30/07/2013	Lyon Sud, esplanade et espaces bois classé	1 500 000 €	1 500 000 €		1 500 000 €	100%	1 500 000 €	1 350 000 €		1 350 000 €	90%	En cours
10-CAMP-070	11/09/2013	Indemnités candidats non retenu	600 000 €	600 000 €		600 000 €	100%	600 000 €	600 000 €		600 000 €	100%	Soldée
10-CAMP-071	13/11/2013	Bâtiments IEP	1 595 000 €	1 435 500 €		1 435 500 €	90%	1 595 000 €	1 481 800 €		1 481 800 €	93%	En cours
10-CAMP-072	21/03/2014	Mis en accessibilité de la résidence B de l'INSA	184 000 €	184 000 €		184 000 €	100%	184 000 €	184 000 €		184 000 €	100%	Soldée
10-CAMP-073	10/06/2014	Réhabilitation du musée des moulages	1 349 000 €	1 214 100 €	134 900 €	1 349 000 €	100%	1 349 000 €	1 210 101 €	138 899 €	1 349 000 €	100%	En cours
10-CAMP-074	27/06/2014	Construction de la tour D	10 725 000 €	5 898 750 €		5 898 750 €	55%	10 725 000 €	10 187 310 €		10 187 310 €	95%	Solde (5%) à demander à l'ANR
10-CAMP-075	10/06/2014	Poursuite de l'ingénierie Campus 2013	1 493 000 €	1 343 700 €		1 343 700 €	90%	1 493 000 €	670 501 €		670 501 €	45%	En cours
10-CAMP-076	14/11/2014	Rénovation sous-station du réseau de chaleur	325 000 €	317 612 €		317 612 €	98%	325 000 €	317 612 €		317 612 €	98%	En cours
10-CAMP-077	16/12/2014	Réhabilitation du bâtiment Chevrel	11 488 000 €	6 626 500 €		6 626 500 €	58%	11 488 000 €	9 891 399 €		9 891 399 €	86%	En cours
10-CAMP-078	18/12/2014	Construction Chimie-bio	2 245 000 €	1 796 000 €		1 796 000 €	80%	2 245 000 €	1 796 000 €		1 796 000 €	80%	En cours
10-CAMP-079	11/12/2014	Construction du bâtiment LR8 - Site Monod ENS	1 840 000 €	1 656 000 €	184 000 €	1 840 000 €	100%	1 840 000 €	1 840 000 €		1 840 000 €	100%	En cours
10-CAMP-079-002	03/06/2015	Puvit T2	813 000 €	731 700 €	81 300 €	813 000 €	100%	813 000 €	731 700 €	81 300 €	813 000 €	100%	En cours
10-CAMP-079-003	30/07/2015	Axe vert T3	3 583 000 €	3 403 850 €		3 403 850 €	95%	3 583 000 €	3 057 100 €		3 057 100 €	85%	En cours
10-CAMP-079-004	06/04/2016	Dotation ingénierie 2013-2015	5 867 000 €	4 736 900 €		4 736 900 €	81%	5 867 000 €	1 248 543 €		1 248 543 €	21%	En cours
TOTAL			72 168 203 €	58 029 730 €	1 175 000 €	59 204 730 €	92%	72 168 203 €	62 125 984 €	936 319 €	63 062 303 €	90%	



3. ÉQUILIBRE DU PROJET LCC

Les emplois et les ressources sont détaillés par année, pour les opérations du périmètre du projet Lyon Cité Campus :

	< 2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
EMPRUNTS BEI-CDC	- €	- €	- €	- €	- €	18 000 000,00 €	75 000 000,00 €	35 000 000,00 €
Emprunt CDC	- €	- €	- €	- €	- €	5 000 000,00 €	20 000 000,00 €	17 500 000,00 €
Emprunt BEI	- €	- €	- €	- €	- €	13 000 000,00 €	55 000 000,00 €	17 500 000,00 €
CAMPUS CHARLES MERIEUX	- €	1 642 599,00 €	8 564 976,73 €	11 564 976,73 €	8 588 442,42 €	11 491 647,76 €	12 160 478,13 €	14 471 857,64 €
PPP Lyon Sud	- €	278 361,00 €	1 451 455,00 €	1 451 455,12 €	1 455 431,71 €	1 674 658,87 €	1 690 025,47 €	1 725 994,77 €
CP ENS Gerland	- €	688 789,00 €	3 591 540,00 €	3 591 540,31 €	3 601 380,14 €	6 288 421,23 €	6 929 810,55 €	6 536 752,16 €
MOP Les Quais	- €	675 449,00 €	3 521 981,30 €	6 521 981,30 €	3 531 630,56 €	3 528 567,66 €	3 540 642,11 €	6 209 110,71 €
CAMPUS LYONTECH-LA-DOUA	- €	- €	1 812 000,00 €	1 640 250,00 €	26 614 006,32 €	14 778 458,72 €	19 177 838,74 €	15 966 501,47 €
CREM	- €	- €	- €	- €	10 975 920,72 €	6 518 377,88 €	11 115 832,13 €	15 469 493,09 €
MOPS	- €	- €	1 812 000,00 €	1 640 250,00 €	10 869 000,00 €	8 260 080,84 €	7 936 679,86 €	468 502,38 €
Démantèlement de la Chaufferie	- €	- €	- €	- €	- €	- €	125 326,75 €	28 506,00 €
Convention d'Ingénierie 2013-2015	- €	- €	- €	- €	4 769 085,60 €	- €	- €	- €
TOTAL RESSOURCES	- €	1 642 599,00 €	10 376 976,00 €	13 205 226,73 €	35 202 448,74 €	44 270 106,48 €	106 338 316,87 €	65 438 359,11 €
CAMPUS CHARLES MERIEUX	- €	152 470,00 €	2 366 177,82 €	4 451 384,49 €	10 194 809,65 €	15 548 168,25 €	28 383 873,95 €	32 461 024,13 €
PPP Lyon Sud	- €	25 838,00 €	152 804,00 €	1 930 970,14 €	1 561 361,25 €	1 413 289,61 €	1 495 421,99 €	1 530 426,00 €
CP ENS Gerland	- €	63 935,00 €	384 181,00 €	670 499,54 €	965 333,36 €	3 543 397,47 €	3 939 766,79 €	12 627 560,43 €
MOP Descartes	- €	- €	769 400,00 €	- €	- €	- €	2 692 900,00 €	- €
MOP Travaux Préparatoires LR8	- €	- €	- €	39 041,40 €	871 780,00 €	156 165,60 €	60 000,00 €	995 340,00 €
MOP Les Quais	- €	62 697,00 €	955 556,82 €	1 473 873,41 €	5 140 180,84 €	10 435 315,57 €	19 933 385,16 €	15 612 850,70 €
MOP Musée des Moulages	- €	- €	104 236,00 €	- €	1 656 154,21 €	- €	- €	1 694 847,00 €
MOP Sciences-Po	- €	- €	- €	337 000,00 €	- €	- €	262 400,00 €	- €
CAMPUS LYONTECH-LA-DOUA	- €	169 451,00 €	2 159 469,00 €	2 200 833,06 €	15 969 692,47 €	37 934 086,08 €	58 981 162,82 €	51 914 690,65 €
CREM	- €	- €	- €	- €	7 686 998,64 €	18 773 162,55 €	49 151 620,85 €	51 088 369,64 €
MOP Chevreuil	- €	- €	380 014,00 €	437 436,39 €	4 285 564,07 €	4 963 450,23 €	1 299 542,61 €	320 551,89 €
MOP Chimie-Bio	- €	- €	515 902,00 €	764 691,40 €	3 739 145,84 €	8 551 830,37 €	3 734 726,51 €	219 535,99 €
MOP Tour D	- €	- €	534 810,00 €	- €	- €	5 362 500,00 €	4 290 000,00 €	- €
Démantèlement de la Chaufferie	- €	- €	- €	- €	- €	- €	166 133,28 €	40 026,00 €
Convention d'Ingénierie 2013-2015	- €	169 451,00 €	728 743,00 €	998 705,27 €	257 983,92 €	283 142,93 €	339 139,57 €	246 207,13 €
TOTAL EMPLOIS	- €	321 921,00 €	4 525 646,82 €	6 652 217,55 €	26 164 502,12 €	53 482 254,33 €	87 365 036,77 €	84 375 714,78 €
Solde de Trésorerie	- €	1 320 678,00 €	5 851 329,18 €	6 553 009,18 €	9 037 946,62 €	- 9 212 147,85 €	18 973 280,10 €	- 18 937 355,67 €
Provision de Débit	- €	1 334 000,00 €	- €	- €	390 015,76 €	1 648 056,75 €	- 702 907,24 €	- 609 630,00 €
TRÉSORERIE DISPONIBLE <i>Périmètre LCC</i>	- €	13 322,00 €	5 838 007,18 €	12 391 016,36 €	21 818 978,74 €	10 958 774,14 €	30 634 961,49 €	12 307 235,82 €

Les emplois et les ressources sont détaillés par année, pour les opérations hors du périmètre du projet Lyon Cité Campus :

- Opérations Anticipées ANR
- Crédits d'Ingénierie 2008-2013

	< 2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
OPÉRATIONS ANTICIPÉES - ANR								
TOTAL RESSOURCES	14 549 852,10 €	4 550 754,00 €	3 160 294,89 €	10 366 400,00 €	5 485 928,71 €	- €	- €	216 200,00 €
TOTAL EMPLOIS	10 317 051,50 €	3 694 888,26 €	4 685 400,19 €	11 871 404,31 €	4 894 633,07 €	1 418 479,30 €	1 431 820,70 €	1 664 020,00 €
Solde de Trésorerie	4 232 800,60 €	5 088 666,34 €	3 563 561,04 €	2 058 556,73 €	2 649 852,37 €	1 231 373,07 €	- 200 447,63 €	- 1 648 267,63 €
CRÉDITS INGÉNIERIE 2008-2013								
TOTAL RESSOURCES	8 392 199,37 €	313 474,35 €	1 386 536,03 €	- €	- €	- €	- €	- €
TOTAL EMPLOIS	6 650 942,24 €	2 229 524,84 €	724 312,87 €	448 159,98 €	131 852,56 €	1 248,00 €	- €	- €
Solde de Trésorerie	1 741 257,13 €	- 174 793,36 €	487 429,80 €	39 269,82 €	- 92 582,74 €	- 93 830,74 €	- 93 830,74 €	- 93 830,74 €
TRÉSORERIE DISPONIBLE <i>Hors Périmètre LCC</i>	5 974 057,73 €	4 913 872,98 €	4 050 990,84 €	2 097 826,55 €	2 557 269,63 €	1 137 542,33 €	- 294 278,37 €	- 1 742 098,37 €

Ce solde négatif est dû à un décalage entre les encaissements des conventions de réversement UDL-ANR et les décaissements des conventions de réversement UDL-Établissements et dépend également de la justification du solde de la convention d'Ingénierie ANR 2008-2013.

A. CAMPUS CHARLES MERIEUX

Les emplois et les ressources sont détaillés par année, et par thématiques de dépenses pour les opérations du campus Charles Mérieux :

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
PPP LYON SUD	278 361,00 €	1 451 455,00 €	1 451 455,12 €	1 455 431,71 €	1 674 658,87 €	1 690 025,47 €	1 725 994,76 €
Intérêts de la dotation	278 361,00 €	1 451 455,00 €	1 451 455,12 €	1 455 431,71 €	1 451 455,12 €	1 451 455,12 €	1 451 455,12 €
Autres Encaissements					223 203,75 €	238 570,34 €	274 539,64 €
CP ENS GERLAND	688 789,00 €	3 591 540,00 €	3 591 540,31 €	3 601 380,14 €	6 288 421,23 €	6 929 810,55 €	6 536 752,17 €
Intérêts de la dotation	688 789,00 €	3 591 540,00 €	3 591 540,31 €	3 601 380,14 €	3 591 540,31 €	3 591 540,31 €	3 591 540,31 €
Autres Encaissements	- €	- €	- €	- €	2 696 880,92 €	3 338 270,25 €	2 945 211,86 €
MOP LES QUAIS	675 449,00 €	3 521 981,00 €	6 521 981,30 €	3 531 630,56 €	3 528 567,66 €	3 540 642,11 €	6 209 110,71 €
Intérêts de la dotation	675 449,00 €	3 521 981,00 €	3 521 981,30 €	3 531 630,56 €	3 521 981,30 €	3 521 981,30 €	3 521 981,30 €
Autres Encaissements	- €	- €	- €	- €	6 586,36 €	18 660,81 €	13 129,41 €
Abondement Etablissements	- €	- €	3 000 000,00 €	- €	- €	- €	2 674 000,00 €
EMPRUNT BEI CDC	- €	- €	- €	- €	18 000 000,00 €	39 189 000,00 €	- €
Tirages Emprunt CDC	- €	- €	- €	- €	5 000 000,00 €	10 450 400,00 €	- €
Tirages Emprunt BEI	- €	- €	- €	- €	13 000 000,00 €	28 738 600,00 €	- €
TOTAL RESSOURCES	1 642 599,00 €	8 564 976,00 €	11 564 976,73 €	8 588 442,42 €	29 491 647,76 €	51 349 478,13 €	14 471 857,64 €
PPP LYON SUD	25 838,00 €	152 804,00 €	1 930 970,14 €	1 561 361,25 €	1 413 289,61 €	1 495 421,99 €	1 530 426,00 €
Redevances (PPP)	- €	- €	556 983,02 €	1 279 875,88 €	1 333 762,40 €	1 428 371,70 €	1 423 542,52 €
Avance sur loyer (TTC)	- €	- €	1 154 297,34 €	- €	- €	- €	- €
Frais SDAC (Prorata)	25 838,00 €	65 144,00 €	86 824,96 €	242 275,25 €	51 511,48 €	67 050,29 €	69 607,99 €
Frais d'Ingénierie	- €	87 660,00 €	132 864,82 €	39 210,12 €	21 869,99 €	- €	- €
FTM (Fiches Techniques Modificatives)	- €	- €	- €	- €	6 145,74 €	- €	37 275,49 €
CP ENS GERLAND	63 935,00 €	1 153 581,00 €	709 540,94 €	1 837 113,36 €	3 699 563,07 €	6 692 666,79 €	13 622 900,43 €
Autres (Travaux MOP financés par dotation ou trésorerie)	- €	769 400,00 €	39 041,40 €	871 780,00 €	156 165,60 €	2 752 900,00 €	995 340,00 €
dont Reversement ENS MOP Descartes	- €	769 400,00 €	- €	- €	- €	2 692 900,00 €	- €
dont Reversement ENS MOP LR8	- €	- €	39 041,40 €	871 780,00 €	156 165,60 €	60 000,00 €	995 340,00 €
Opération RU Monod		- €	- €	- €	- €	- €	4 986 677,82 €
Frais SDAC (Prorata)	63 935,00 €	164 326,00 €	215 873,62 €	184 393,25 €	202 090,74 €	264 625,68 €	278 734,13 €
Frais d'Ingénierie	- €	219 855,00 €	454 625,92 €	280 940,11 €	211 948,86 €	230 197,83 €	157 128,29 €
FTM (Fiches Techniques Modificatives)	- €	- €	- €	- €	1 953 291,87 €	2 344 276,66 €	1 059 788,30 €
Redevances (PPP)	- €	- €	- €	- €	500 000,00 €	1 176 066,00 €	1 100 666,62 €
MOP LES QUAIS	62 697,00 €	1 059 792,82 €	1 810 873,41 €	6 796 335,05 €	10 435 315,57 €	20 195 785,16 €	17 307 697,70 €
Autres (Travaux MOP financés par dotation ou trésorerie)	17 694,93 €	394 936,00 €	337 000,00 €	1 656 154,21 €	- €	262 400,00 €	1 694 847,00 €
dont Reversement MOP MUMO	- €	100 000,00 €	- €	1 656 154,21 €	- €	- €	1 694 847,00 €
dont Frais d'Ingénierie MOP MUMO	17 694,93 €	4 236,00 €		- €	- €	- €	- €
dont Reversement MOP Sciences-Po	- €	290 700,00 €	337 000,00 €	- €	- €	262 400,00 €	- €
Frais SDAC (Prorata)	45 002,07 €	127 303,00 €	205 475,21 €	187 175,15 €	283 055,00 €	247 079,00 €	357 161,83 €
Frais d'Ingénierie	- €	537 553,82 €	1 268 398,20 €	- €	1 084,68 €	144 020,81 €	396 582,03 €
Remboursement Emprunt BEI/CDC	- €	- €	- €	- €	803 553,24 €	2 649 873,68 €	2 877 975,27 €
MOP Les Quais	- €	- €	- €	4 953 005,69 €	9 347 622,65 €	16 892 411,67 €	11 981 131,57 €
TOTAL EMPLOIS	152 470,00 €	2 366 177,82 €	4 451 384,49 €	10 194 809,65 €	15 548 168,25 €	28 383 873,95 €	32 461 024,13 €
Solde de Trésorerie	1 490 129,00 €	6 198 798,18 €	7 113 592,24 €	-	1 606 367,23 €	13 943 479,51 €	22 965 604,18 €
Provision de Débit	1 334 000,00 €	- €	- €	-	1 334 000,00 €	957 499,94 €	-
TRÉSORERIE DISPONIBLE	156 129,00 €	6 354 927,18 €	13 468 519,42 €	13 196 152,19 €	26 182 131,75 €	49 407 389,87 €	31 466 510,38 €

La trésorerie disponible tient compte de la provision constituée sur l'opération Lyon Sud. Dans l'hypothèse où l'Université de Lyon serait amenée à résilier le contrat de partenariat pour motif d'intérêt général, elle pourrait être amenée à verser au cocontractant une indemnisation du bénéfice perdu et des frais de rupture des sous-contrats. A la signature du contrat une provision a été constituée pour couvrir ce risque. Cette provision « sanctuarise » 1 334K€ sur la trésorerie mais ne correspond pas à un décaissement. Les tutelles ayant autorisé l'UdL à constituer une provision mutualisée entre les trois projets CP Lyon Sud, CP ENS et CREM Lyon Tech, l'UdL a pu constituer une reprise sur provision et ainsi libérer de la trésorerie.

B. CAMPUS LYONTECH-LA DOUA

Les emplois et les ressources sont détaillés par année, et par thématiques de dépenses pour les opérations du campus Lyon Tech La Doua :

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
CONVENTION D'INGÉNIERIE 2013-2015	- €	- €	- €	4 769 085,60 €	- €	- €	- €
Convention d'Ingénierie 2013-2015	- €	- €	- €	4 736 900,00 €	- €	- €	- €
Autres Encaissements	- €	- €	- €	32 185,60 €	- €	- €	- €
CREM	- €	- €	- €	10 975 920,72 €	6 639 443,35 €	11 241 158,88 €	15 497 999,09 €
Intérêts de la dotation	- €	- €	- €	10 975 920,72 €	6 518 377,88 €	10 849 201,64 €	14 621 208,25 €
Autres Encaissements	- €	- €	- €	- €	121 065,47 €	266 630,49 €	848 284,84 €
Démantèlement de la Chaufferie	- €	- €	- €	- €	- €	125 326,75 €	28 506,00 €
MOP	- €	1 812 000,00 €	1 640 250,00 €	10 869 000,00 €	8 139 015,37 €	7 936 679,86 €	468 502,38 €
MOP Chevreul - ANR	- €	490 000,00 €	630 000,00 €	5 506 500,00 €	- €	- €	- €
MOP Chimie-Bio - ANR	- €	785 750,00 €	1 010 250,00 €	- €	8 102 830,37 €	3 646 679,86 €	449 000,00 €
MOP Tour D - ANR	- €	536 250,00 €	- €	5 362 500,00 €	- €	4 290 000,00 €	- €
Autres Encaissements	- €	- €	- €	- €	36 185,00 €	- €	19 502,38 €
EMPRUNT BEI CDC	- €	- €	- €	- €	- €	35 811 000,00 €	35 000 000,00 €
Tirages Emprunt CDC	- €	- €	- €	- €	- €	9 549 600,00 €	17 500 000,00 €
Tirages Emprunt BEI	- €	- €	- €	- €	- €	26 261 400,00 €	17 500 000,00 €
TOTAL RESSOURCES	- €	1 812 000,00 €	1 640 250,00 €	26 614 006,32 €	14 778 458,72 €	54 988 838,74 €	50 966 501,47 €
CONVENTION D'INGÉNIERIE 2013-2015	169 451,00 €	728 743,00 €	998 705,27 €	257 983,92 €	283 142,93 €	339 139,57 €	246 207,13 €
Frais SDAC (Prorata)	151 248,00 €	415 887,00 €	349 271,18 €	- €	- €	- €	- €
Frais d'Ingénierie	18 203,00 €	312 856,00 €	649 434,09 €	257 983,92 €	283 142,93 €	339 139,57 €	246 207,13 €
CREM	- €	- €	- €	7 686 998,64 €	18 773 162,55 €	49 317 754,13 €	51 159 439,44 €
Frais SDAC (Prorata)	- €	- €	- €	803 000,54 €	893 419,16 €	1 216 993,11 €	2 020 021,83 €
Coordination des Chantiers	- €	- €	- €	- €	27 329,31 €	31 755,77 €	31 043,80 €
Marchés CREM	- €	- €	- €	6 883 998,10 €	17 852 414,08 €	46 301 744,71 €	46 452 531,89 €
Remboursement Emprunt BEI/CDC	- €	- €	- €	- €	- €	1 601 127,26 €	2 615 815,92 €
Démantèlement de la Chaufferie	- €	- €	- €	- €	- €	166 133,28 €	40 026,00 €
MOP	- €	1 430 726,00 €	1 202 127,79 €	8 024 709,91 €	18 877 780,60 €	9 324 269,12 €	540 087,88 €
Frais d'Ingénierie MOP Chevreul - ANR	- €	380 014,00 €	437 436,39 €	4 285 564,07 €	4 963 450,23 €	1 299 542,61 €	320 551,89 €
Frais d'Ingénierie MOP Chimie-Bio - ANR	- €	515 902,00 €	764 691,40 €	3 739 145,84 €	8 551 830,37 €	3 734 726,51 €	219 535,99 €
Frais d'Ingénierie MOP Tour D	- €	405 270,00 €	- €	- €	- €	- €	- €
Reversement INSA MOP Tour D	- €	129 540,00 €	- €	- €	5 362 500,00 €	4 290 000,00 €	- €
TOTAL EMPLOIS	169 451,00 €	2 159 469,00 €	2 200 833,06 €	15 969 692,47 €	37 934 086,08 €	58 981 162,82 €	51 945 734,45 €
Solde de Trésorerie	- 169 451,00 €	- 347 469,00 €	- 560 583,06 €	10 644 313,86 €	- 23 155 627,36 €	- 3 992 324,08 €	- 979 232,98 €
Provision de Débit	- €	- €	- €	- €	- €	1 039 264,59 €	152 023,15 €
TRÉSORERIE DISPONIBLE	- 169 451,00 €	- 516 920,00 €	- 1 077 503,06 €	9 566 810,80 €	- 14 628 081,15 €	- 18 772 428,38 €	- 19 191 318,36 €

Dans le cadre de la dotation non consomptible dont bénéficie l'UdL au titre de l'Opération Lyon Cité Campus, le fait déclencheur du versement de la part allouée au Campus LyonTech-La Doua est la signature du contrat CREM. Cette signature a eu lieu le 25 Janvier 2016 et a généré le versement de la dotation non consomptible de la part de l'ANR sur le compte de l'Udl pour un montant de 362 595 000,00 €. La production des intérêts s'est faite rétroactivement avec une date d'effet au 1^{er}Janvier 2016.

Au 31 Décembre 2019, la trésorerie de la dotation Lyon-Tech-la-Doua est négative compte tenu de la répartition des deux premiers tirages d'emprunt BEI-CDC. La liste des PC purgés, ayant justifié la libération des deux premières lignes de versement, étaient composées principalement du PC purgé de la MOP des Quais, sur le campus Charles Mérieux. Ce solde négatif est compensé par la trésorerie positive dégagée par la dotation Charles Mérieux et sera couvert par les libérations des prochaines lignes d'emprunts BEI-CDC. En effet, en 2019, l'intégralité du troisième tirage (35 M€) a été attribué à l'opération CREM, ce qui devrait être le cas également du quatrième et cinquième tirage qui auront lieu respectivement en 2020 et 2021.

4. ÉQUILIBRE PRÉVISIONNEL DU PROJET LCC SUR 5 ANS

Toutes les données prévisionnelles ci-dessous sont issues du modèle financier.

Les tableaux emplois et recettes ci-dessous sont établis à partir du modèle financier validé par le MESR qui intègre des mesures prudentielles. Il indique un solde théorique qui évoluera en fonction d'un certain nombre de variables (réalisé, taux de financement, inflation, récupération de la TVA ...)

L'équilibre prévisionnel de l'opération Lyon Cité Campus démontre que l'opération ne s'autofinance pas. Un recours à l'emprunt auprès de la CDC et de la BEI est donc nécessaire pour le financement de l'ensemble des opérations. Les modalités de ces emprunts sont exposées dans la partie [4.F](#). Le premier tirage BEI-CDC, prévu initialement au cours de l'exercice 2016 a finalement été reporté au début de l'année 2017 (le versement a eu lieu le 27 janvier 2017) pour des raisons exposées dans la partie [4.F](#). Le second est intervenu en février 2018. Compte tenu de l'excédent de trésorerie constaté sur l'opération Lyon Cité Campus, le troisième tirage a été reporté à Juillet 2019 afin de permettre l'intégration des données d'exécution dans le modèle financier et permettre d'affiner le montant de la ligne de crédit à libérer.

Les tirages ont été dimensionnés de manière à ce que la trésorerie de l'opération ne soit jamais inférieure à 5M€. Pour les raisons exposées dans la partie [4F](#), les tirages ont été regroupés de telle sorte qu'il n'y en ait qu'un seul par année, au lieu des deux prévus initialement. Les tirages prévisionnels sont les suivants :

en M€	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Tirages BEI et CDC/DFE	-	18,00	75,00	35,00	40,01	19,60	-

La trésorerie prévisionnelle de l'opération est la suivante :

	2020	2021	2022	2023	2024
Intérêts de la dotation LCC	23 186 300,00 €	23 186 300,00 €	23 186 300,00 €	23 186 300,00 €	23 186 300,00 €
Versements ANR et participations tiers	2 350 000,00 €	- €	- €	- €	- €
Tirage Emprunt BEI-CDC	40 014 853,16 €	19 600 908,80 €	- €	- €	- €
Récupération TVA	782 113,00 €	797 647,00 €	807 433,00 €	817 790,00 €	828 749,00 €
TOTAL RESSOURCES	66 333 266,16 €	43 584 855,80 €	23 993 733,00 €	24 004 090,00 €	24 015 049,00 €
Décaissements PPP Lyon Sud	1 466 225,86 €	1 468 594,71 €	1 444 101,97 €	1 447 635,62 €	1 451 244,24 €
Décaissements CP ENS Gerland	3 688 163,86 €	3 908 360,37 €	3 634 951,74 €	3 698 566,86 €	3 765 815,00 €
Décaissements MOP Les Quais	192 164,15 €	3 534 310,59 €	1 871 097,66 €	1 872 006,00 €	1 872 934,00 €
Décaissement LyonTech-la-Doua	24 488 094,00 €	14 539 350,00 €	11 923 411,35 €	9 092 929,42 €	8 910 881,00 €
TOTAL EMPLOIS	29 834 647,87 €	23 450 615,67 €	18 873 562,72 €	16 111 137,91 €	16 000 874,24 €
Solde de Trésorerie	36 498 618,30 €	20 134 240,14 €	5 120 170,28 €	7 892 952,09 €	8 014 174,76 €
Provision de Dédit	368 674,27 €	-	55 533,49 €	-	54 178,26 €
Rappel trésorerie au 31/12/2019	16 255 267,61 €				54 427,72 €
TRÉSORERIE DISPONIBLE PRÉVISIONNELLE Périmètre LCC	52 385 211,64 €	72 574 985,27 €	77 748 048,79 €	85 695 179,14 €	93 763 781,63 €

A. CAMPUS CHARLES MERIEUX – PREVISIONNEL

a. Equilibre prévisionnel – Opération Lyon Sud

L'équilibre prévisionnel 2020-2024 de l'opération Lyon Sud est le suivant :

	2020	2021	2022	2023	2024
Intérêts de la dotation LCC	1 451 462,38 €	1 451 462,38 €	1 451 462,38 €	1 451 462,38 €	1 451 462,38 €
Versements ANR et participations tiers	- €	- €	- €	- €	- €
Tirage Emprunt BEI-CDC	- €	- €	- €	- €	- €
Récupération TVA	213 000,00 €	213 000,00 €	213 000,00 €	213 000,00 €	213 000,00 €
TOTAL RESSOURCES	1 664 462,38 €				
Loyer financier HT - Capital et intérêt (PPP)	1 066 563,24 €	1 066 563,24 €	1 066 563,24 €	1 066 563,24 €	1 066 563,24 €
TVA sur loyers	213 000,00 €	213 000,00 €	213 000,00 €	213 000,00 €	213 000,00 €
Frais SDAC (prorata)	76 336,44 €	76 336,44 €	49 424,00 €	50 486,00 €	51 570,00 €
Charge annuelle spécifique de taxe foncière (TFPB)	110 326,18 €	112 695,03 €	115 114,73 €	117 586,39 €	120 111,00 €
TOTAL EMPLOIS	1 466 225,86 €	1 468 594,71 €	1 444 101,97 €	1 447 635,62 €	1 451 244,24 €
Solde de Trésorerie	198 236,52 €	195 867,67 €	220 360,41 €	216 826,76 €	213 218,14 €
Provision de Débit	23 079,01 €	- 3 476,40 €	- 3 311,12 €	- 3 391,56 €	- 3 407,18 €
Rappel trésorerie au 31/12/2019	531 410,96 €				
TRÉSORERIE DISPONIBLE PRÉVISIONNELLE PPP LYON SUD	706 568,47 €	905 912,54 €	1 129 584,07 €	1 349 802,39 €	1 566 427,71 €

La trésorerie prévisionnelle est positive sur toute la période d'exploitation.

b. Equilibre prévisionnel – Opération ENS Gerland

Le contrat de partenariat ENS Gerland a été signé le 18 Avril 2016. La phase travaux a débuté en Mars 2017. L'opération de mise à disposition des bâtiments à l'UdL puis à l'ENS a eu lieu le 17 Septembre 2019.

Le coût d'investissement est estimé à 30 682 K€. Un versement anticipé de 3 000K€ a été versé à la date de mise à disposition des bâtiments soit le 17 Septembre 2019 tel que prévu au contrat. Pour le solde du besoin de financement, le contrat de partenariat prévoit un financement par le partenaire privé de l'intégralité du besoin en financement, assorti d'une possibilité pour l'UdL d'annuler une partie de ce financement pour le remplacer par un emprunt BEI souscrit directement par l'UdL.

Un recueil fiscal a été déposé à la DRFIP du Rhône le 28 Juillet 2015, sur la base d'hypothèses actualisées, et a permis de confirmer définitivement la possibilité pour l'UdL de récupérer la TVA sur l'ensemble des dépenses du projet.

L'équilibre prévisionnel 2020-2024 de l'opération ENS est le suivant :

	2020	2021	2022	2023	2024
Intérêts de la dotation LCC	3 591 557,87 €	3 591 557,87 €	3 591 557,87 €	3 591 557,87 €	3 591 557,87 €
Versements ANR et participations tiers	- €	- €	- €	- €	- €
Tirage Emprunt BEI-CDC	- €	- €	- €	- €	- €
Récupération TVA	569 113,00 €	584 647,00 €	594 433,00 €	604 790,00 €	615 749,00 €
TOTAL RESSOURCES	4 160 670,87 €	4 176 204,87 €	4 185 990,87 €	4 196 347,87 €	4 207 306,87 €
Annuité financière TTC	1 554 539,92 €	1 536 834,40 €	1 518 743,92 €	1 500 259,40 €	1 481 372,00 €
Loyers GER / Maintenance / Frais de gestion	1 291 024,00 €	1 386 401,00 €	1 453 421,00 €	1 523 696,00 €	1 597 373,00 €
TVA sur loyers	569 113,00 €	584 647,00 €	594 433,00 €	604 790,00 €	615 749,00 €
Travaux MOP	- €	- €	- €	- €	- €
Frais SDAC (prorata)	273 486,94 €	400 477,97 €	68 353,82 €	69 821,46 €	71 321,00 €
TOTAL EMPLOIS	3 688 163,86 €	3 908 360,37 €	3 634 951,74 €	3 698 566,86 €	3 765 815,00 €
 Solde de Trésorerie	 472 507,01 €	 267 844,50 €	 551 039,13 €	 497 781,01 €	 441 491,87 €
 Provision de Dédit	 57 107,64 €	 - 8 602,14 €	 - 8 193,16 €	 - 8 392,21 €	 - 8 430,85 €
 Rappel trésorerie au 31/12/2019	 1 992 743,95 €				
 TRÉSORERIE DISPONIBLE PRÉVISIONNELLE CP ENS GERLAND	 2 408 143,32 €	 2 684 589,95 €	 3 243 822,25 €	 3 749 995,46 €	 4 199 918,19 €

La trésorerie prévisionnelle est positive sur toute la période d'exploitation.

Ci-dessous, le calendrier prévisionnel des opérations du campus ENS Gerland :

CP MONOD Coût d'opération : 30,682 M€ TTC		MOP LR 8 - Poste de Livraison électrique Coût d'opération : 1,12 M€ TTC	
02/11/2015	Réception des offres finales	Début 2016	Début des travaux
12/01/2016	Commission de décision ENS	Mi 2018	Livraison
12/04/2016	Signature du CP		
Mars 2017	Début des travaux		
Septembre 2019	Fin des travaux		
 MOP LR8 Coût d'opération : 14,30 M€ TTC		 MOP DESCARTES Coût d'opération : 3,85 M€ TTC	
Début 2018	Début des travaux	Étés 2016 et 2017	Travaux
Début 2021	Livraison	Eté 2020	Livraison

c. Equilibre prévisionnel – Opération Les Quais

Ci-dessous le planning prévisionnel des opérations sur le campus des Quais :

MOP LES QUAIS – Lyon 2 / Lyon 3 <i>Coût d'opération : 57,19 M€ TTC TDC</i>	
Décembre 2015	Validation des phasage et planning des travaux
1er Février 2016	Notification marché de travaux du bâtiment Cavenne
18 Juillet 2016	
Juillet 2016	Début des travaux TCE
Mi-2021	Fin des travaux

MOP LES QUAIS - Bâtiment Cavenne et Amphi Huvelin <i>(Palais Lyon 3)</i> <i>Coût d'opération : 1,6 M€ TTC TDC</i>	
Février 2016	Début des travaux
Octobre 2016	Réception des travaux

MOP Sciences-Po Lyon <i>Coût d'opération : 2,9 M€ TTC TDC</i>	
De Juin à Novembre 2014	Tranche 1 de travaux
2016	Tranche 2 de travaux

MOP MUMO <i>Coût d'opération : 5,6 M€ TTC TDC</i>	
De mai 2014 à mai 2015	Etudes de Maîtrise d'œuvre
De Juillet 2015 à Février 2017	Exécution des travaux

Pour l'opération MOP Les Quais, les phasages et les plannings des travaux et des déménagements ont été validés par les établissements en décembre 2015, pour un coût total à financer de 57,19 M€ TTC TDC (hors MOP, avec une part Udl de 53 556K€ et un financement de Lyon 3 de 3 633K€). La notification des marchés de travaux du premier bâtiment a eu lieu au mois de Février 2016.



UNIVERSITÉ DE LYON

L'équilibre prévisionnel 2020-2024 de l'opération Les Quais est le suivant :

	2020	2021	2022	2023	2024
Intérêts de la dotation LCC	3 521 998,97 €	3 521 998,97 €	3 521 998,97 €	3 521 998,97 €	3 521 998,97 €
Versements ANR et participations tiers	2 350 000,00 €	- €	- €	- €	- €
Tirage Emprunt BEI-CDC	11 912 843,34 €	3 610 651,35 €	- €	- €	- €
Récupération TVA	- €	- €	- €	- €	- €
TOTAL RESSOURCES	17 784 842,31 €	7 132 650,32 €	3 521 998,97 €	3 521 998,97 €	3 521 998,97 €
Annuité Financière	1 489 542,00 €	1 743 649,00 €	1 828 793,00 €	1 828 793,00 €	1 828 793,00 €
Travaux MOP à financer net des tirages BEI/CDC	- 1 628 256,00 €	1 622 746,00 €	- €	- €	- €
Frais SDAC (prorata)	330 878,15 €	167 915,59 €	42 304,66 €	43 213,00 €	44 141,00 €
TOTAL EMPLOIS	192 164,15 €	3 534 310,59 €	1 871 097,66 €	1 872 006,00 €	1 872 934,00 €
Solde de Trésorerie	17 592 678,16 €	3 598 339,73 €	1 650 901,31 €	1 649 992,97 €	1 649 064,97 €
Provision de Dédit	56 001,62 €	- 8 435,54 €	- 8 034,48 €	- 8 229,68 €	- 8 267,57 €
Rappel trésorerie au 31/12/2019	23 712 947,99 €				
TRÉSORERIE DISPONIBLE PRÉVISIONNELLE MOP LES QUAI	41 249 624,53 €	44 856 399,80 €	46 515 335,59 €	48 173 558,24 €	49 830 890,78 €

Le plan de trésorerie pluriannuel de l'opération Les Quais démontre que l'opération ne s'autofinance pas. Le recours à l'emprunt auprès de la CDC et de la BEI est donc nécessaire. Le solde de trésorerie est négatif sur l'exercice 2019 (phase travaux) mais est compensé par la trésorerie bénéficiaire cumulée depuis le début des opérations de l'ensemble du périmètre LCC.

B. CAMPUS LYONTECH-LA DOUA – PREVISIONNEL

Ci-dessous, le calendrier prévisionnel des projets de l'opération LyonTech La Doua :

CREM 128 M€ HT	
25 Janvier 2016	Signature du contrat
Mars 2016	Premier dépôt de permis de construire
Début 2017	Premier démarrage de chantier
Début 2018	Premier achèvement de travaux
Début 2022	Dernier achèvement de travaux
MOP Chevreul 11,80 M€ TTC TDC	
Décembre 2015	Début des travaux
Février 2018	Livraison
MOP Chimie-Bio 17,318 M€ TTC TDC	
Mars 2016	Début des travaux
Mars 2018	Livraison

L'équilibre prévisionnel 2020-2024 de l'opération Lyon Tech est le suivant :

	2020	2021	2022	2023	2024
Intérêts de la dotation LCC	14 621 280,78 €	14 621 280,78 €	14 621 280,78 €	14 621 280,78 €	14 621 280,78 €
Versements ANR et participations tiers	- €	- €	- €	- €	- €
Tirage Emprunt BEI-CDC	28 102 009,83 €	15 990 257,45 €	- €	- €	- €
Récupération TVA	- €	- €	- €	- €	- €
TOTAL RESSOURCES	42 723 290,61 €	30 611 538,23 €	14 621 280,78 €	14 621 280,78 €	14 621 280,78 €
Annuité Financière	6 366 155,00 €	7 280 148,00 €	7 472 266,00 €	7 472 266,00 €	7 472 266,00 €
Loyers Charges GER	1 063 327,00 €	1 232 030,00 €	1 275 709,00 €	1 310 383,00 €	1 121 672,00 €
Travaux MOP-CREM	15 918 931,00 €	4 863 021,00 €	2 871 678,00 €	- €	- €
Frais SDAC (prorata)	1 139 681,00 €	1 164 151,00 €	303 758,35 €	310 280,42 €	316 943,00 €
TOTAL EMPLOIS	24 488 094,00 €	14 539 350,00 €	11 923 411,35 €	9 092 929,42 €	8 910 881,00 €
Solde de Trésorerie	18 235 196,61 €	16 072 188,23 €	2 697 869,43 €	5 528 351,36 €	5 710 399,78 €
Provision de Débit	232 485,99 €	- 35 019,42 €	- 33 354,48 €	- 34 164,81 €	- 34 322,12 €
Rappel trésorerie au 31/12/2019	- 9 981 835,29 €				
TRÉSORERIE DISPONIBLE PRÉVISIONNELLE CREM LYONTECH-LA-DOUA	8 020 875,32 €	24 128 082,97 €	26 859 306,88 €	32 421 823,05 €	38 166 544,95 €

Le plan de trésorerie pluriannuel de l'opération Lyon Tech CREM démontre que l'opération ne s'autofinance pas. Le recours à l'emprunt auprès de la CDC et de la BEI est donc nécessaire. Le solde de trésorerie est positif sur toute la période d'exploitation.

C. PROSPECTIVE A LONG TERME

Le niveau de trésorerie prévisionnel pour la dernière année pleine de la « période de croisière », soit l'exercice 2046, est le suivant (en k€) :

en K€	Risque Base	Risque Moyen	Risque Élevé	Risque Très Élevé
Lyon Sud	5 126,20	5 126,23	5 126,27	5 126,32
ENS Gerland	8 963,00	8 447,00	8 008,00	7 630,00
Les Quais	46 057,00	44 495,00	42 872,00	41 431,00
TOTAL CHARLES MERIEUX	60 146,20	58 068,23	56 006,27	54 187,32
TOTAL LYONTECH-LA-DOUA	109 233,00	100 831,00	92 038,00	84 255,00
TOTAL	169 379,20	158 899,23	148 044,27	138 442,32
<i>Montant Total Tirage (en M€)</i>	<i>187,62</i>	<i>189,15</i>	<i>190,75</i>	<i>192,37</i>

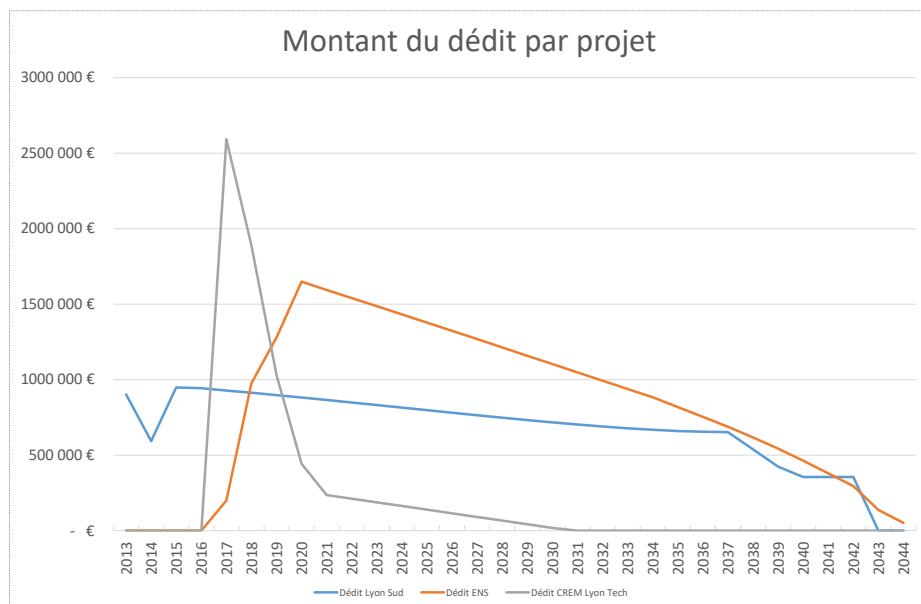
Les simulations confirment que l'opération est équilibrée, même dans le cas où sont valorisés les risques « très élevés » définis par les tutelles de l'UDL.

D. LES PROVISIONS POUR DÉBIT

Conformément aux instructions des autorités de tutelles de l'UDL, une provision a été constituée en vue de couvrir le risque financier qui serait associé à une décision de l'Université de Lyon de résilier pour motif d'intérêt général tout ou partie des projets.

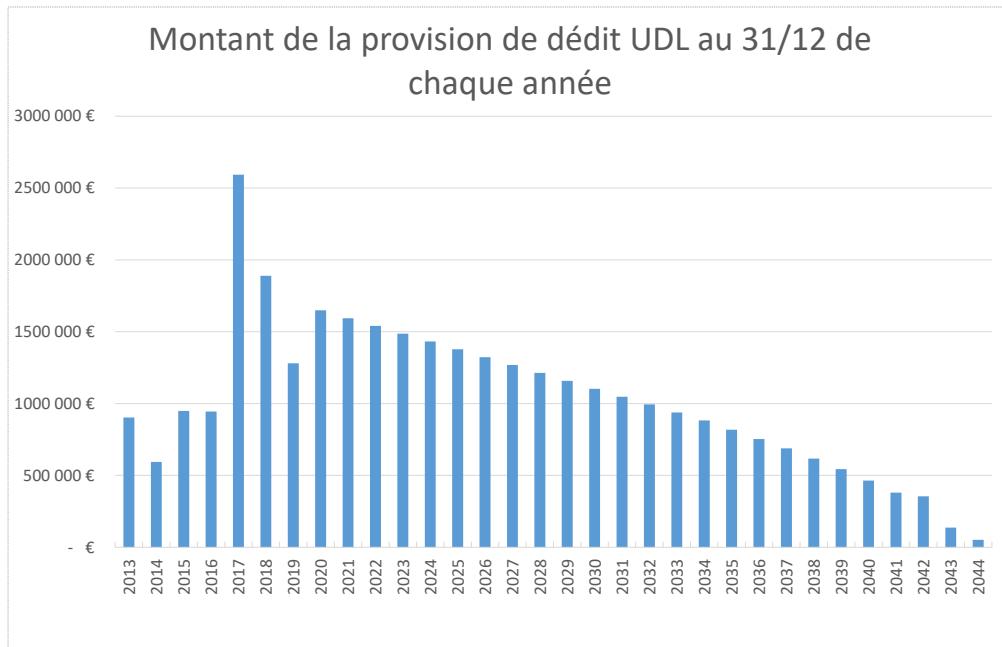
La provision a été dimensionnée de telle manière qu'elle puisse couvrir, à tout moment, l'indemnité qui serait due au cocontractant au titre (i) de l'indemnisation de son bénéfice perdu et (ii) de l'indemnisation des frais liés à la démobilisation de ses sous-contractants.

Le montant de l'indemnité par projet, en fonction de la date de résiliation, est théoriquement le suivant :



La provision est mutualisée entre les trois projets CP Lyon Sud, CP ENS et CREM Lyon Tech, c'est-à-dire que la provision permet à tout moment de couvrir l'indemnité la plus élevée de ces trois contrats.

Le montant annuel de la provision qui doit être conservée dans les comptes de l'UDL est donc le suivant :



E. LES TIRAGES D'EMPRUNT BEI-CDC

a. Dimensionnement des tirages

Il est à noter qu'un tirage unique est proposé par année. Ces tirages couvrent l'intégralité des besoins jusqu'au premier trimestre de l'année suivante.

La réalisation d'un tirage unique (un tirage par an au lieu de deux) se justifie :

- au regard de la complexité de la procédure de tirage, qui mobilise les équipes de l'UDL (levée des conditions préalables, analyse des offres de versement, formalisation, ...);
- au regard du contexte de taux favorable, le niveau des taux restant actuellement bas mais avec une tendance légèrement haussière ces 2 dernières années.

Le montant des tirages est déterminé automatiquement par le modèle financier, de telle manière que la trésorerie de l'UDL ne soit jamais inférieure à 5,0M€. Les taux pris en compte dans les simulations sont les suivants :

Taux d'Emprunt	Risque de Base	Risque Moyen	Risque Élevé	Risque Très Élevé
BEI	1,00%	1,75%	2,50%	3,00%
CDC	3,00%	3,50%	4,00%	4,50%

Ces taux correspondent aux hypothèses préconisées par le Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MENESR). La maturité des emprunts est de 25 ans à compter de chaque tirage. Quand le recours à l'emprunt est nécessaire, les hypothèses retenues à ce stade dans les simulations sont :

- Recours à l'emprunt BEI à hauteur de l'enveloppe disponible, soit 125M€ ;
- Recours à l'emprunt CDC-DFE à hauteur du solde du besoin en financement (dans la limite de l'enveloppe définie de 105M€). Une pénalité de 1,00% du montant non tiré est due au cas où le montant tiré serait inférieur à ce plafond.

Dans les faits, la répartition des tirages entre BEI et DFE sera déterminée à l'avancement du projet.

b. Tirage n°1

Le premier tirage initialement prévu durant le quatrième trimestre 2016 a été reporté au 27 Janvier 2017 pour les raisons suivantes :

- Par une décision n°388034 en date du 15 avril 2016, le Conseil d'Etat a prononcé l'annulation partielle du décret n°2015-127 du 5 février 2015 (-ci-après « le Décret ») portant approbation des statuts de la communauté d'universités et d'établissements « Université de Lyon » (ci-après « la COMUE » ou « l'Emprunteur ») en tant que ce dernier approuve certaines dispositions statutaires fixant les règles relatives à l'élection de certaines catégories du conseil d'administration et du conseil académique.
- Le 04 Novembre 2016, l'UdL, par l'intermédiaire de son APP Juridique à transmis aux deux banques une note d'analyse juridique relative aux suites à donner vis-à-vis de la BEI à l'annulation partielle par le Conseil d'Etat du décret portant approbation des statuts de la COMUE « Université de Lyon » :
- Un recours a été déposé sur un lot du marché du Site des Quais : L'Université de Lyon a signé, le 19 juillet 2016, un marché de démolition avec une société. Ce marché constitue le lot n°2 du marché ayant pour objet les travaux de réhabilitation du site universitaire des Quais, à Lyon.

La société, dont l'offre a été classée en deuxième position, a formé un recours en annulation et en indemnisation à l'encontre de ce marché de démolition.

L'UdL a présenté auprès des banques une note en date du 21 Novembre 2016 ayant pour objet d'analyser les chances de succès du recours intenté par la société.

Le 06 décembre 2018, le tribunal administratif de Lyon a rejeté la requête de la société au motif que celle n'était pas fondée. La société a également été condamnée à reverser une indemnité de 1 500,00€ à l'UDL.

Préalablement, le Rectorat ainsi que la Direction Générale des Finances Publiques ont émis un avis favorable à la souscription des emprunts du premier tirage. Ces avis se sont basés sur des taux fixes d'emprunt indicatif délivrés par les banques sur demande de l'UdL en dates du 30 Juin 2016 et 01 Juillet 2017 :

Partenaire Financeur	Montant du Tirage	Taux fixe
BEI	13 M€	0,96 %
CDC	5 M€	2,53 %

TOTAL	18 M€	
-------	-------	--

Le 27 Janvier, les tirages ont été effectué avec les caractéristiques suivantes :

N° TIRAGE	BANQUES	MONTANT	TAUX	DATE DE COTATION	DATE DE VERSEMENT	DATE DE 1ERE ECHEANCE	DATE DE DERNIERE ECHEANCE		
1	BEI	13 000 000,00 €	1,36%	05/01/2017	27/01/2017	01/04/2017	01/01/2042		
1	CDC	5 000 000,00 €	2,99%	05/01/2017	27/01/2017	01/04/2017	01/01/2042		
TOTAL		18 000 000,00 €	1,81%						

c. Tirage n°2

Le second tirage prévu pour le premier trimestre 2018 a donné lieu à un accord préalable du Rectorat ainsi que de la Direction Générale des Finances Publiques. Ces avis se sont basés sur des taux fixes d'emprunt indicatif délivrés par les banques sur demande de l'UdL en dates du 30 Octobre 2017 :

Partenaire Financeur	Montant du Tirage	Taux fixe
BEI	55 M€	1,58 %
CDC	20 M€	2,79 %
TOTAL	75 M€	

Les 12 et 26 Février 2018, les tirages ont été effectué avec les caractéristiques suivantes :

N° TIRAGE	BANQUES	MONTANT	TAUX	DATE DE COTATION	DATE DE VERSEMENT	DATE DE 1ERE ECHEANCE	DATE DE DERNIERE ECHEANCE		
2	BEI	55 000 000,00 €	1,59%	30/01/2018	26/02/2018	31/03/2018	31/12/2042		
2	CDC	20 000 000,00 €	2,87%	10/01/2018	12/02/2018	01/05/2018	01/02/2043		
TOTAL		75 000 000,00 €	1,93%						

d. Tirage n°3

Compte tenu du niveau de trésorerie affichée au 31 décembre 2018 et du programme de décaissement prévisionnel du premier semestre 2019, le troisième tirage, prévu initialement en Janvier 2019 a été reporté au mois de Juillet 2019. Ce report a permis d'actualiser le modèle financier avec les données d'exécution 2018 afin d'affiner au plus juste le montant de tirage nécessaire.

Le 22 Juillet 2019, les tirages ont été effectué avec les caractéristiques suivantes :

N° TIRAGE	BANQUES	MONTANT	TAUX	DATE DE COTATION	DATE DE VERSEMENT	DATE DE 1ERE ECHEANCE	DATE DE DERNIERE ECHEANCE		
3	BEI	17 500 000,00 €	0,88%	11/07/2019	22/07/2019	30/09/2019	30/06/2044		
3	CDC	17 500 000,00 €	2,02%	11/07/2019	22/07/2019	30/09/2019	30/06/2044		
TOTAL		35 000 000,00 €	1,45%						

e. Tirages prévisionnels

L'Hypothèse de risque qui a été retenue ci-dessous, est l'hypothèse de risque de base.

Notas :

- *Dans cette simulation, la répartition entre BEI et CDC est indicative. La simulation a été réalisée sur la base des hypothèses de risques « de base » définies par le MESR et la Direction du Budget. Dans l'hypothèse où les risques avérés (inflation notamment) seraient plus importants, le montant des tirages pourra être plus élevé (pour mémoire, le dossier de soutenabilité d'emprunt valide la soutenabilité de l'opération sur la base des hypothèses de risques « très élevées »). Le montant maximal des enveloppes BEI+CDC est de 230 M€ (125 BEI + 105 CDC).*
- *Une pénalité d'annulation partielle de 423 K€ serait dues à la CDC correspondant à 1% du montant non tiré.*

Les tirages prévisionnels auprès de la BEI et de la CDC sont les suivants :

	Tirage BEI	Tirage CDC	Tirage Total
2016-1	-	-	-
2016-2	-	-	-
2016-3	-	-	-
2016-4	-	-	-
2017-1	13,00	5,00	18,00
2017-2	-	-	-
2017-3	-	-	-
2017-4	-	-	-
2018-1	55,00	20,00	75,00
2018-2	-	-	-
2018-3	-	-	-
2018-4	-	-	-
2019-1	-	-	-
2019-2	-	-	-
2019-3	17,50	17,50	35,00
2019-4	-	-	-
2020-1	25,18	14,84	40,01
2020-2	-	-	-
2020-3	-	-	-
2020-4	-	-	-
2021-1	14,32	5,28	19,60
2021-2	-	-	-
2021-3	-	-	-
2021-4	-	-	-
2022-1	-	-	-
2022-2	-	-	-
2022-3	-	-	-
2022-4	-	-	-
TOTAL	125,00	62,62	187,62

	dont Quais	dont LyonTech	dont ENS
-	-	-	-
-	-	-	-
-	-	-	-
-	-	-	-
18,00	-	-	-
-	-	-	-
-	-	-	-
-	-	-	-
-	-	-	-
75,00	-	-	-
-	-	-	-
-	-	-	-
-	-	-	-
2,40	32,60	-	-
-	-	-	-
11,91	28,10	-	-
-	-	-	-
-	-	-	-
3,61	15,99	-	-
-	-	-	-
-	-	-	-
-	-	-	-
-	-	-	-
-	-	-	-
35,92	151,69	-	-

5. ANNEXES

A. ANNEXE 1 - MODELE FINANCIER

Voir le fichier Excel en annexe 1.

B. ANNEXE 2 - TABLEAUX DE SYNTHESE BUDGETAIRE

Voir le fichier Excel en annexe 2.

C. ANNEXE 3 – PLAN DE TRESORERIE PLURIANNUEL DETAILLE

Voir le fichier Excel en annexe 3.

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

A - PRÉVISION D'AUTORISATION D'ENGAGEMENT ET DE CRÉDITS DE PAIEMENT

Opérations	Montants des opérations	COMTE FINANCIER 2019													
		Autorisations d'engagement					Crédits de paiement								
		AE ouvertes au titre des années antérieures	AE consommées au titre des années antérieures	AE reportées ou reprogrammées en 2019	AE nouvelles engagées en 2019	Total des AE engagées	CP ouverts au titre des années antérieures	CP consommés au titre des années antérieures	CP reportés ou reprogrammés en 2019	CP nouveaux consommés en 2019	Restes à engager en fin d'année 2019 [AE]				
		(1)	(2)	(3)	(4) = (2) - (3)	(5)	(6) = (4) + (5)	(7)	(8)	(9) = (7) - (8)	(10)	(11) = (9) + (10)	(12) = (3) - (10) - (11)	(13) = (6) - (8) - (11)	Restes à payer sur AE consommées en fin d'année 2019 [CP]
OPERATIONS PLAN CAMPUS	945 080 530 €	420 263 642 €	25 302 430 €	25 423 642 €	- €	29 412 979 €	29 412 979 €	217 161 051 €	22 869 710 €	1 529 120 €	1 529 120 €	215 413 008 €	147 350 135 €	909 600 €	
OPERATIONS ANTICRIS	29 315 933 €	25 302 430 €	25 423 642 €	- €	€	€	€	22 869 710 €	22 869 710 €	€	€	€	€	€	
LyonTech La Doua T1 Équipement sportifs	2 543 000 €	2 543 000 €	- €	- €	- €	- €	- €	2 543 000 €	2 543 000 €	- €	- €	- €	- €	- €	
Puvis T1	3 172 000 €	3 172 000 €	- €	- €	- €	- €	- €	2 855 880 €	2 855 880 €	- €	- €	- €	- €	- €	
Puvis T2	813 000 €	813 000 €	- €	- €	- €	- €	- €	813 000 €	813 000 €	- €	- €	- €	- €	- €	
Residence B	184 000 €	184 000 €	- €	- €	- €	- €	- €	184 000 €	184 000 €	- €	- €	- €	- €	- €	
AXE vert T1 + T2	8 028 000 €	8 028 000 €	- €	- €	- €	- €	- €	7 600 000 €	7 600 000 €	- €	400 000 €	400 000 €	- €	28 000 €	
Epicerie Solidaire	78 034 €	71 949 €	- €	- €	- €	- €	- €	71 949 €	71 949 €	- €	- €	6 086 €	0 €	- €	
Isolation Gymnase	610 000 €	610 000 €	- €	- €	- €	- €	- €	610 000 €	610 000 €	- €	- €	- €	- €	- €	
Hall MJC	4 300 000 €	4 300 000 €	- €	- €	- €	- €	- €	4 300 000 €	4 300 000 €	- €	- €	- €	- €	- €	
1ere tranche Sous station	322 000 €	317 612 €	- €	- €	- €	- €	- €	317 612 €	317 612 €	- €	- €	7 388 €	0 €	- €	
AXE vert T3 et Sous station T2	3 932 700 €	3 932 700 €	- €	- €	- €	- €	- €	3 057 100 €	3 057 100 €	- €	- €	- €	875 600 €	- €	
Marélaïne	1 330 169 €	1 330 169 €	- €	- €	- €	- €	- €	1 330 169 €	1 330 169 €	- €	- €	- €	- €	- €	
CRÉDITS INGÉNIERIE 2008-2013	10 324 790 €	10 161 593 €	- €	- €	- €	- €	- €	10 161 593 €	10 161 593 €	- €	- €	163 397 €	- €	- €	
EMPRUNTS	38 884 985 €	24 008 569 €	- €	- €	6 775 876 €	6 775 876 €	1 701 644 €	1 701 644 €	- €	1 906 472 €	1 906 472 €	8 100 540 €	27 176 328 €	- €	
Intérêts Emprunts BEI/CDC - Tirage 1	4 419 413 €	4 419 413 €	- €	- €	- €	- €	- €	572 515 €	572 515 €	- €	301 170 €	301 170 €	3 545 728 €	- €	
Intérêts Emprunts BEI/CDC - Tirage 2	19 589 156 €	19 589 156 €	- €	- €	- €	- €	- €	1 229 129 €	1 229 129 €	- €	1 383 854 €	1 383 854 €	17 076 173 €	- €	
Intérêts Emprunts BEI/CDC - Tirage 3	6 775 876 €	6 775 876 €	- €	- €	- €	- €	- €	6 775 876 €	6 775 876 €	- €	221 448 €	221 448 €	6 554 428 €	- €	
Intérêts Emprunts BEI/CDC - Tirage 4	8 028 000 €	8 028 000 €	- €	- €	- €	- €	- €	8 028 000 €	8 028 000 €	- €	8 100 540 €	8 100 540 €	8 100 540 €	- €	
CAMPUS CHARLES MERLEUX	243 131 543 €	151 395 866 €	151 395 866 €	- €	- €	6 714 750 €	6 714 750 €	73 237 508 €	73 237 508 €	- €	31 424 831 €	31 424 831 €	84 170 317 €	53 449 277 €	
LYON SUD	41 483 487 €	35 982 124 €	- €	- €	110 922 €	110 922 €	8 688 924 €	8 688 924 €	- €	1 529 694 €	1 529 694 €	5 300 441 €	25 874 428 €	- €	
dont PDP Lyon Sud	20 282 427 €	22 882 124 €	- €	- €	110 922 €	110 922 €	6 588 224 €	6 588 224 €	- €	1 529 694 €	1 529 694 €	5 300 441 €	25 874 428 €	- €	
dont Explorade Lyon Sud	1 500 000 €	1 500 000 €	- €	- €	1 500 000 €	1 500 000 €	600 000 €	600 000 €	- €	600 000 €	600 000 €	600 000 €	600 000 €	- €	
ENS GERLAND	128 645 128 €	51 528 531 €	- €	- €	897 568 €	897 568 €	18 323 712 €	18 323 712 €	- €	13 622 383 €	13 622 383 €	76 219 029 €	20 480 004 €	- €	
dont CP Monod	109 239 472 €	32 122 875 €	- €	- €	897 568 €	897 568 €	11 267 433 €	11 267 433 €	- €	6 793 978 €	6 793 978 €	76 219 029 €	14 959 632 €	- €	
dont MOP Descriptes	3 847 000 €	3 847 000 €	- €	- €	- €	- €	3 462 300 €	3 462 300 €	- €	2 947 466 €	2 947 466 €	995 340 €	3 847 000 €	- €	
dont Travaux Préparatoires LR8	6 450 656 €	6 450 656 €	- €	- €	- €	- €	2 947 466 €	2 947 466 €	- €	995 340 €	995 340 €	2 507 850 €	6 450 656 €	- €	
dont Restaurant Universitaire Monod	6 000 000 €	6 000 000 €	- €	- €	- €	- €	645 512 €	645 512 €	- €	6 833 040 €	6 833 040 €	5 623 222 €	6 000 000 €	- €	
LES QUAIx	72 105 314 €	46 821 692 €	- €	- €	5 706 261 €	5 706 261 €	5 706 261 €	5 706 261 €	- €	14 443 007 €	14 443 007 €	572 400 €	4 621 346 €	- €	
dont MOP Les Quais	51 105 312 €	46 821 692 €	- €	- €	5 706 261 €	5 706 261 €	33 468 161 €	33 468 161 €	- €	14 443 007 €	14 443 007 €	572 400 €	4 621 346 €	- €	
dont travaux préparatoires Les Quais	1 349 000 €	1 349 000 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	1 349 000 €	1 349 000 €	1 349 000 €	1 349 000 €	- €	
dont MILC	8 500 000 €	8 500 000 €	- €	- €	- €	- €	- €	8 250 000 €	8 250 000 €	- €	1 247 812 €	1 247 812 €	250 000 €	8 500 000 €	- €
dont MOP Musée des Moulages	6 149 000 €	4 301 559 €	- €	- €	- €	- €	- €	1 247 812 €	1 247 812 €	- €	1 829 747 €	1 829 747 €	1 847 441 €	6 149 000 €	- €
dont MOP Sciences Po	2 907 000 €	2 907 000 €	- €	- €	- €	- €	- €	2 034 900 €	2 034 900 €	- €	- €	- €	872 100 €	- €	
CAMPUS LYONTECH	246 424 024 €	209 395 185 €	- €	- €	15 922 353 €	15 922 353 €	109 191 196 €	109 191 196 €	- €	50 396 412 €	50 396 412 €	23 106 485 €	65 729 930 €	- €	
CREM	194 415 570 €	161 667 620 €	- €	- €	15 501 977 €	15 501 977 €	68 173 845 €	68 173 845 €	- €	49 465 305 €	49 465 305 €	17 245 574 €	59 530 447 €	- €	
MOP CHEVREUL															

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

B - PRÉVISIONS DE RECETTES

Opérations	Natures	Montant de l'opération envisagé	Prélèvement sur la trésorerie		
			(18)	(19a)	(19b)
	Financement de l'Etat*	- €		- €	8 100 540 €
OPERATIONS PLAN CAMPUS	Autres financements publics**	565 089 630 €		- €	8 100 540 €
	Autres financements***	- €		- €	
OPERATIONS ANTICIPÉES	Autres financements publics**	25 315 903 €		- €	
LyonTech La Doua T1 Equipement sportifs	Autres financements publics**	2 543 000 €		- €	
Puvis T1	Autres financements publics**	3 172 000 €		- €	
Puvis T2	Autres financements publics**	813 000 €		- €	
Residence B	Autres financements publics**	184 000 €		- €	
AXE vert T1 + T2	Autres financements publics**	8 028 000 €		- €	
Epicerie Solidaire	Autres financements publics**	78 034 €		- €	
Isolation Gymnase	Autres financements publics**	610 000 €		- €	
Hall Moteur	Autres financements publics**	4 300 000 €		- €	
1ere tranche Sous station	Autres financements publics**	325 000 €		- €	
AXE vert T3 et Sous station	Autres financements publics**	3 932 700 €		- €	
Madeleine	Autres financements publics**	1 330 169 €		- €	
CRÉDITS INGÉNIERIE 2008-2013	Autres financements publics**	10 324 790 €		- €	
EMPRUNTS		38 884 985 €		- €	
Intérêts Emprunts BEI/DC - Tirage 1	Autres financements publics**	4 419 413 €		- €	
Intérêts Emprunts BEI/DC - Tirage 2	Autres financements publics**	19 589 156 €		- €	
Intérêts Emprunts BEI/DC - Tirage 3	Autres financements publics**	6 775 876 €		- €	
Intérêts Emprunts BEI/DC - Tirage 4	Autres financements publics**	8 100 540 €		- €	
CAMPUS CHARLES MERIEUX	Autres financements publics**	242 139 928 €		- €	
LYON SUD	Autres financements publics**	41 483 487 €		- €	
dont PPP Lyon Sud	Autres financements publics**	39 383 487 €		- €	
dont Esplanade Lyon Sud	Autres financements publics**	1 500 000 €		- €	
dont Faculty Lyon Sud	Autres financements publics**	600 000 €		- €	
ENS GERLAND	Autres financements publics**	128 645 128 €		- €	
dont CP Monod	Autres financements publics**	109 239 472 €		- €	
dont MOP Descartes	Autres financements publics**	3 847 000 €		- €	
dont Travaux Préparatoires LR8	Autres financements publics**	6 450 656 €		- €	
dont Restaurant Universitaire Monod	Autres financements publics**	9 108 000 €		- €	
LES QUAI'S	Autres financements publics**	72 011 313 €		- €	
dont MOP Les Quais	Autres financements publics**	53 106 113 €		- €	
dont travaux préparatoires Les Quais	Autres financements publics**	2 349 000 €		- €	
dont MILC	Autres financements publics**	8 500 000 €		- €	
dont MOP Musée des Moulages	Autres financements publics**	6 149 000 €		- €	
dont MOP Sciences Po	Autres financements publics**	2 907 000 €		- €	
CAMPUS LYONTECH	Autres financements publics**	348 474 014 €		- €	
CREM	Autres financements publics**	194 415 570 €		- €	
MOP CHEVREUIL	Autres financements publics**	11 488 000 €		- €	
MOP CHIMIE BIO	Autres financements publics**	17 318 000 €		- €	
MOP TOUR D	Autres financements publics**	10 725 000 €		- €	
CHAUFFIERIE	Autres financements publics**	2 984 000 €		- €	
CRÉDITS INGÉNIERIE 2013-2015	Autres financements publics**	5 867 000 €		- €	
PÔLE DE VIE	Autres financements publics**	5 626 454 €		- €	
STRATEGIE IMMOBILIERE	Financement de l'Etat*	3 890 000 €		- €	
	Autres financements publics**	63 520 354 €		- €	
	Autres financements***	4 421 000 €		- €	
CPER - PORTE DES ALPES	Financement de l'Etat*	350 000 €		- €	
	Autres financements publics**	30 593 549 €		- €	
	Autres financements***	- €		- €	
FABRIQUE DE L'INNOVATION	Financement de l'Etat*	1 000 000 €		- €	
	Autres financements publics**	14 090 000 €		- €	
	Autres financements***	4 422 000 €		- €	
CPER - CAMPUS MENDES France	Financement de l'Etat*	175 000 €		- €	
	Autres financements publics**	175 000 €		- €	
	Autres financements***	- €		- €	
CPER - TREFILERIE	Financement de l'Etat*	- €		- €	
	Autres financements publics**	100 000 €		- €	
	Autres financements***	- €		- €	
CPER - CIRI	Financement de l'Etat*	- €		- €	
	Autres financements publics**	14 240 716 €		- €	
	Autres financements***	- €		- €	
CPER - ESPE	Financement de l'Etat*	1 000 000 €		- €	
	Autres financements publics**	2 000 000 €		- €	
	Autres financements***	- €		- €	
CPER - DATA CENTER	Financement de l'Etat*	1 540 000 €		- €	
	Autres financements publics**	1 060 000 €		- €	
	Autres financements***	- €		- €	
CPER - CEUBA	Financement de l'Etat*	- €		- €	
	Autres financements publics**	70 000 €		- €	
	Autres financements***	- €		- €	
CPER - PUBLIC FACTORY	Financement de l'Etat*	- €		- €	
	Autres financements publics**	1 200 000 €		- €	
	Autres financements***	- €		- €	
Total programmes pluriannuels d'investissement		636 930 894 €			

Opérations	Natures	Montant de l'opération envisagé	Prélèvement sur la trésorerie		
			(18)	(19a)	(19b)
	Financement de l'Etat*	- €		- €	8 100 540 €
OPERATIONS PLAN CAMPUS	Autres financements publics**	565 089 630 €		- €	8 100 540 €
	Autres financements***	- €		- €	
OPERATIONS ANTICIPÉES	Autres financements publics**	25 315 903 €		- €	
LyonTech La Doua T1 Equipement sportifs	Autres financements publics**	2 543 000 €		- €	
Puvis T1	Autres financements publics**	3 172 000 €		- €	
Puvis T2	Autres financements publics**	813 000 €		- €	
Residence B	Autres financements publics**	184 000 €		- €	
AXE vert T1 + T2	Autres financements publics**	8 028 000 €		- €	
Epicerie Solidaire	Autres financements publics**	78 034 €		- €	
Isolation Gymnase	Autres financements publics**	610 000 €		- €	
Hall Moteur	Autres financements publics**	4 300 000 €		- €	
1ere tranche Sous station	Autres financements publics**	325 000 €		- €	
AXE vert T3 et Sous station	Autres financements publics**	3 932 700 €		- €	
Madeleine	Autres financements publics**	1 330 169 €		- €	
CRÉDITS INGÉNIERIE 2008-2013	Autres financements publics**	10 324 790 €		- €	
EMPRUNTS		38 884 985 €		- €	
Intérêts Emprunts BEI/DC - Tirage 1	Autres financements publics**	4 419 413 €		- €	
Intérêts Emprunts BEI/DC - Tirage 2	Autres financements publics**	19 589 156 €		- €	
Intérêts Emprunts BEI/DC - Tirage 3	Autres financements publics**	6 775 876 €		- €	
Intérêts Emprunts BEI/DC - Tirage 4	Autres financements publics**	8 100 540 €		- €	
CAMPUS CHARLES MERIEUX	Autres financements publics**	242 139 928 €		- €	
LYON SUD	Autres financements publics**	41 483 487 €		- €	
dont PPP Lyon Sud	Autres financements publics**	39 383 487 €		- €	
dont Esplanade Lyon Sud	Autres financements publics**	1 500 000 €		- €	
dont Faculty Lyon Sud	Autres financements publics**	600 000 €		- €	
ENS GERLAND	Autres financements publics**	128 645 128 €		- €	
dont CP Monod	Autres financements publics**	109 239 472 €		- €	
dont MOP Descartes	Autres financements publics**	3 847 000 €		- €	
dont Travaux Préparatoires LR8	Autres financements publics**	6 450 656 €		- €	
dont Restaurant Universitaire Monod	Autres financements publics**	9 108 000 €		- €	
LES QUAI'S	Autres financements publics**	72 011 313 €		- €	
dont MOP Les Quais	Autres financements publics**	53 106 113 €		- €	
dont travaux préparatoires Les Quais	Autres financements publics**	2 349 000 €		- €	
dont MILC	Autres financements publics**	8 500 000 €		- €	
dont MOP Musée des Moulages	Autres financements publics**	6 149 000 €		- €	
dont MOP Sciences Po	Autres financements publics**	2 907 000 €		- €	
CAMPUS LYONTECH	Autres financements publics**	348 474 014 €		- €	
CREM	Autres financements publics**	194 415 570 €		- €	
MOP CHEVREUIL	Autres financements publics**	11 488 000 €		- €	
MOP CHIMIE BIO	Autres financements publics**	17 318 000 €		- €	
MOP TOUR D	Autres financements publics**	10 725 000 €		- €	
CHAUFFIERIE	Autres financements publics**	2 984 000 €		- €	
CRÉDITS INGÉNIERIE 2013-2015	Autres financements publics**	5 867 000 €		- €	
PÔLE DE VIE	Autres financements publics**	5 626 454 €		- €	
STRATEGIE IMMOBILIERE	Financement de l'Etat*	3 890 000 €		- €	
	Autres financements publics**	63 52			

Tableau 9
Tableau des opérations pluriannuelles

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

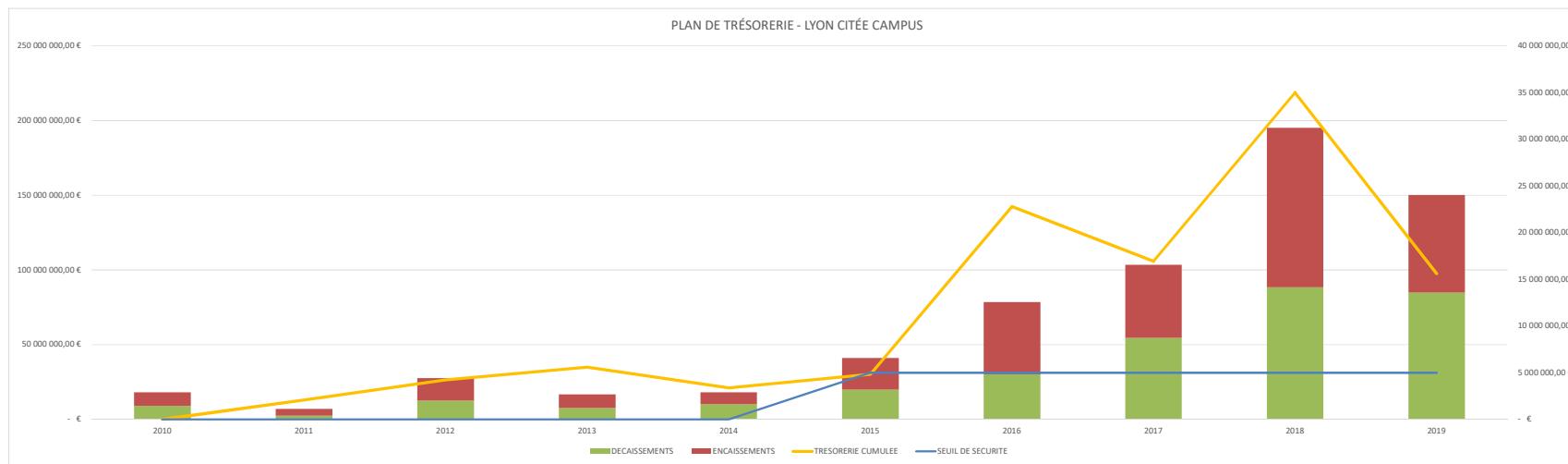
C - POIDS DES OPÉRATIONS SUR LA TRÉSORERIE DE L'ÉTABLISSEMENT

Opérations	Années antérieures à 2019	Année 2019	Année 2020	Années > 2020	Total (autofinancement par l'établissement)
OPERATIONS PLAN CAMPUS	18 447 690 €	- 21 149 151 €	30 010 367 €	- 27 508 906 €	0 €
OPERATIONS ANTICIPÉES	702 570 €	- 673 020 €	677 415 €	- 706 965 €	- €
LyonTech La Doua T1 Equipement sportifs	- €	- €	- €	- €	- €
Puvis T1	- 1 080 €	- 316 120 €	317 200 €	- €	- €
Puvis T2	- 731 700 €	- 731 700 €	- €	- €	- €
Residence B	- €	- €	- €	- €	- €
AXE vert T1 + T2	- 374 800 €	- 374 800 €	28 000 €	- 28 000 €	- €
Epicerie Solidaire	0 €	- €	0 €	-	- €
Isolation Gymnase	- €	- €	- €	- €	- €
Hall Moteur	- €	- €	- €	- €	- €
1ere tranche Sous station	- 0 €	- €	- €	0 €	- €
AXE vert T3 et Sous station T2	- 346 750 €	- €	332 215 €	- 678 965 €	- €
Madeleine	- €	- €	- €	- €	- €
CRÉDITS INGÉNIERIE 2008-2013	- 1 455 919 €	- €	163 197 €	1 619 116 €	- €
EMPRUNTS	- 0 €	- 0 €	- €	1 €	0 €
Intérêts Emprunts BEI/CDC - Tirage 1	- 0 €	- 0 €	- €	0 €	0 €
Intérêts Emprunts BEI/CDC - Tirage 2	- 0 €	- €	- €	0 €	0 €
Intérêts Emprunts BEI/CDC - Tirage 3	- €	- 0 €	- €	0 €	0 €
Intérêts Emprunts BEI/CDC - Tirage 4	- €	- €	- €	- €	- €
CAMPUS CHARLES MERIEUX	16 162 688 €	- 20 869 005 €	646 805 €	5 353 122 €	0 €
LYON SUD	440 356 €	520 500 €	754 093 €	- 1 714 949 €	- €
donc PPP Lyon Sud	440 356 €	520 500 €	754 093 €	- 1 714 949 €	- €
donc Esplanade Lyon Sud	- €	- €	- €	- €	- €
donc Faculté Lyon Sud	- €	- €	- €	- €	- €
ENS GERLAND	- 2 705 794 €	- 7 749 371 €	3 439 348 €	7 015 817 €	0 €
donc CP Monod	2 679 084 €	- 1 991 899 €	2 792 049 €	- 3 479 234 €	- €
donc MOP Descartes	- 2 692 900 €	- €	384 700 €	3 077 600 €	- €
donc Travaux Préparatoires LR8	- 2 395 466 €	- 811 340 €	- €	3 206 806 €	- €
donc Restaurant Universitaire Monod	- 296 512 €	- 4 946 132 €	1 031 999 €	4 210 645 €	- €
LES QUAIS	18 428 126 €	- 13 640 134 €	- 4 840 246 €	52 254 €	0 €
donc MOP Les Quais	17 140 433 €	- 11 945 287 €	- 4 975 146 €	- 220 000 €	- €
donc travaux préparatoires Les Quais	1 214 100 €	- €	- €	1 214 100 €	- €
donc MILC	- €	- €	- €	- €	- €
donc MOP Musée des Moulages	73 593 €	- 1 694 847 €	134 900 €	1 486 354 €	- €
donc MOP Sciences Po	159 500 €	- €	- €	- 159 500 €	- €
CAMPUS LYONTECH	3 038 352 €	392 874 €	30 142 953 €	33 574 179 €	0 €
CREM	5 316 103 €	923 450 €	24 488 601 €	30 728 154 €	- €
MOP CHEVREUL	- 4 451 550 €	- 248 179 €	4 769 102 €	69 372 €	0 €
MOP CHIMIE BIO	400 600 €	- 61 390 €	449 000 €	788 209 €	- €
MOP TOUR D	129 540 €	- €	536 250 €	665 790 €	- €
CHAUFFERIE	- €	25 201 €	- €	25 201 €	0 €
CRÉDITS INGÉNIERIE 2013-2015	1 643 660 €	- 246 207 €	100 000 €	1 297 453 €	- €
PÔLE DE VIE	-	72 330 €	- 106 322 €	100 297 €	78 355 €
STRATEGIE IMMOBILIÈRE	1 034 503 €	- 200 321 €	574 893 €	- 5 009 075 €	3 600 000 €
CPER - PORTE DES ALPES	1 121 950 €	567 540 €	495 358 €	- 2 184 848 €	- €
FABRIQUE DE L'INNOVATION	-	218 825 €	- 270 493 €	107 123 €	3 217 805 €
CPER - CAMPUS MENDES France	16 637 €	- 79 158 €	62 231 €	291 €	- €
CPER - TREFILERIE	53 738 €	- 9 989 €	13 000 €	- 30 749 €	- €
CPER - CIRI	- 26 861 €	- 336 547 €	92 182 €	271 226 €	- €
CPER - ESPE	- 2 137 €	- €	41 000 €	43 137 €	0 €
CPER - DATA CENTER	40 000 €	- €	- €	40 000 €	- €
CPER - PUBLIC FACTORY	- €	- 52 621 €	- 114 000 €	166 621 €	- €
CPER - CEUBA	50 000 €	- 19 054 €	- 14 000 €	16 946 €	- €
Total programmes pluriannuels d'investissement	19 482 193 €	- 21 349 473 €	30 585 260 €	- 32 317 980 €	3 600 000 €

Prévisions plurianuelles

Opérations	Natures	Prévisions plurianuelles									
		Coûts totaux des opérations		Exécution 2019		Exécution 2019		Exécution 2019		Exécution 2019	
(1)	(2)	(3)	(4) = (2) + (3)	(5)	(6) = (4) + (5)	(7)	(8)	(9) = (7) + (8)	(10)	(11) = (9) + (10)	
OPERATIONS PLAN CAMPUS	Personnel	16 423 330 €	-	-	1 656 952 €	5 150 000 €	5 150 000 €	-	1 656 952 €	3 654 620 €	
	Fonctionnement et intervention	250 057 084 €	-	-	13 322 387 €	67 038 654 €	67 038 654 €	-	22 458 001 €	22 458 001 €	
	Investissement	298 608 410 €	-	-	14 033 641 €	14 420 645 €	122 399 293 €	-	81 563 035 €	61 163 355 €	
TOTAL		25 315 903 €	-	-					22 869 710 €	22 869 710 €	
OPERATIONS ANTICIPÉES	Personnel	-	-	-	-	-	-	-	2 289 670 €	2 289 670 €	
	Fonctionnement et intervention	25 315 903 €	-	-	-	-	-	-	22 869 710 €	22 869 710 €	
	Investissement	-	-	-	-	-	-	-	2 289 670 €	2 289 670 €	
LyonTech La Doua TI Equipement sportifs	Personnel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	Fonctionnement et intervention	2 543 000 €	-	-	-	-	-	-	2 543 000 €	2 543 000 €	
	Investissement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Puvis T1	Personnel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	Fonctionnement et intervention	3 172 000 €	-	-	-	-	-	-	2 855 880 €	2 855 880 €	
	Investissement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Puvis T2	Personnel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	Fonctionnement et intervention	813 000 €	-	-	-	-	-	-	813 000 €	813 000 €	
	Investissement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Residence B	Personnel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	Fonctionnement et intervention	184 000 €	-	-	-	-	-	-	184 000 €	184 000 €	
	Investissement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
AXE vert T1 + T2	Personnel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	Fonctionnement et intervention	8 028 000 €	-	-	-	-	-	-	400 000 €	400 000 €	
	Investissement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Epicerie Solidaire	Personnel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	Fonctionnement et intervention	78 034 €	-	-	-	-	-	-	78 034 €	78 034 €	
	Investissement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Isolation Gymnase	Personnel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	Fonctionnement et intervention	610 000 €	-	-	-	-	-	-	610 000 €	610 000 €	
	Investissement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Hall Moteur	Personnel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	Fonctionnement et intervention	4 300 000 €	-	-	-	-	-	-	4 300 000 €	4 300 000 €	
	Investissement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
1ere tranche Sous station	Personnel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	Fonctionnement et intervention	325 000 €	-	-	-	-	-	-	325 000 €	325 000 €	
	Investissement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Personnel	Personnel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	Fonctionnement et intervention	3 932 700 €	-	-	-	-	-	-	3 057 100 €	3 057 100 €	
	Investissement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Madeleine	Personnel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	Fonctionnement et intervention	1 330 169 €	-	-	-	-	-	-	1 330 169 €	1 330 169 €	
	Investissement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
TOTAL		10 324 790 €	-	-	-	-	-	-	10 161 593 €	10 161 593 €	
CRÉDITS INGÉNIERIE 2008-2013	Personnel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	Fonctionnement et intervention	10 324 790 €	-	-	-	-	-	-	10 161 593 €	10 161 593 €	
	Investissement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
TOTAL		38 884 985 €	-	-	-	-	-	-	6 775 876 €	6 775 876 €	
EMPRUNTS	Personnel	-	-	-	-	-	-	-	1 701 644 €	1 701 644 €	
	Fonctionnement et intervention	38 884 985 €	-	-	-	-	-	-	1 906 472 €	1 906 472 €	
	Investissement	-	-	-	-	-	-	-	8 100 540 €	8 100 540 €	
Intérêts Emprunts BE/CDC - Tirage 1	Personnel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	Fonctionnement et intervention	4 419 413 €	-	-	-	-	-	-	572 515 €	572 515 €	
	Investissement	-	-	-	-	-	-	-	301 170 €	301 170 €	
Intérêts Emprunts BE/CDC - Tirage 2	Personnel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	Fonctionnement et intervention	19 589 156 €	-	-	-	-	-	-	1 383 554 €	1 383 554 €	
	Investissement	-	-	-	-	-	-	-	221 405 €	221 405 €	
Intérêts Emprunts BE/CDC - Tirage 3	Personnel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	Fonctionnement et intervention	6 775 876 €	-	-	-	-	-	-	49 994 €	49 994 €	
	Investissement	-	-	-	-	-	-	-	1 520 190 €	1 520 190 €	
Intérêts Emprunts BE/CDC - Tirage 4	Personnel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	Fonctionnement et intervention	8 100 540 €	-	-	-	-	-	-	8 100 540 €	8 100 540 €	
TOTAL		242 139 €	-	-	-	-	-	-	6 775 876 €	6 775 876 €	
CAMPUS CHARLES MERIEUX	Personnel	9 905 463 €	-	-	-	-	-	-	566 524 €	566 524 €	
	Fonctionnement et intervention	152 791 791 €	-	-	-	-	-	-	2 006 387 €	2 006 387 €	
	Investissement	73 407 474 €	-	-	-	-	-	-	544 192 €	544 192 €	
TOTAL		21 419 413 €	-	-	-	-	-	-	1 324 316 €	1 324 316 €	
LYON SUD	Personnel	1 750 000 €	-	-	-	-	-	-	58 686 €	58 686 €	
	Fonctionnement et intervention	23 453 856 €	-	-	-	-	-	-	14 960 €	14 960 €	
	Investissement	16 279 631 €	-	-	-	-	-	-	6 055 166 €	6 055 166 €	
TOTAL		41 453 477 €	-	-	-	-	-	-	6 775 876 €	6 775 876 €	
ENSG GERLAND	Personnel	7 250 000 €	-	-	-	-	-	-	897 568 €	897 568 €	
	Fonctionnement et intervention	20 431 181 €	-	-	-	-	-	-	263 476 €	263 476 €	
	Investissement	-	-	-	-	-	-	-	3 299 856 €	3 299 856 €	
TOTAL		26 709 044 €	-	-	-	-	-	-	3 299 856 €	3 299 856 €	
d											

PLAN DE TRESORERIE PLURIANNUEL											TOTAL
EXERCICES	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	
ENCAISSEMENTS	9 018 078,09 €	4 555 730,49 €	14 865 313,96 €	9 093 155,64 €	7 969 451,20 €	21 297 194,50 €	48 201 004,49 €	48 787 335,76 €	106 595 131,99 €	65 473 407,47 €	335 855 803,57 €
CAMPUS CHARLES MERIEUX	- €	- €	- €	- €	- €	2 158 843,45 €	8 694 227,62 €	11 967 437,32 €	29 754 549,17 €	51 349 478,13 €	14 471 857,65 €
PPP LYON SUD						365 846,22 €	1 595 785,97 €	1 834 426,62 €	1 683 044,11 €	1 690 025,47 €	1 725 994,77 €
ENS GERLAND						905 264,95 €	3 583 926,60 €	3 601 380,14 €	6 538 676,79 €	6 929 810,55 €	6 536 752,16 €
MOP LES QUAIS						887 732,27 €	3 514 515,05 €	6 531 630,56 €	21 532 828,28 €	42 729 642,11 €	6 209 110,71 €
CAMPUS LYONTECH-LA-DOUA	- €	- €	- €	- €	- €	1 812 000,00 €	1 640 250,00 €	30 671 866,36 €	18 994 740,61 €	55 094 915,43 €	50 540 869,82 €
Convention d'Ingénierie 2013-2015								3 399 300,00 €			3 399 300,00 €
CREM								13 638 826,93 €	6 258 502,20 €	46 926 823,13 €	49 923 235,65 €
MOP Chevreul						490 000,00 €	630 000,00 €	5 507 500,00 €	4 181 200,00 €		
MOP Chimie-Bio						785 750,00 €	1 010 250,00 €	2 774 739,43 €	8 555 038,41 €	3 646 679,86 €	465 502,39 €
MOP Tour D						536 250,00 €		5 362 500,00 €		4 290 000,00 €	
Démentiellement Chaufferie									125 226,75 €		28 506,00 €
Pôle de Vie									106 076,69 €		123 625,79 €
TRANSVERSAL	9 018 078,09 €	4 555 730,49 €	14 865 313,96 €	9 093 155,64 €	3 998 607,75 €	10 962 716,88 €	5 561 700,81 €	38 045,97 €	150 738,43 €	460 680,00 €	58 704 768,02 €
Vie des Campus								33 388,00 €		11 738,43 €	
Campus Manager									139 000,00 €		60 480,00 €
Opérations Anticipées		2 499 900,00 €	12 049 952,10 €	4 550 754,00 €	3 160 294,89 €	10 366 400,00 €	5 485 928,71 €			400 200,00 €	
Convention d'Ingénierie 2008-2013						724 312,86 €	448 159,98 €	39 269,83 €			
Mise en Place de l'Opération Plan Campus	9 018 078,09 €	2 055 830,49 €	2 815 361,86 €	4 542 401,64 €							88 524 459,55 €
DECASSEMENTS	9 018 078,09 €	2 475 830,49 €	12 712 413,36 €	7 726 988,14 €	10 201 576,92 €	19 831 129,85 €	30 234 839,18 €	54 652 814,24 €	88 524 459,55 €	84 859 357,87 €	320 237 487,69 €
CAMPUS CHARLES MERIEUX	- €	- €	- €	- €	- €	2 409 580,68 €	4 938 048,59 €	10 344 780,80 €	15 185 246,85 €	28 383 873,95 €	30 897 759,56 €
PPP LYON SUD						155 475,39 €	2 458 024,24 €	1 738 467,67 €	985 896,89 €	1 495 421,99 €	1 530 426,00 €
CP ENS						1 157 060,24 €	686 009,31 €	1 808 131,98 €	3 699 563,07 €	6 692 666,79 €	12 059 635,87 €
MOP LES QUAIS						1 097 045,06 €	1 794 015,03 €	6 798 181,16 €	10 499 786,89 €	20 195 785,16 €	17 307 697,70 €
CAMPUS LYONTECH-LA-DOUA	- €	- €	- €	- €	- €	2 200 557,96 €	2 399 062,50 €	14 844 136,83 €	37 968 182,12 €	59 128 681,64 €	52 175 682,11 €
Convention d'Ingénierie 2013-2015						769 831,85 €	1 196 934,71 €	257 983,92 €	283 142,93 €	339 139,57 €	246 207,13 €
CREM								7 683 035,36 €	18 773 162,55 €	49 151 620,85 €	51 119 413,44 €
MOP Chevreul						380 013,92 €	437 436,39 €	4 107 432,76 €	4 963 450,23 €	1 299 542,61 €	320 551,89 €
MOP Chimie-Bio						515 902,19 €	764 691,40 €	2 795 684,79 €	8 555 038,41 €	3 734 726,51 €	219 535,99 €
MOP Tour D						534 810,00 €		5 362 500,00 €		4 290 000,00 €	
Démentiellement Chaufferie									166 133,28 €		40 026,00 €
Pôle de Vie									147 518,82 €		229 947,66 €
TRANSVERSAL	9 018 078,09 €	2 475 830,49 €	12 712 413,36 €	7 726 988,14 €	5 591 438,28 €	12 494 018,76 €	5 045 921,55 €	1 499 385,27 €	1 011 903,96 €	1 785 916,20 €	59 361 894,10 €
Vie des Campus						48 923,20 €	45 099,60 €	7 380,00 €		94 898,00 €	89 576,10 €
Campus Manager						132 802,03 €	129 354,87 €	36 502,27 €	79 657,97 €	61 227,82 €	32 320,10 €
Opérations Anticipées		420 000,00 €	9 897 051,50 €	3 694 888,26 €	4 685 400,19 €	11 871 404,31 €	4 894 633,78 €	1 418 479,30 €	1 431 820,70 €		1 664 020,00 €
Convention d'Ingénierie 2008-2013						724 312,86 €	448 159,98 €	107 405,50 €	1 248,00 €		
Mise en Place de l'Opération Plan Campus	9 018 078,09 €	2 055 830,49 €	2 815 361,86 €	4 032 099,88 €							
Corrections Opérations non budgétaires (TVA - Capital R1)										576 042,56 €	
TRESORERIE PERIODE	- €	2 079 900,00 €	2 152 900,60 €	1 366 167,50 €	-	2 232 125,72 €	1 466 064,65 €	17 966 165,31 €	-	18 070 672,44 €	- 19 385 950,41 €
TRESORERIE CUMULEE	- €	2 079 900,00 €	4 232 800,60 €	5 598 968,10 €	3 366 842,38 €	4 832 907,02 €	22 799 072,33 €	16 933 593,85 €	35 004 266,29 €	15 618 315,88 €	15 618 315,88 €
SEUIL DE SECURITE	- €	- €	- €	- €	- €	5 000 000,00 €	5 000 000,00 €	5 000 000,00 €	5 000 000,00 €	5 000 000,00 €	5 000 000,00 €





Lyon, le 6 mars 2020

Le recteur de la région académique
Auvergne-Rhône-Alpes,
Recteur de l'académie de Lyon,
Chancelier des universités

à

Monsieur l'administrateur provisoire
Université de Lyon

Rectorat

Direction régionale académique
de l'enseignement
supérieur

Département de l'analyse et du
contrôle

n° 20200306-07
Affaire suivie par
Coralie Eyraud
Téléphone
04 72 80 48 55
Courriel

Coralie.eyraud@ac-lyon.fr

92 rue de Marseille
BP 7227
69354 Lyon CEDEX 07

www.ac-lyon.fr

Objet : avis sur le rapport annuel d'exécution du Plan Campus – année 2019

Le rapport annuel d'exécution du Plan Campus pour l'année 2019 présenté en application de l'article 6.2 de la convention du 19 juillet 2013 portant versement de la dotation d'Etat Opération Campus a été transmis, pour avis, le 28 février 2020. Ce rapport est complété par les tableaux de suivi de l'exécution de l'opération, et par le dernier état du modèle de soutenabilité financière établi par le cabinet Finance Consult.

Ces éléments ont fait l'objet d'échanges téléphoniques le 6 mars 2020.

Les documents présentés permettent d'apprecier l'état d'avancement des décaissements réalisés, mais également d'identifier les réserves ou les besoins de trésorerie pour chaque groupe d'opérations.

Ainsi, le montant global du projet, pour la période 2011-2043, est évalué désormais à 565,1 M€ soit une hausse de 19,6 M€ par rapport à l'année 2018. Cette augmentation est liée au troisième et quatrième tirages d'emprunt à hauteur de 6,8 M€ et de 8,1 M€ puis à l'opération « pôle de vie » pour un montant 5,6 M€ (900 K€ en 2018 pour la phase d'études).

En 2019, les projets « les quais », « ENS Gerland » et le CREM Lyon Tech-la-Doua sont marqués par de forts décaissements.

Le rythme d'avancement des principales opérations du Plan Campus reste maîtrisé, puisque la réserve de trésorerie de fin d'année 2019 s'établit à 15,6 M€, et est supérieure au seuil de précaution convenu avec les services ministériels (5 M€).

Le recours en 2020 à une nouvelle tranche d'emprunts sera toutefois nécessaire afin de soutenir le rythme de mise en œuvre des opérations de travaux. Ce recours devra prendre appui sur une réactualisation du modèle financier établi par Finances Consult.

La charge de remboursement des intérêts augmentant, l'établissement devra apporter une vigilance accrue sur sa soutenabilité au regard du centre de responsabilité budgétaire 901 dédié à l'opération Campus.

Les données d'exécution et de prévision d'exécution du Plan Campus pour l'année 2019 présentent un caractère à la fois fiable et soutenable, et n'appellent pas d'autres observations particulières.

Olivier Dugrip

Délibération N° **27/CA/2020**

Protocole transactionnel avec la Métropole de Lyon

Vu le code de l'éducation, notamment les articles L. 711-1 et suivants ;

Vu le Code civil, notamment les articles 2044 et suivants ;

Vu le décret n° 2015-127 du 5 février 2015 portant approbation des statuts de la communauté d'universités et établissements « Université de Lyon » modifié ;

Vu la délibération n°66/CA/2016 datée du 13 décembre 2016, portant approbation par le conseil d'administration de l'Université de Lyon du règlement intérieur modifié ;

Vu la séance du conseil d'administration du 9 avril 2020,

Membres en exercice : 42

Quorum : 21

Membres présents et représentés : 38

Membre ne prenant pas part au vote : 0

Voix pour : 35

Voix contre : 2

Abstentions : 1

La transaction a pour objet :

- d'acter la renonciation par la COMUE - Université de Lyon de solliciter l'intégralité du préjudice subi ;
- de fixer le montant de l'indemnité versée par la Métropole de Lyon en compensation du préjudice subi par la COMUE ;
- de mettre fin définitivement à tout litige présent ou à venir relatif au différend tranché par le présent protocole transactionnel ;
- de fixer les conditions financières relatives à l'indemnisation de ce préjudice.

Ainsi, par ce protocole, la Métropole de Lyon et la Comue reconnaissent que :

- la COMUE a subi, du fait de l'annulation de la délibération n°2013-4086 du Conseil de la Communauté Urbaine de Lyon du 26 septembre 2013, un préjudice lié à la demande de remboursement d'une subvention allouée en 2013 pour un programme d'actions réalisé conformément aux engagements pris dans la convention liant les deux parties, au profit des étudiants et de la communauté universitaire, des établissements d'enseignement supérieur et du développement économique du territoire métropolitain ;

- la COMUE ne peut garder entièrement à sa charge les conséquences financières directement en lien avec cette annulation et supporter les conséquences d'un problème de droit qui n'est pas de son fait.

En conséquence et sans reconnaissance de responsabilité, la Métropole et la COMUE ont décidé d'arrêter le montant de l'indemnité à 700 000 €.

Il est décidé :

Article 1 : Après avoir délibéré, les membres du conseil d'administration de la COMUE « Université de Lyon » approuvent le protocole transactionnel, signé par le président, avec la Métropole de Lyon, à hauteur de 700 000 €.

Article 2 : Le Directeur général des services de la COMUE « Université de Lyon » est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Lyon, le 9 avril 2020,

L'administrateur provisoire de la Comue
« Université de Lyon »,

Stéphane MARTINOT



Délibération N° **28/CA/2020**

**Régime indemnitaire des agents titulaires de l'Université de Lyon
2020**

Vu la loi 84 - 16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;

Vu la loi 2013 - 660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;

Vu le code de l'éducation, notamment son article L. 954-2 ;

Vu le décret N° 2014 - 513 du 20 mai 2014 portant création d'un régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) dans la fonction publique de l'État ;

Vu le décret n° 2015-127 du 5 février 2015 portant approbation des statuts de la communauté d'universités et établissements « Université de Lyon » modifié ;

Vu l'arrêté du 21 décembre 2016 fixant la liste des établissements publics bénéficiant des responsabilités et compétences élargies en matière budgétaire et de gestion des ressources humaines prévues aux articles L 712 - 9, L 712 - 10 et L 954 - 3 du code de l'éducation à compter du 1^{er} janvier 2017 ;

Vu l'arrêté du 27 décembre 2016 pris en application de l'article 7 du décret n° 2014-513 du 20 mai 2014 portant création du RIFSEEP

Vu la circulaire du 5 décembre 2014 relative à la mise en œuvre du RIFSEEP ;

Vu la circulaire du 15 septembre 2017 relative à la mise en œuvre du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) au bénéfice des corps de personnels ITRF ;

Vu la délibération n°66/CA/2016 datée du 13 décembre 2016, portant approbation par le conseil d'administration de l'Université de Lyon du règlement intérieur modifié ;

Vu l'avis du comité technique d'établissement du 9 mars 2020 ;

Vu la séance du conseil d'administration du 9 avril 2020,

Membres en exercice : 42

Quorum : 21

Membres présents et représentés : 38

Membre ne prenant pas part au vote : 0

Voix pour : 36

Voix contre : 0

Abstentions : 2

L'article L. 954 – 2 du code de l'éducation, issu de la rédaction de l'article 9 de la loi 2017 – 199 du 10 août relative aux libertés et responsabilités des universités, prévoit que, dans le cadre des compétences élargies, le Président est responsable de l'attribution des primes aux personnels de l'établissement, selon les règles générales définies par le conseil d'administration.

Il est décidé :

Article 1 : Après avoir délibéré, les membres du conseil d'administration de la COMUE « Université de Lyon » approuvent, avec effet au 1^{er} janvier 2020, la revalorisation de l'IFSE des titulaires dont les conditions sont jointes en annexe.

Article 2 : Le Directeur général des services de la COMUE « Université de Lyon » est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Lyon, le 9 avril 2020,

L'administrateur provisoire de la Comue
« Université de Lyon »,

Stéphane MARTINOT



 UNIVERS DE LYON	NOTE EXPLICATIVE PROJET DE DELIBERATION		
	Objet : conseil d'administration du 9 avril 2020		Date : 25 mars 2020

	Commentaires
--	---------------------

Corps	Groupe	IFSE COMUE dispositif actuel (montant brut mensuel)	IFSE COMUE Nouveau dispositif (montant brut mensuel)	Revalorisation par groupe (montant brut mensuel)
IGR	1	700 €	700 €	0 €
IGR	2	600 €	600 €	0 €
IGR	3	500 €	500 €	0 €
IE	1	442 €	532 €	+ 90 €
IE	2	390 €	480 €	+ 90 €
IE	3	375 €	465 €	+ 90 €
Asi	1	360 €	440 €	+ 80 €
Asi	2	340 €	380 €	+ 40 €
B	1	320 €	360 €	+ 40 €
B	2	300 €	340 €	+ 40 €
B	3	280 €	320 €	+ 40 €
C	1	260 €	260 €	0 €
C	2	230 €	230 €	0 €

DOCUMENT A JOINDRE A L'APPUI DE TOUT PROJET DE DELIBERATION

Délibération N° **29/CA/2020**

Affectation de la parcelle du Double Mixte à la Comue

Vu le code de l'éducation, notamment les articles L. 711-1 et suivants ;

Vu le décret n° 2015-127 du 5 février 2015 portant approbation des statuts de la communauté d'universités et établissements « Université de Lyon » modifié ;

Vu la délibération n°66/CA/2016 datée du 13 décembre 2016, portant approbation par le conseil d'administration de l'Université de Lyon du règlement intérieur modifié ;

Vu la séance du conseil d'administration du 9 avril 2020,

Membres en exercice : 42

Quorum : 21

Membres présents et représentés : 38

Membre ne prenant pas part au vote : 0

Voix pour : 35

Voix contre : 0

Abstentions : 3

Il est décidé :

Article 1 : Après avoir délibéré, les membres du conseil d'administration de la COMUE « Université de Lyon » approuvent l'affectation de la parcelle du Double Mixte à la Comue, via la signature de la convention d'utilisation afférente et, sous réserve de l'accord de l'Université Claude Bernard Lyon 1 et de l'INSA, de l'acte de transfert du bail.

Article 2 : Le Directeur général des services de la COMUE « Université de Lyon » est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Lyon, le 9 avril 2020,

L'administrateur provisoire de la Comue
« Université de Lyon »,

Stéphane MARTINOT



Note relative au devenir du Double Mixte

Destinataire : Conseil d'administration

Date : 10 avril 2020

Nota : l'évaluation de l'impact la crise sanitaire liée au COVID-19 n'est pas intégrée dans la présente note

1. RAPPEL

La parcelle de terrain situé sur le campus LyonTech-la Doua sur laquelle est bâti le « Double Mixte », fait l'objet d'un bail emphytéotique administratif (BEA) signé en 1988 pour une durée de 50 ans. Il était, jusqu'à maintenant, dédié principalement à l'évènementiel et à l'organisation de concours. Le bailleur est l'État. Le titulaire actuel est la SNC Mix-Cité (société du groupe DCB International) qui a acquis les droits au bail en juillet 2016 pour la durée restant à courir (échéance du bail prévue en 2038). La volonté initiale de la SNC Mix Cité, lors de l'acquisition des droits au bail, était de démolir l'édifice actuel afin de construire un projet associant services / hôtellerie / tertiaire, doublant la surface existante, soit un total de 20 000 m².

En mai 2018, la direction régionale des finances publiques (DRFiP) a opposé son veto à la prolongation du bail actuel pour le développement d'un projet d'envergure par DCB sans mise en concurrence. Sans une durée de bail suffisante, il est devenu impossible pour DCB de développer son projet.

Du fait de sa situation, la mutation de la parcelle « Double Mixte » représente un enjeu fort pour le campus LyonTech-la Doua car elle permet d'envisager le développement d'un programme mixte d'ampleur destiné à combler le déficit d'offre de services du campus. Dans ce contexte, le service Stratégie Immobilière Développement et Vie des Campus (SIDVC) de la COMUE, dans le cadre du pilotage du projet LyonTech-la Doua, a été désigné en décembre 2018 d'un commun accord par le Président de la COMUE, et les gouvernances de l'Université Claude Bernard Lyon 1 et de l'Institut national des sciences appliquées (INSA) de Lyon pour suivre l'évolution de ce projet et être le point de contact unique « université » pour le promoteur.

Afin de permettre la mutation de la parcelle Double Mixte au profit de l'attractivité du Campus LyonTech-la Doua, le principe d'une résiliation anticipée du bail de DCB a été discutée. Ne souhaitant pas poursuivre l'exploitation du Double Mixte avec les conditions actuelles, le groupe s'est montré favorable récemment à cette résiliation anticipée dans des délais rapides, tout en faisant part de sa volonté de participer à la future consultation.

Cette sortie de bail anticipée peut être menée soit par accord amiable soit de manière unilatérale pour motif d'intérêt général. Dans les deux cas la question du montant de l'indemnité de sortie qui pourra être versée au titulaire actuel est centrale et conditionne la suite du projet. Cette indemnité de sortie sera couverte par le paiement d'un « droit d'entrée » d'un futur titulaire de droits à construire après mise en concurrence sur la parcelle Double Mixte. Les réflexions sur les différents montages possibles sont en cours. Le fait que le montant de l'indemnité de sortie ne doive pas être avancé par le bailleur est une contrainte prise en compte dans le choix du montage.

L'indemnité de sortie a été évaluée par la COMUE en lien avec la DRFiP et ses conseils juridique et économique. L'actuel titulaire du bail, a fait valoir lors des échanges de Janvier 2020 un montant d'indemnité de sortie bien supérieur. **Il met également en avant la date butoir d'avril 2020 pour arbitrer sur la poursuite des discussions ou finalement le maintien d'une activité jusqu'en 2038.**

2. OBJET ET CONSEQUENCES DE LA DELIBERATION POUR LA COMUE

Tant que le foncier n'est pas affecté à l'enseignement supérieur, l'État est le seul décideur sur le devenir du site. Le risque de voir le foncier capté par une autre entité qu'un établissement d'enseignement supérieur n'est pas exclu et couperait court à toute ambition de développement au profit des établissements d'enseignement supérieur du site.

La délibération proposée à la validation du conseil d'administration le 9 avril 2020 propose donc que la COMUE devienne affectataire de la parcelle concernée, par la signature d'une convention d'utilisation (CU) qui portera sur une durée de 18 ans (jusqu'à la fin théorique du bail actuel) ainsi que le principe de la possibilité de signer l'acte de transfert du bail sous réserve de l'accord de Lyon 1 et INSA. La CU devra faire l'objet d'un avenant pour être portée au nombre d'années nécessaire à la réalisation d'un futur projet.

La COMUE disposera alors de la légitimité pour mener à bien, au nom des établissements du site, la seconde étape et finaliser les négociations afin de signer le protocole d'accord de sortie de bail avec DCB. Cela laissera ainsi le champ libre au développement ultérieur d'un nouveau programme au profit du site.

En tout état de cause les obligations du bailleur dans le cadre d'un BEA sont limitées et ne font pas porter de risque financier à la COMUE. L'entretien du bâtiment, en particulier, revient intégralement au titulaire du bail.

Les conséquences de la négociation de l'indemnité de sortie du bail sont elles aussi maîtrisées puisqu'en cas d'issue défavorable des discussions il y aura un simple maintien de l'activité du site en l'état par le titulaire ; le bailleur (la COMUE) restant alors strictement tenue aux obligations de propriétaire.

3. PROCHAINES ETAPES

Les prochaines échéances sont présentées dans le tableau ci-dessous avec mention des acteurs concernés :

PROCHAINS JALONS	ECHEANCES	ACTEURS CONCERNES
Ouverture de négociations officielles avec DCB	Printemps 2020	COMUE – DCB
Validation d'un protocole de résiliation à l'amiable	Automne 2020	CA COMUE
Mise en œuvre de l'ingénierie de projet	Automne 2020	COMUE – Établissements membres
construction du projet et travail sur les montages	2021	COMUE – Établissements membres

Délibération N° **30/CA/2020**

Convention de financement INRIA relative à la Fabrique de l'Innovation

Vu le code de l'éducation, notamment les articles L. 711-1 et suivants ;

Vu le décret n° 2015-127 du 5 février 2015 portant approbation des statuts de la communauté d'universités et établissements « Université de Lyon » modifié ;

Vu la délibération n°66/CA/2016 datée du 13 décembre 2016, portant approbation par le conseil d'administration de l'Université de Lyon du règlement intérieur modifié ;

Vu la séance du conseil d'administration du 9 avril 2020,

Membres en exercice : 42

Quorum : 21

Membres présents et représentés : 38

Membre ne prenant pas part au vote : 0

Voix pour : 38

Voix contre : 0

Abstentions : 0

Porté par la COMUE « Université de Lyon », **le projet Fabrique de l'Innovation** vise à renforcer les capacités d'innovation et d'entrepreneuriat du site, en mobilisant le potentiel des étudiants, l'excellence scientifique ainsi que des moyens, via le renforcement et le développement d'une offre de services pour les porteurs de projets d'innovation et d'entrepreneuriat issus des milieux économiques comme académiques.

Afin de permettre le plein déploiement de l'offre de services « Fabrique de l'Innovation », de renforcer sa visibilité et son attractivité, et d'assurer son ancrage territorial, l'aménagement de trois nouveaux sites est programmé sur le territoire de la COMUE « Université de Lyon », dont la I-Factory, lieu « totem » de la Fabrique de l'Innovation sur le Campus LyonTech-la Doua, dont la vocation est de créer un hub de l'innovation sur le territoire, lieu de rencontres entre monde économique et monde académique.

La I-Factory constituera un lieu d'accueil, d'information, d'hébergement et d'accompagnement d'entrepreneurs en lien avec le monde académique, tout en proposant des plateformes techniques et scientifiques, des espaces d'expérimentation et de prototypage qui permettront aux porteurs de projets de concevoir et tester leurs solutions.

L'INRIA souhaite regrouper ses équipes, actuellement dispersées sur trois sites distincts du campus LyonTech - La Doua, au sein du futur bâtiment I-Factory. L'affectation d'un étage du bâtiment I-Factory au profit de l'INRIA permettra d'une part, de pérenniser, développer et rendre visible la présence de l'INRIA sur le Campus LyonTech-La Doua et, d'autre part, de favoriser et développer les liens entre l'INRIA et la Fabrique de l'Innovation en matière de médiation scientifique, d'innovation et de transfert de technologie.

C'est dans ce contexte que l'INRIA a souhaité apporter sa contribution au financement du bâtiment I-Factory et que les Parties ont convenu, en concertation avec la Direction des affaires immobilières de l'Académie de Lyon, qu'un étage du futur bâtiment I-Factory, dont la construction, cofinancée par l'Etat, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et la Métropole du Grand Lyon dans le cadre du contrat de plan Etat-Région (CPER 2015-2020) et la COMUE « Université de Lyon », suivant le plan de financement annexé à la présente convention, et programmée à échéance 2023, soit dédié à l'INRIA.

La convention et ses annexes ont pour objet de définir les termes et conditions dans lesquelles l'INRIA apporte sa contribution financière à la construction et à l'aménagement du Bâtiment I-Factory dans le cadre du Projet Fabrique de l'Innovation.

En contrepartie de la contribution de l'INRIA aux frais de construction et d'aménagement du bâtiment I-Factory, les Parties ont convenu, en accord avec la Direction des affaires immobilières de l'Académie de Lyon, qu'un étage complet (Surfaces indicatives du DEX : 976m² de Surface Utile et 1 198m² de Surface Dans Oeuvre) du futur bâtiment serait entièrement dédié à l'INRIA pour une durée ferme de 15 (quinze) années, à compter de la réception du bâtiment par la maîtrise d'ouvrage, renouvelable.

Aucun loyer ou somme assimilable ne pourra être exigé de l'INRIA à compter de la date de jouissance des locaux affectés, hormis les coûts d'EM et de GER.

Il est décidé :

Article 1 : Après avoir délibéré, les membres du conseil d'administration de la COMUE « Université de Lyon », à l'unanimité, approuvent la convention de financement relative à la Fabrique de l'Innovation, signée par le président de la COMUE, conclue avec l'INRIA.

Article 2 : Le Directeur général des services de la COMUE « Université de Lyon » est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Lyon, le 9 avril 2020,

L'administrateur provisoire de la Comue
« Université de Lyon »,

Stéphane MARTINOT



Délibération N° **31/CA/2020**

Attribution de primes pour charges administratives

Vu le code de l'éducation, notamment les articles L. 711-1 et suivants ;

Vu le décret 90-50 du 12 janvier 1990 instituant une prime d'administration et une prime pour charges administratives attribuées à certains personnels de l'enseignement supérieur ;

Vu le décret n° 2015-127 du 5 février 2015 portant approbation des statuts de la communauté d'universités et établissements « Université de Lyon » modifié ;

Vu l'arrêté du 21 décembre 2016 fixant la liste des établissements publics bénéficiant des responsabilités et compétences élargies en matière budgétaire et de gestion des ressources humaines prévues aux articles L 712-9, L 712-10 et L 954-1 à L 954-3 du code de l'éducation à compter du 1^{er} janvier 2017 ;

Vu la délibération n°66/CA/2016 datée du 13 décembre 2016, portant approbation par le conseil d'administration de l'Université de Lyon du règlement intérieur modifié ;

Vu l'avis favorable du comité technique rendu lors de la séance du 25 mars 2020 ;

Vu la séance du conseil d'administration du 9 avril 2020,

Membres en exercice : 42

Quorum : 21

Membres présents et représentés : 38

Membres ne prenant pas part au vote : 0

Voix pour : 32

Voix contre : 1

Abstentions : 5

Le Président de la Comue « Université de Lyon » a confié le portage d'un certain nombre de projets/missions à des enseignants chercheurs, mis à disposition par les établissements membres.

Conformément à l'article 3 du décret n°90-50 du 12 janvier 1990, visé ci-avant, la présente délibération a pour objet de déterminer les fonctions ouvrant droit à la prime pour charges administratives et de fixer les taux maximum d'attribution.

Il est décidé :

Article 1 : Après avoir délibéré, les membres du conseil d'administration de la COMUE « Université de Lyon » approuvent la liste des fonctions ouvrant droit au bénéfice de la prime pour charges administratives ainsi que les taux maximum d'attribution de cette prime, pour l'année universitaire 2019/2020 :

Fonctions	Taux maximum 2019/2020
Responsable du service des études doctorales	6 000 €
Directeur de projet Fabrique de l'Innovation	6 000 €
Responsable du programme entrepreneuriat de l'Université de Lyon	6 000 €
Responsable du projet de l'Université de Lyon sur la formation tout au long de la vie	3 000 €

Article 2 : Le Directeur général des services de la COMUE « Université de Lyon » est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Lyon, le 9 avril 2020,

L'administrateur provisoire de la Comue
« Université de Lyon »,

Stéphane MARTINOT

